

**L'ETAT IMPUSSANT FACE
AUX RALENTISSEURS «HORS-LA-LOI» !^{P.3}**

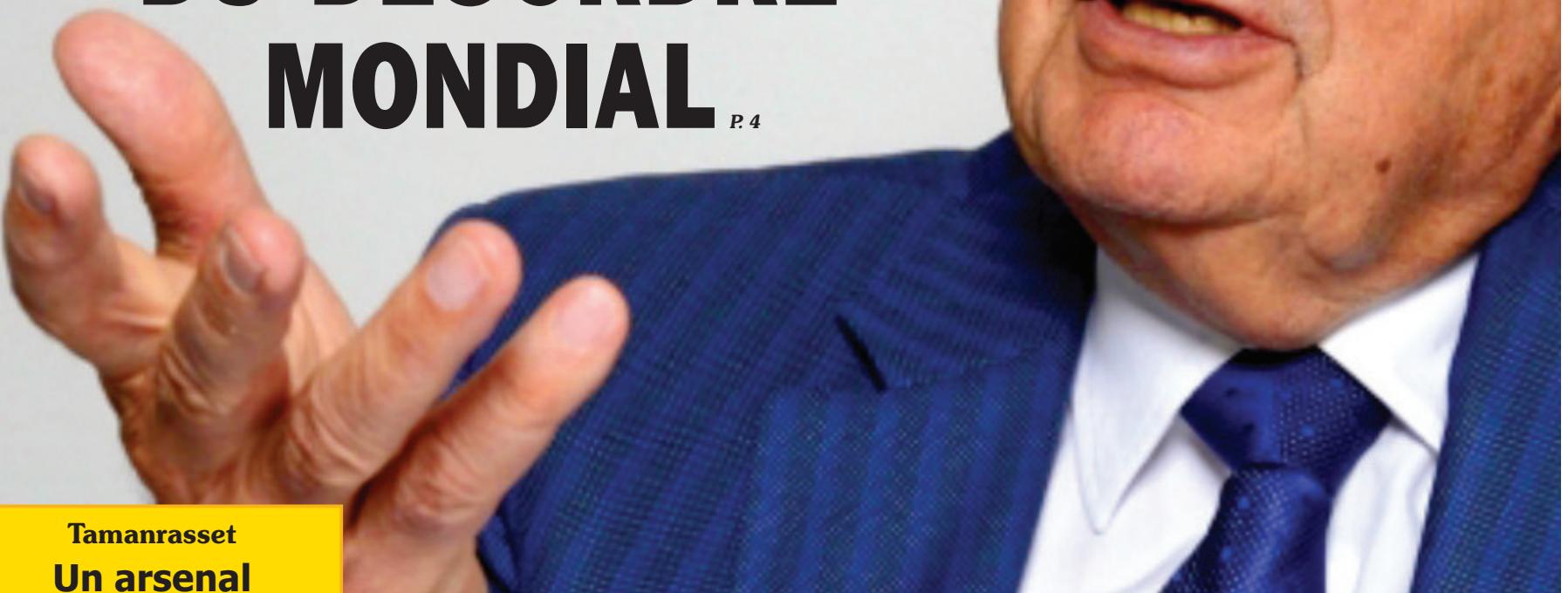
Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

A l'occasion
du nouvel an hijri
Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
souhaite à tous
bonne année

Jean-Pierre Chevènement
ENTRETIEN
EXCLUSIF se confie au **Le Quotidien**
Edition Nationale d'Information

LE TERRORISME, UNE MANIFESTATION DU DÉSORDRE MONDIAL^{P.4}



Tamanrasset
Un arsenal
de guerre
découvert près
des frontières^{P.2}

Oran, Béni-Saf
85 «harraga»
interceptés^{P.5}

Attendant les tests
de l'ARPT
Djezzy prêt pour
le lancement
de la 4G dans
d'autres wilayas^{P.5}

Près de trois
quintaux
de «La vache
qui rit» saisis^{P.5}

Les grandes entreprises concernées
**LE PAIEMENT EN LIGNE
OPÉRATIONNEL DEMAIN**^{P.2}



Les grandes entreprises concernées Le paiement en ligne opérationnel demain



Moncef Wafi

Le paiement électronique sera opérationnel à partir du 4 octobre, a déclaré Younès Grar, un expert, ce qui permettra à l'Algérie d'absorber une partie (10 milliards de dollars) du marché parallèle estimé par le ministère des Finances à 50 milliards de dollars. Dans un entretien accordé à la radio nationale, l'expert des technologies de l'information et de la communication a expliqué que les cartes de paiement électronique allaient donner à l'Etat une vision claire et des chiffres précis sur les habitudes d'achat du citoyen algérien en vue d'élaborer des politiques futures se dirigeant vers des services plus attractifs et les biens les plus demandés sur le marché. Il a également précisé que ce service favorisera le e-commerce déjà adopté par plusieurs sociétés qui peuvent promouvoir leurs produits et encourager leur acquisition sur des sites web. Donnant quelque quatre mois au processus avant de prendre forme techniquement, administrativement et juridiquement, il a fixé la fin 2017 avant que toutes les banques et institutions ne se mettent au paiement en ligne. Pour le moment, il a indiqué que les neuf établissements financiers publics ainsi que les grandes entreprises, à l'image d'Air Algérie, Algérie Télécom et Sonelgaz sont concernées par cette opération. Vantant les mérites du système d'information bancaire en Algérie «sophistiquée» et «capable d'accueillir ce service», il a ajouté que le processus de modernisation des banques suit son cours et reste à l'écoute des évolutions technologiques et des besoins du marché, en insistant sur la nécessité de prêter attention aux systèmes mondiaux en évolution pour mettre à jour notre système financier pour davantage de qualité des services. Younès Grar précisera aussi qu'Algérie Poste travaille sur l'achèvement des nouvelles cartes de paiement électronique présentées aux clients par les banques algériennes. Ces supports seront utilisés, dans un premier temps, sur Internet avant d'être généralisés dans l'ensemble des espaces commerciaux. Ces cartes seront également

opérationnelles à l'étranger étant donné que le système d'information des banques algériennes est compatible avec d'autres systèmes bancaires dans le monde et en conformité avec les normes internationales, expliquera l'expert qui indique qu'un plafond maximal sera déterminé pour l'utilisation de ces cartes comme c'est en vigueur à l'étranger.

Si l'Algérie entre de plain-pied dans l'e-commerce, il faut dire qu'elle a pris tout son temps. En effet, selon le financier Hamid Khaled, l'Algérie est l'un des derniers pays au monde à adopter le paiement en ligne, «une conséquence logique du retard pris dans l'utilisation généralisée du système de traitement numérique», explique-t-il. Quant aux informations sur l'absorption du marché informel, il se montre très sceptique estimant qu'il est difficile de trouver un rapport entre le e-commerce et l'élimination de la masse monétaire informelle tant les intérêts sont contradictoires».

Fin juin dernier, le ministre délégué chargé de l'économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Mouatazz Benboudiaf, assurait que la future loi sur le e-commerce permettra de généraliser le commerce électronique en Algérie. «Nous sommes en train de réunir toutes les conditions pour libérer le paiement par internet pour les grands facturiers et les compagnies de transport en septembre prochain. Ce sera une première phase qui sera suivie, dans le futur, par une deuxième étape pour les sociétés de services, et une troisième phase qui est celle de la généralisation», annonçait-il.

Reste à connaître maintenant la réaction des consommateurs et des commerçants qui n'ont jamais plaidé pour un autre mode de paiement que le cash. Une réticence qui s'explique pour les uns par l'amère expérience de la banque Khalifa et par d'autres par la volonté d'échapper au fisc. En effet, ce mode de paiement permet une traçabilité des transactions effectuées par les commerçants utilisant le TPE qui sont soumis à une taxe forfaitaire et redoutent de ce fait un redressement fiscal.

Algérie-Libye

Faïz Serradj à Alger

Le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale de Libye, Faïz Serradj, effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite officielle, de deux jours, en Algérie, a indiqué, hier, un communiqué des services du Premier ministre. Au cours de son séjour, le président du Conseil présidentiel libyen abordera l'«évolution de la situation et les efforts en cours, entrepris dans

le cadre du règlement politique de la crise en Libye», note la même source. Cette visite sera aussi l'occasion de «réitérer la position constante de soutien de l'Algérie à la dynamique de paix, initiée dans ce pays, fondée sur la solution politique, le dialogue inclusif et la réconciliation nationale, dans le cadre du respect de sa souveraineté nationale», ajoute le communiqué.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Tirage du N°6646
119.088 exempl.

FLN Le «retour» de Saadani

M. Aziza

Après une longue éclipse de la scène politique, Amar Saadani a fait hier sa rentrée politique, mais sans faire de «déclarations fracassantes» comme il avait coutume de faire. Le secrétaire général du FLN a préféré se donner du temps à lui et à son parti pour répondre aux questions de l'heure, notamment en ce qui concerne les déclarations du président de l'Association française des victimes du terrorisme (AFVT), Guillaume Denoix de Saint Marc, qui avait assimilé la lutte de libération nationale à un acte de terrorisme. Il a promis à la presse de revenir longuement sur toutes les questions brûlantes. Il a donné ainsi rendez-vous, mercredi prochain, aux journalistes pour répondre à toutes les questions avec transparence, lors de la réunion avec les cadres du parti prévue à l'hôtel El Riadh, à Sidi Fredj.

Le secrétaire général du FLN s'est permis une petite parenthèse, après l'insistance des journalistes, en affirmant que l'ère des périodes des transitions est révolue. Fidèle à ses positions, Amar Saadani, a réaffirmé encore une fois que le gouvernement doit être formé par des partis politiques. Il plaidera au nom de son parti à consolider l'Etat de droit et l'Etat civil. Il a affirmé qu'aujourd'hui, l'Algérie va beaucoup mieux. «Nous avons une presse libre et une justice libre et le citoyen algérien est aujourd'hui rassuré, tranquille et respecté». Le secrétaire général du parti majoritaire n'a pas manqué, comme à chaque occasion, de faire l'éloge au président de la République et de l'armée nationale populaire.

En réponse aux questions des journalistes, il a affiché sa position contre l'injection de l'argent dans le domaine politique, en évoquant les prochaines échéances électorales de 2017. Interrogé sur des in-

formations faisant état de l'intention du FCE de participer aux prochaines élections législatives, Saadani répond tout en rappelant les positions de son parti qui refuse de mêler argent et politique. «L'argent c'est l'argent et la politique c'est la politique», a-t-il dit.

Le secrétaire général du FLN s'était déjà prononcé sur la question de l'argent et de la politique suite à l'affaire opposant Issad Rebrab et le ministère de la Communication relative au rachat d'El-Khabar. Il avait même averti Issad Rebrab, patron de Cevital, en déclarant devant la presse le mois de mai dernier que «Rebrab doit choisir entre la politique et l'argent. S'il les choisit tous les deux, il perdra l'argent».

Le SG du FLN a réaffirmé encore une fois son soutien indéfectible et celui de son parti au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et à son programme ainsi qu'à l'armée nationale populaire.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Paris et Alger en dissonance sur le dossier libyen

lien s'est ingénier sourdement et souterrainement à contrer toutes les tentatives algériennes visant à la mise en place par les pays de la région dont l'Algérie de cadres où se discuterait ce qui a trait à leur

coopération et les mécanismes par lesquels rendre opérationnelles les décisions à prendre pour répondre aux défis auxquels ils sont confrontés. Dans l'affaire libyenne l'on est en droit de voir dans l'initiative de Paris comme une tentative française de rééditer à l'égard de l'Algérie le remake de ce qui a été entrepris contre elle sur la question du Sahel. Officiellement pourtant, les autorités françaises n'expriment que louanges et satisfont à l'endroit de l'Algérie sur ses positions et ses efforts concernant tant la crise du Sahel que celle de la Libye.

Dans la réalité, Paris s'oppose à l'influence dont l'Algérie dispose auprès des pays de la zone sahélienne que la France considère comme son «pré carré» africain et auprès des parties en conflit en Libye, pays que la France cherche à faire basculer dans son orbe pour d'évidentes et mercantiles considérations.

Entre Paris et Alger il n'y a pas comme prétendu convergence sur la vision du conflit libyen et sur la solution pour le régler. Celle de Paris découle de ses intérêts que la France veut conserver et consolider en Libye. Celle de l'Algérie se base sur sa conviction que la seule contribution à la résolution du conflit dans ce pays est de convaincre les parties libyennes qu'elles sont seules juges de ce qu'elles veulent pour leur nation et condamnées à dialoguer pour élaborer une solution libyenne ne devant rien aux conseils intéressés de ceux qui ont contribué par leur ingérence à les plonger dans le chaos et la division.

Tamanrasset

Un arsenal de guerre découvert près des frontières

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la 6^{ème} Région militaire à Tamanrasset a découvert hier, près des frontières, une cache contenant un important lot d'armements (33 pièces) et de munitions », a précisé la même source.

Concernant l'armement, il s'agit de 03 mitrailleuses lourdes de type Dictariov, d'une (01) mitrailleuse de type PKT, de deux (02) fusils mitrailleurs de type RPK, de 4 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, de 14 fusils semi-automatiques de type Simo-

nov, d'un (01) fusil mitrailleur de type M16, de 7 fusils à répétition et d'un (01) pistolet automatique de type Makarov, a ajouté la même source. Pour les munitions, il s'agit de 12 grenades, de 10 roquettes pour RPG7, de 10 obus pour mortier 82 mm, de 13 fusées d'obus pour mortiers, plus 9 charges propulsives et 2 mèches, de 7 chargeurs pour munitions de différents types, ainsi que 7.002 balles de différents calibres, a noté la même source.

**Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20**

**Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla: S.I.A.**

**INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr**

**Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 -Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44**

**Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22**

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR- Est: SO.DI. PRESSE- Sud: TDS

Routes

L'Etat impuissant face aux ralentisseurs «hors-la-loi» !

Yazid Alilat

Quatre mois après l'injonction ferme des ministres de l'Intérieur et des Travaux Publics aux autorités locales, les ralentisseurs anarchiques défigurent toujours le réseau routier national, le mobilier urbain et représentent un danger mortel permanent pour les automobilistes. La remise en état du mobilier routier et urbain avec la suppression des ralentisseurs érigés sans normes et respect de la législation, ne semble pas avoir été réalisée, au vu des milliers de «cassis» et autres «dos de chameaux» mortels érigés non seulement sur les axes urbains, les villes et villages, mais, surtout, sur les routes nationales et de wilaya, et au mépris même du code de la route. Le fait est que cet état de fait est responsable de nombreux accidents de la route, hélas parfois mortels. Dans la wilaya de Chlef par exemple, des «dos d'âne» sont érigés sur la route nationale tant à l'entrée et la sortie des villages que sur les axes de grande circulation, entre Ouled Farès et Ténès, ou entre la cimenterie de Oued Sly et Ouled Farès, en allant vers Chettia et Chlef, un axe routier particulièrement utilisé de jour comme de nuit pour aller vers les localités d'Aïn Merane, Haiouch El Ghaba ou Zebboudja. Dans la wilaya de Tipasa, c'est pratiquement la foire aux dos d'âne entre les localités de Cherchell et Damous, sur plus de 60 km, alors que dans la wilaya de Blida, pour ne citer que ces régions, les ralentisseurs, qui sont plus ou moins aux normes dans la capitale de la Mitidja, deviennent franchement dangereux dans les petites localités, et même sur les tronçons de la RN entre Boufarik et Oued El Alleug. Un phénomène qui ne semble pas être un souci des autorités locales, car l'Algérie est le seul pays au monde à tolérer des ralentisseurs sur ses routes nationales et départementales, où la réglementation de la limitation de la vitesse des automobiles est également tout autant anarchique, avec des limitations de vitesse à 80 km/h, quand ce même seuil est affiché sur les tronçons autoroutiers des wilayas d'Alger et Blida. Où se situent dès lors les normes de limitation de vitesse entre routes nationales, départementales et autoroutières ? Le cas reste un mystère, tout comme l'absence de réac-

tion des ministères de l'Intérieur et des Travaux publics sur la non application de leur circulaire, rendue publique en mai dernier, sur l'élimination des ralentisseurs anarchiques. Selon certains présidents d'APC, «les opérations de suppression de ces dos d'ânes illégaux s'avèrent difficiles car elles sont parfois avortées par des riverains, qui sont contre leur destruction». Un autre responsable local signale des actions de réimplantation des ralentisseurs par les habitants d'agglomérations juste après avoir été supprimés par les services communaux. Selon le directeur général des routes au ministère des Transports et des Travaux Publics, Mohamed Mahieddine, cité par l'APS, il y a une prolifération de ralentisseurs sur les routes communales, qui constituent 52% du réseau routier national. Au moins 20.000 ralentisseurs ont été recensés au niveau national dont 48% ont été réalisés sans autorisation, soit plus de 9.600 ralentisseurs érigés sans l'aval des services techniques locaux des travaux publics.

Éliminer ce phénomène prendra du temps, estime-t-il, car «nous n'avons pas de baguette magique. Cela va demander du temps et des moyens. A cet effet, nous avons demandé aux autorités locales de s'impliquer davantage et d'appliquer avec rigueur la circulaire interministérielle». Pour autant, si les mairies et autres subdivisions des travaux publics justifient la prolifération de ces ralentisseurs anarchiques construits par des riverains au mépris de la cohésion du mobilier routier, elles n'expliquent pas pour autant les ralentisseurs construits par leurs services et qui, eux également, ne répondent pas aux normes. Bref, une situation kafkaïenne pour les automobilistes, qui attendent une vive réaction des pouvoirs publics.

Face à cette anarchie qui prévaut dans la construction de ralentisseurs sans aucune norme ni respect de la réglementation, les ministres de l'Intérieur et des Travaux Publics avaient au mois de mai dernier lancé une sérieuse mise en garde aux walises et P/APC pour la remise aux normes des ralentisseurs. Cependant, depuis la diffusion de cette note, la situation sur le terrain ne semble pas avoir évolué positivement. Pis, les dos d'âne continuent à proliférer...

Publicité

PARTENAIRES DE CONFIANCE

A l'attention de notre aimable clientèle : Nouvelle numérotation téléphonique

JCB

ECP52CS-5

Pompe à béton everdigm de 37m à 60m

Direction générale : R.N° 61 OULED HEDDADJ BOUMERDES

TEL: 0 24 97 85 06 - 024 97 85 07 - 024 97 85 08. FAX: 0 24 97 85 19

MOB: 0 555 62 69 75 - 0 555 62 69 80 - 0 555 62 69 83 - 0 555 62 69 85 - 0 555 62 69 88

SAV: 0 555 62 69 65 - 0 555 62 69 66 - 0 555 62 69 67

Email: commercial@algerengins.com

Succursale ORAN : Zone des showrooms EL KERMA , ORAN

TEL: 0 41 55 92 45

FAX : 0 41 55 92 41

MOB : 0 561 61.91.32

Email : oran@algerengins.com

Succursale TIZI OUZOU : 15, BOULEVARD STITI ALI TIZI OUZOU

TEL: 0 26 20 02 60 - 0 26 20 03 47

FAX : 0 26 20 04 35

MOB: 0 555 62 69 73

Email: tizi-ouzou@algerengins.com

www.algerengins.com

Agriculture

Entrée en production d'une ferme algéro-américaine en janvier à El Bayadh

Yazid Alilat

rendement moyen de 60 T/ha pour la pomme de terre. Les prévisions de production de la pomme de terre par cette ferme, qui sera gérée en partenariat entre le groupe Lacheb et des investisseurs américains, selon la règle des 51%/49%, sont de 485.000 tonnes par an.

Par ailleurs, la première récolte de cette ferme, qui aura son propre système d'alimentation énergétique, est prévue au mois de mai prochain, avec deux plantations par an. M. Chikhouna a expliqué qu'il est question de démarquer ce projet avec 1.400 ha en 2017 et progressivement jusqu'à 20.000 ha en 2019 où «on sera à la production totale de toute la ferme».

Pour la pomme de terre, il a indiqué que l'objectif est sa transformation industrielle pour être prête à la consommation. Concernant le volet de la production laitière, l'objectif est d'atteindre le nombre de 20.000 vaches laitières d'ici à 2019 avec une prévision de 300 jours de lactation et 250 millions de litres par an de lait. «Avec cinq fermes pareilles, on peut régler le problème de lait en Algérie», estime M. Chikhouna, qui a annoncé l'arrivée sur ce créneau de deux autres groupes algériens, qui vont signer avec des investisseurs américains également, dans des projets agricoles dans la même wilaya, El Bayadh. Le premier projet por-

M. Chikhouna a ajouté que cette ferme aura deux plantations par an, «et à partir de janvier, ils vont planter tous ces produits». Prévisions de production sont, selon lui, de 72.000 tonnes/an pour le blé dur, 76.000 tonnes/an pour les fourrages, 77.000 tonnes/an pour l'orge, 35.000 tonnes pour l'ensilage de maïs et un

Raïna Raïkoum
Chaalal Mourad

**La vie
d'un cadre, un
pouvoir dans
une bouteille**

contaminées par cet esprit que lui-même avait contribué à sa normalisation.

Arrêté à la porte par monsieur le planton, il commence à gueuler : mais vous me reconnaissiez pas? Je suis monsieur «Flen» ! Il insiste : madame «Flana» et monsieur «Flen» sont-ils là? Je veux les voir! Annonce-moi bon sang! Aucune réponse du vigile! Agacé par le tempérament de l'ex-cadre, celui-ci prend tout de même le téléphone et annonce sa présence à la direction. Du coup, le ton de sa voix s'atténue : on lui passe une consigne : «envoie-le balader!». Sid el «Moudir» (le directeur) est en réunion, il ne peut pas te recevoir, passe un autre jour. Le mardi, c'est jour de réception!

Humilié, notre ancien cadre vient de vivre une expérience amère qu'il faisait lui-même vivre aux autres, elle s'appelle : l'anonymat et le manque de considération. Il incline alors la tête, relâche les épaules et soupire très fort. Il sort avec un pincement dans le cœur. Il vient d'entamer une nouvelle vie, celle de l'ex : ex-cadre, ex-privileges, ex-connaissances et ex-importance, etc. «Liam Enguelbet!». N'ayant plus rien à lui offrir, la terrible, la froide machine venait de l'éjecter, tout bonnement.

Il commence alors à se plaindre de tout et de rien : de l'administration qui fonctionne mal selon lui, de l'école défaillante qui ne dispense plus le bon enseignement à ses enfants que celle d'avant, de l'université devenue l'eldorado des adeptes de la bonne rémunération qui n'attirait selon lui que la médiocrité et les doctorants du copier/coller, de cet unique hôpital, daté de l'époque coloniale et de la qualité des soins qu'on y dispense, du manque d'espaces verts, des lieux de détente et de culture, etc. etc.. Lui qui, pourtant, pouvait faire tant de choses à sa ville ou à son douar. Quand il était en poste, «Yeddou Jayba», mais comme beaucoup d'autres, il a préféré yehawatt ala roho. Construire son propre monde dans un trou noir et bâtir son château de cartes sur du sable mouvant, dans une bouteille fermée.

Le statut socioprofessionnel ayant pris fin pour lui, les amis ont aussitôt changé de numéros et l'ont retiré de leur liste de contacts. Ils n'en avaient plus besoin. Son amitié devint alors infructueuse, voire même encombrante. Une affaire personnelle l'emmena alors à son ancienne boîte.

L'occasion pour lui de renouer avec les anciens collègues de travail et voir au passage cette administration qu'il a tant servie ou plutôt, de laquelle il s'en est tant servi des années durant.

D'autres gens occupent désormais les lieux, un autre sang coule à travers la tuyauterie de la machine, d'autres pièces plus rouillées encore que les anciennes et plus

Jean-Pierre Chevènement se confie au **Le Quotidien**
Edition nationale d'information

Le terrorisme, une manifestation du désordre mondial

M. Jean-Pierre Chevènement est un chevronné de la politique. Ancien ministre, il fut, en 1962, préfet d'Oran par intérim. Dans les années 1970, il incarne, au Parti socialiste, l'aile gauche. Plusieurs fois ministre, il démissionne deux fois, avec un certain éclat. La première fois, en 1983, pour protester contre le tournant libéral en prononçant sa fameuse phrase : «Un ministre, ça ferme sa gueule ou ça démissionne». La seconde fois, en janvier 1991, pour manifester son désaccord contre l'implication de la France dans la première guerre du Golfe. Il en reste un livre «Une certaine idée de la République m'amène à...» (Albin Michel) paru en 1992. C'est sans doute ses anciennes responsabilités au ministère de l'Intérieur et des Cultes qui ont conduit Bernard Cazeneuve à songer à Jean-Pierre Chevènement pour présider aux destinées de la toute nouvelle Fondation pour l'Islam de France.

**Propos recueillis par
Omar Merzoug**

Omar Merzoug : Vous avez été nommé récemment président de la Fondation pour l'Islam de France. A quelles nécessités concrètes répond votre nomination et quelles sont les missions et les objectifs que s'assigne cette Fondation ?

Jean-Pierre Chevènement : J'ai été pressenti par le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, pour prendre la présidence de la Fondation pour l'Islam de France, Fondation qui doit être reconnue d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat. J'ai beaucoup de considération pour Bernard Cazeneuve qui doit faire face à une tâche exceptionnellement difficile dans le contexte créé par les attentats terroristes. Je n'ai pas cru pouvoir me dérober à cette tâche d'intérêt national : il y a en effet, selon l'Institut national d'études démographiques, un peu plus de quatre millions de musulmans en France, en majorité de nationalité française. Si Bernard Cazeneuve s'est tourné vers moi c'est sans doute parce que j'avais pris l'initiative, en 1999, de lancer la Consultation («Istichara») de toutes les sensibilités de l'Islam présentes en France. Je l'ai fait dans un souci d'égalité et de justice : il n'y a pas de raison que les musulmans, certes minoritaires mais qui constituent quand même la deuxième religion de France, ne puissent pas exercer dignement leur culte, dès lors bien sûr que cela se fait dans le respect des principes républicains. Une charte a été adoptée le 28 janvier 2000. Elle rappelle ces principes sans exclusive. Toutes les sensibilités s'y sont déclarées attachées. C'est à partir de cette consultation qu'un de mes successeurs au ministère de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a créé, en 2003, le Conseil français du Culte musulman (CFCM), souvent décrié mais qui a l'immense mérite d'exister. J'avais auparavant mis au jour une série de dispositions parfaitement légales mais ignorées qui ont permis de régler des problèmes pratiques jusqu'à laissés pendus : baux emphytéotiques pour mettre à la disposition des associations musulmanes les terrains nécessaires à la construction de lieux de culte décents, etc.. Il y a aujourd'hui 2.500 mosquées en France et je ne connais pas de grande ville qui n'aît aujourd'hui sa ou ses mosquées. Ce sont des réalisations architecturales souvent remarquables. Le temps de «l'Islam des caves et des garages» est aujourd'hui révolu.

Bien sûr, il y a encore des besoins à satisfaire mais le problème le plus important qui n'a pas été résolu est celui de la formation d'imams. S'agissant de leur formation théologique, la Fondation n'a pas à intervenir. C'est l'affaire des musulmans eux-mêmes exclusivement. Mais la Fondation peut intervenir pour favoriser leur formation juridique et la connaissance de la langue et de la société françaises. La Fondation a un but exclusivement éducatif, culturel et social. Elle se veut un pont entre la République et l'Islam qui se connaissent mal l'un et l'autre. Le dispositif retenu est simple. C'est un tripode. Une Fondation reconnue d'utilité publique qui n'aura pas d'activités proprement cultuelles mais qui pourra financer des projets éducatifs



et cherchera par priorité le dialogue avec la jeunesse ou favorisera la recherche en Islamologie. A côté de cette Fondation dont l'objet est profane, une association cultuelle de la loi de 1905 animée par des musulmans aidera au financement des lieux de culte et à la formation religieuse des imams. Celui-ci est assurée pour trois cents d'entre eux dans le cadre d'accords négociés avec l'Algérie, le Maroc et la Turquie. L'objectif est de faire en sorte que, progressivement, cette formation religieuse puisse être assurée en France, mais cela prendra du temps. Le troisième pied du tripode sera constitué par un ou deux instituts d'Islamologie. Les futurs imams seront incités à suivre leur enseignement, la qualité d'imam devait être reconnue par le Conseil français du Culte musulman. L'idée générale est de favoriser l'émergence d'un Islam de France, tout comme en Algérie, vous avez le souci de favoriser un Islam algérien faisant revivre la tradition de l'Andalousie, comme me l'a expliqué votre ministre des Affaires religieuses, M. Aïssa, que j'ai rencontré en avril dernier avec beaucoup de profit pour moi. Nos situations sont cependant différentes : en Algérie, l'Islam est la religion de l'Etat. La France, quant à elle, est une République laïque. L'Etat n'a aucune compétence en matière de théologie. Contrairement à une idée fausse mais répandue, la laïcité n'est nullement tournée contre la religion. Au contraire, elle la libère. En dehors de l'espace public de débat où les citoyens formés par l'Ecole, recherchent, à la lumière de la raison naturelle, le meilleur intérêt général, toutes les spiritualités peuvent s'épanouir sans contrainte. En tant que religion minoritaire en France, l'Islam n'a rien à craindre de la laïcité bien comprise, tout au contraire.

O. M.: Comment cette Fondation sera-t-elle financée ?

J.-P. C.: La Fondation sera financée par des fonds exclusivement français. Ils proviennent pour l'instant d'une dotation publique et de donateurs privés, grandes entreprises notamment. L'association cultuelle, par contre, pourra bénéficier d'une contribution prélevée sur le marché du halal évalué à environ 5 milliards d'euros. L'initiative revient aux musulmans naturellement sous le contrôle des pouvoirs publics. Une concertation a été engagée par Bernard Cazeneuve dans le cadre de l'instance de dialogue entre les pouvoirs publics et l'Islam de France. Le ministre de l'Intérieur est fortement motivé pour assurer la réussite de cette opération.

O. M.: Que répondez-vous à ceux qui disent que la création de cette Fondation signe l'acte de décès du CFCM ou, en tout cas, qu'elle est le constat de son inefficacité et de son impuissance ? Si tel n'était pas le cas, quelles seraient les rapports entre votre Fondation et le CFCM ?

J.-P. C.: La Fondation n'a nullement vocation à se substituer au CFCM. Le CFCM a l'immense mérite d'exister. C'est l'instance représentative du Culte musulman en France, comme la Conférence des évêques est en charge de représenter l'Eglise catholique et le Consistoire central le judaïsme, ou la Fédération protestante, le protestantisme. Certes, il a pu se manifester des rivalités au sein du Conseil français du Culte musulman. Mais pour avoir été ministre des Cultes de juin 1997 à septembre 2000, je puis vous assurer que je ne connais aucune religion qui ne soit traversée de courants différents et quelquefois antagonistes. Le CFCM n'a que treize ans. Il vient d'instituer une présidence tournante entre les trois principales Fédérations. Combien de temps a-t-il fallu au catholicisme pour s'assurer de ses dogmes et de son organisation ? Des siècles !

Le CFCM a condamné de manière claire et dépourvue d'ambiguïtés les attentats terroristes monstrueux de 2015-2016 qui ont fait 250 morts et blessé 800 personnes. Je n'ignore pas que l'Algérie a été beaucoup plus durablement frappée par ce terrorisme odieux dans les années 1990. Vous êtes sortis de l'épreuve mais nous savons que, pour la France, des temps difficiles sont encore à venir. Je reviens au CFCM : celui-ci s'est doté d'un conseil théologique. Ce conseil pourra donner un certificat aux imams afin de s'assurer qu'ils ont reçu une formation adéquate. Les autorités françaises et algériennes travaillent dans un excellent esprit de coopération afin que les vraies valeurs de l'Islam : justice, pardon, souci des plus faibles, soient mieux identifiées par les Français.

Le CFCM doit y contribuer. Il n'y a donc pas de concurrence entre lui et la Fondation dans laquelle il est représenté, tant au Conseil d'administration qu'au Conseil d'orientation. Je m'attacherai à ce que l'ensemble de ces institutions puissent travailler dans un esprit d'étroite coopération.

O. M.: La plupart des imams qui officient en France viennent de l'étranger. L'Algérie envoie, bon an mal an, une centaine d'imams, le Maroc fait de même. Ces imams sont payés sur les budgets

nationaux de ces pays. Si l'on devait refuser les imams venus de l'étranger, comment pourrait-on assurer les offices ou même entretenir les mosquées existantes ou en créer de nouvelles ? Pour le seul mois de ramadan 2016, le ministère algérien des Affaires religieuses a dépêché cent imams. Si l'on devait se passer de ces procédures, comment assurerait-on les offices des prières ? L'Institut al-Ghazali de la Grande mosquée de Paris est financé par l'Algérie, si l'on devait former des imams entièrement français, où trouverait-on les financements ?

J.-P. C.: Vous avez tout à fait raison. Il n'est pas question de rompre nos liens. Nous faisons la différence entre l'Islam maléfique traditionnel au Maghreb et le Salafisme violent. Il est normal que la France veuille se protéger d'influences qui favorisent le développement d'un terreau propice à l'émergence de petits groupes terroristes. Mais nous considérons l'Algérie comme un pays ami. Ce sont les terroristes qui veulent créer un «choc de civilisations» dont nous serions tous victimes et dont les musulmans de France feraient particulièrement les frais. Nous savons que la ligne de fracture entre les extrémistes de tout poil et la masse de ceux qui aspirent à la paix et au progrès traverse la société algérienne comme elle traverse la société française. Nous devons apporter ensemble une réponse efficace et à la hauteur. C'est un défi de civilisation que nous devons relever ensemble.

Le pape, que je cite rarement, a dit «Au cœur du monde il y a le Dieu Argent. C'est là qu'est le premier terrorisme». Cette réflexion est beaucoup plus profonde qu'il n'y paraît. Nous souffrons tous d'une globalisation devenue folle. Le terrorisme n'est qu'une des manifestations du désordre mondial. A cet égard, la France et l'Algérie peuvent faire beaucoup pour apporter des réponses politiques justes et proportionnées -je pense bien sûr à quelques grands dossiers de politique étrangère...

O. M.: Vous avez déclaré sur Europe 1 que «la laïcité a pour but d'épanouir la spiritualité, elle n'est pas dirigée contre la religion ; la laïcité est mal comprise aujourd'hui», comment entendez-vous la laïcité et peut-être éviter qu'elle soit brandie par les uns contre les autres dans une atmosphère parfois de «guerre de religions» ?

J.-P. C.: La laïcité est souvent mal comprise. Elle découle de la liberté d'opinions, y compris religieuses qui a été proclamée en France, en 1789, par la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. La France a hésité jusqu'en 1906 pour trouver la bonne formule : la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Auparavant, il y avait eu la tentation d'une religion civile sous la Révolution, puis ensuite avec Bonaparte, le Concordat de 1801 qui mettait l'Eglise en tutelle. Les républicains français ont beaucoup réfléchi et ils ont pris leur temps avant de séparer le domaine de la vie spirituelle et l'espace civique.

La laïcité n'est dirigée contre aucune religion et permet l'épanouissement de la spiritualité en dehors de l'espace public de débat, commun à tous

les citoyens. Dans cet espace commun, chacun est invité à faire prévaloir sa raison dans la recherche du meilleur intérêt général plutôt que l'affirmation de sa foi où, bien sûr, il peut très bien trouver la source de ses motivations. L'affirmation du sens de la laïcité ne doit pas être confondue avec le problème des mœurs et de l'intégration à la société française, évidemment souhaitable, alors que le terrorisme djihadiste ne se cache pas de vouloir exploiter les faiblesses et les fractures de notre société.

Les attentats ont créé une tension qui jusqu'ici a été surmontée par le peuple français qui est un vieux peuple républicain, attaché à ses principes et à son mode de vie. Mais il faut comprendre le «ressenti» de beaucoup de nos concitoyens. Le port du burkini à 30 km de Nice, moins d'un mois après l'attentat du 14 juillet, n'a pas été interprété par beaucoup de Français comme un signe de piété. Nous sommes déjà en campagne électorale. L'un des candidats a proposé de l'interdire. Est-ce la bonne voie ? Pour ma part je ne le crois pas. Il ne faut pas répondre à une provocation par une réglementation tatillonne qui, à mon avis, n'a rien à voir avec la laïcité. Il faut répondre intelligemment par le combat des idées, la lutte contre l'obscurantisme, la spiritualité. Il ne faut pas tomber dans le piège de la provocation. C'est ce que souhaite Daech qui ne se cache pas de vouloir créer en France une guerre civile. Non seulement la laïcité n'exclut pas la spiritualité mais elle est le meilleur rempart contre les guerres de religions puisqu'elle permet leur coexistence, sous le toit de principes républicains.

O. M.: Vous avez prononcé un mot qui a fait couler beaucoup d'encre, celui de «discréption», pourriez-vous lever les équivoques qui s'attachent à ce terme ?

J.-P. C.: Le conseil que j'ai donné - tous les citoyens doivent faire l'effort de s'exprimer à la lumière de la raison naturelle dans l'espace commun de débat [qui définit la République] - s'adresse à toutes les religions et pas seulement aux musulmans. Chacun doit faire un effort pour privilégier le commun par rapport à l'affirmation de la Révélation qui lui est propre. C'est la condition du «vivre ensemble». Je vous ai dit que je n'étais pas favorable à l'interdiction du burkini. Cela ne veut pas dire que je l'apprécie ! Ce maillot de bain n'a d'ailleurs rien d'islamique. Il a été inventé en 2003 par un créateur de mode australien. Pour ma part, je n'ai encore rencontré aucun théologien qui le recommande. Par contre, s'agissant de la nourriture halal, c'est à mon initiative comme ministre de la Défense qu'a été systématiquement proposée à partir de 1990 une barquette halal aux soldats français de confession musulmane, s'ils en exprimaient le désir.

Il y a donc un juste équilibre à trouver. Dans une société où l'Islam est minoritaire, l'Etat républicain doit permettre autant que possible aux Français de confession musulmane de respecter les prescriptions de leur religion, mais en même temps ceux-ci doivent faire l'effort de se plier, autant que possible, aux mœurs et coutumes de la société d'accueil, dans leur intérêt même, comme l'ont fait avant eux toutes les vagues d'immigration qui se sont succédées en France depuis la fin du XIX^e siècle. Cet équilibre doit être recherché avec pragmatisme et bon sens. Je le dis parce que je suis profondément attaché à l'amitié entre la France et l'Algérie. Certains veulent mettre l'accent sur ce qui peut nous diviser. Pour ce qui me concerne, je préfère mettre l'accent sur ce qui nous réunit. Tel est, je le crois, l'intérêt commun de l'Algérie et de la France. Le dialogue implique le respect de l'autre. Le chemin est quelquefois ardu, mais il n'y en a pas d'autre.

Attendant les tests de l'ARPT

Djezzy prêt pour le lancement de la 4G dans d'autres wilayas

Mohamed Mehdi

Au lendemain du lancement de la commercialisation de la 4G+ dans les « trois wilayas obligatoires » (Constantine, Sétif et Djelfa), Djezzy se dit déjà prêt pour lancer le service dans dix-sept autres wilayas du pays dont Oran, Alger, Tlemcen, Bejaïa, Tizi Ouzou et Skikda. Lors d'une conférence organisée hier au siège de l'opérateur, le président exécutif, Vincenzo Nesci, accompagné de Thomas Herbert Gutjahr (directeur général), et Kamel Mahfoudi (membre du Conseil d'Administration du FNI), a affirmé que Optimum Telecom Algérie (Djezzy) a saisi officiellement le régulateur (ARPT) l'invitant à procéder aux tests de couverture (10% minimum de la population selon le cahier des charges, ndlr) dans trois wilayas obligatoires, pour « pouvoir passer à d'autres wilayas ».

Nesci a longuement remercié le Premier ministre, la ministre des PTIC et celui des Finances, mais également l'ARPT « qui a validé, à une vitesse tout à fait inattendue, les offres commerciales » du lancement de la 4G+. Cette « rapidité dans l'examen des offres nous a permis de lancer le 1er octobre », dit-il, tout en affirmant compter sur la « même réactivité » de la part du régulateur pour « tester la couverture » dans les trois wilayas concernées.

Lengouement d'aller vers les 17 wilayas où Djezzy est « techniquement en mesure de lancer la 4G+ » a été confirmé par Thomas Gutjahr qui a clairement affirmé le désir de l'opérateur de « lancer au plus vite » dans d'autres wilayas. Le directeur général de Djezzy a également affirmé que l'opérateur prévoit un « taux de couverture double » de celui de ses deux concurrents (Mobilis et Ooredoo). Selon les chiffres annoncés par Gutjahr, les « engagements de couverture de la population » des wilayas couvertes devraient passer de « 19% pour la première année » à « 54% à la cinquième année », soit environ le double de chacun des deux autres opérateurs.

PRIX COMPÉTITIFS

Pour Djezzy, la 4G+ est un « tournant technologique » et une « étape importante ». Pour Vincenzo Nesci « nous n'allons pas nous contenter de l'aspect vitesse de téléchargement » apporté par la 4e génération de l'Internet mobile, et souhaite « lancer la création de startups » via deux incubateurs, à l'Ecole nationale polytechnique et à l'Académie de Djezzy. L'opérateur vise la création d'un « écosystème d'applications algériennes » pour « enrichir l'expérience de l'Internet mobile » de ses clients. D'autant, insiste le président exécutif, qu'il « existe en Algérie un potentiel

important en matière de compétences universitaires » pour mettre en forme cet écosystème d'applications mobiles.

Si les responsables de Djezzy n'ont pas donné les détails chiffrés des offres de lancement de la 4G+, ils affirment que les « prix sont compétitifs ». Si les prix de la 4G+ seront alignés sur ceux de la 3G+, certaines offres Djezzy pour la 4e génération de l'Internet mobile permettent « plus de volume data » allant de « 5, 10 et bientôt 20 Giga », explique un responsable de la commercialisation.

Les clients de Djezzy désirant passer à la 4G+ sont appelés à « se présenter dans les boutiques pour changer leurs cartes SIM, qui permettent uniquement la 3G+, en cartes USIM, tout en gardant les mêmes numéros », explique l'intervenant, rappelant que la « signature d'un contrat 4G » est obligatoire y compris pour les anciens abonnés.

Le même intervenant annonce également que l'ARPT a donné son accord à Djezzy pour permettre aux abonnés de migrer « d'une manière digitale » vers la 4G+, « c'est-à-dire directement à partir de son smartphone, sans se déplacer dans une boutique ou dans un point de vente pour effectuer l'opération » en « validant uniquement, par un clic, les conditions d'acceptation de l'offre de basculement de la 3G+ à la 4G+ », s'il réside dans une wilaya couverte commercialement. A noter que le client doit également posséder un smartphone compatible 4G.

« PARFAITE COLLABORATION AVEC LE FNI »

Lors de la conférence de presse, Vincenzo Nesci a eu également à s'exprimer sur la relation entre le Fonds national d'investissement (actionnaire à 51% d'Optimum Telecom Algérie) et Vimpelcom (49%). « Nous travaillons en parfaite collaboration dans l'intérêt de l'entreprise », a-t-il déclaré, précisant en réponse à des « rumeurs » que « Vimpelcom est en Algérie pour longtemps ».

Kamel Mahfoudi, également directeur des Systèmes d'information au FNI, confirme cette relation, et affirme que les gestionnaires de Djezzy informent « quasiment en temps réel » l'actionnaire majoritaire. Il rappelle que le FNI « a inscrit les TIC comme un secteur stratégique » pour aider le pays à améliorer la « croissance » et la « création d'emplois ». A noter que les tests de débit de la 4G+ effectués hier par les techniciens de Djezzy affichent une vitesse de download (téléchargement) de 67 Mb/s et d'upload à 22 Mb/s.

Enfin, Djezzy annoncera mardi prochain un partenariat avec l'ABEF et la SATIM pour le lancement du paiement électronique.

Près de 3 quintaux de « La vache qui rit » saisis

Les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes du ministère du Commerce ont saisi, récemment, une quantité de 279,12 kg de fromage fondu, en portions de la marque « La vache qui rit » pour présence de moisissures, a indiqué, hier, un communiqué de ce ministère. Il s'agit des lots: KA 130 16 (date de fabrication 09/05/2016 et date limite de consommation 08/05/2017), KA 2426 (date de fabrication 03/05/2016 et date limite de consommation 02/05/2017), KA 121 (date de fabrication 03/05/2016 et date limite de consomma-

tion 29/05/2017), KA 126 (date de fabrication 03/05/2016 et date limite de consommation 04/05/2017) et KA 09916 (date de fabrication 03/05/2016 et date limite de consommation 07/05/2017). A ce titre, le ministère du Commerce appelle les consommateurs « à plus de vigilance lors de l'achat ou de la consommation de ce produit ». Cette saisie intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action relatif à la prévention des risques sanitaires pouvant découler de la consommation des denrées alimentaires.

Dans un communiqué, Bel Algé-

rie a assuré que «les contrôles à la sortie d'usine ainsi que les vérifications effectuées depuis sur les lots mentionnés : KA 09916, KA126, KA121, KA2426, KA13013, attestent la conformité de ces lots aux exigences de qualité et de sécurité alimentaire ». Et d'ajouter que «parfois, des moisissures non toxiques peuvent apparaître sur les produits alimentaires, en particulier lorsque les conditions de conservation ne sont pas respectées. Ces moisissures ne présentent, toutefois, pas de risque pour la santé, même si elles sont consommées accidentellement ».

Oran, Béni-Saf 85 « harraga » interceptés

K. Assia

Les unités des forces navales de la façade maritime ouest ont mis, hier, en échec deux tentatives d'émigration clandestine à partir d'Oran et de Béni-Saf, dans la wilaya de Ain Témouchent. Quelque 85 clandestins ont été interceptés par les garde-côtes. Quatre embarcations

avaient pris le départ à partir de plusieurs plages d'Oran, dans le but de rallier l'autre rive de la Méditerranée. Elles avaient à leur bord des groupes de 14, 22, 18 et 14 personnes soit un total de 68 clandestins.

Au large de Béni-Saf, les garde-côtes ont intercepté une embarcation pneumatique avec à son bord 17 « harraga ». Plusieurs vedettes ont été

Skikda

Des habitants marchent pour des logements

Des dizaines d'habitants du site précaire Lassas, communément appelé El Match dans la commune de Skikda, ont organisé hier une marche depuis leur quartier jusqu'aux logements neufs réalisés dans la cité de Zefzef, au sud de Skikda, pour réclamer leur relogement, a-t-on constaté.

Les protestataires dont certains ont été approchés par l'APS ont revendiqué l'accélération des procédures de leur relogement dans le cité de Zefzef, où des logements sociaux, ont-il soutenu, ont été réalisés et demeurent «non attribués». Ils ont également indiqué que des

rumeurs font état de la prochaine attribution des logements sociaux destinés au site El Match au profit de familles habitant des sites menaçant ruine au centre ville de Skikda et ont réclamé des «éclaircissements» sur ce sujet. Les protestataires qui se disent «prioritaires», ont fait part des conditions précaires et difficiles dans lesquelles ils vivent avec leurs enfants au sein de ce quartier, un camp de l'ère coloniale.

Le chef de daïra de Skikda, Azedine Antri, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que les habitants du site précaire El Match, au

nombre de 2 000 familles recensées, seront relogés en trois phases, détaillant qu'une première opération de relogement sera lancée avant fin 2016 alors que deux autres opérations similaires sont programmées pour 2017. Le relogement de ces familles se fera par ordre de priorité, a encore fait savoir le même responsable, précisant qu'il était inconcevable de reloger une partie de ce quartier et laisser une autre, d'autant que les autorités locales envisagent de récupérer l'assiette foncière abritant ce quartier pour la réalisation de projets de logement.

O. M.

Accident de trains de Boudouaou

Une deuxième victime succombe à ses blessures

Une jeune femme évacuée d'urgence lors de l'accident de trains, survenu la semaine passée, à la gare de Boudouaou, vers l'hôpital Mustapha d'Alger a succombé, hier, à ses blessures, selon ses proches. Placée en soins intensifs depuis une semai-

ne, suite à des blessures, la jeune femme n'a pas survécu à ce tragique accident. Pour rappel une délégation ministérielle s'est rendue sur les lieux de l'accident avant de s'entretenir avec des travailleurs du secteur ferroviaire et des blessés. Une commis-

Mila

17 élèves blessés dans un accident de la route

Dix-huit personnes, dont 17 élèves âgés entre 7 et 18 ans, ont été blessées dans un accident de la route, survenu près de la commune de Oued Endja (wilaya de Mila), apprend-on auprès des services de la protection civile. L'accident s'est pro-

duit suite à une collision entre un bus de transport scolaire et un véhicule utilitaire, indique la même source soulignant que les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de la daïra de Oued Endja sont intervenus à la Mechta 'El Orsa' (commune

sion d'enquête a été installée afin de déterminer les circonstances de ce tragique accident. Mais pour le moment les résultats n'ont pas été rendus publics, une semaine après la catastrophe.

Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam

27 contrebandiers arrêtés

Vingt-sept contrebandiers ont été appréhendés, samedi, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de

l'ANP ont appréhendé, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam / 6^{me} RM, le 1^{er} octobre 2016, vingt-sept (27) contrebandiers », lit-on dans le communiqué. Ils ont également saisi « trois (3) camions, cinq (5) véhicules tout-terrain, 38,6 tonnes de denrées alimentaires, 1.000 litres d'huile de table, 8.400 litres de carburant, dix (10) groupes électro-

génés, quatre (4) marteaux piqueurs et deux (2) détecteurs de métaux », ajoute la même source. A Biskra et El Oued / 4^{eme} RM, des éléments de la Gendarmerie nationale « ont arrêté trois (3) contrebandiers et saisi un (1) camion, un (1) véhicule utilitaire, 1,5 quintal de tabac et 840 litres de différentes boissons », selon le communiqué.

Communication politique : nouvelles du front !

2ème partie



- Le groupe MTA international qui appartient à la communauté musulmane Ahmadiyya vient de lancer une chaîne de télévision «islamique» à destination de l'Afrique. La nouvelle chaîne panafricaine émet depuis le mois d'août dernier.

Elle a été lancée à partir des studios du groupe basé à Londres par le 5^e calife de la communauté musulmane Ahmadiyya, Hazrat Mirza Masroor Ahmad. La chaîne est déjà implantée à Accra au Ghana ou elle dispose de locaux nouvellement construits.

L'objectif du nouveau canal est de «répandre les enseignements de l'islam dans les langues locales africaines afin de promouvoir la paix et de contribuer à la formation morale des musulmans Ahmadiyya du continent». La programmation prévoit aussi des contenus «spécifiquement adaptés aux populations africaines». Des émissions seront diffusées à partir du studio d'Accra. La communauté musulmane Ahmadiyya du Mali a déjà installé 15 radios. La principale émet depuis Bamako (rabwah fm). Voilà donc qui va rajouter de l'huile -cette fois-ci «religieuse»- sur le feu politique qui, déjà, consume l'Afrique. Car l'Ahmadiyya ou Alahmadiyah est un mouvement réformiste messianique fondé au 19^e siècle au Pendjab, alors sous domination britannique. Une domination décrite par le fondateur, Mirza Ghulam Ahmed, «le messie attendu», comme une «fatalité» d'où l'accusation de création par les colons britanniques. En Algérie, on avait commencé à s'inquiéter de la présence de la secte déjà en 2010 (voir articles d'Al Watan du 29 septembre 2010, d'Algérie-focus.com du 27 mai 2013 et d'Algérie1.com du 26 mai 2013).

Il paraît que le plus gros soutien financier de cette «émancipation des services de renseignements étrangers», est israélien et britannique.

● Un député néerlandais a refusé de serrer la main du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, en visite aux Pays-Bas. Tunahan Kuzu, membre du Labour party et leader de son groupe parlementaire, apparaissait debout devant plusieurs autres politiciens néerlandais, dans une vidéo massivement relayée sur les réseaux sociaux et partagée en tête de cet article. Le politicien, qui avait un pin's du drapeau palestinien épingle à son veston, a snobé le Premier ministre de l'occupation quand il est arrivé à son niveau, refusant de serrer sa main, déjà tendue. Netanyahu a alors réagi en haussant les épaules avec une drôle de moue, avant de poursuivre son chemin. La chargée des relations publiques de la commission israélienne a de son côté tenté de pour suivre rapidement son chemin. Selon le site rt, le bureau du Premier ministre de l'occupation a tout simplement effacé ce passage de la vidéo.

Tunahan Kuzu, militant pour les droits palestiniens, a ensuite expliqué son geste sur son compte facebook, regrettant que «le tapis rouge soit déployé pour Netanyahu et que l'effusion de sang de Gaza ait été oubliée».

«alors que les rues de Gaza étaient rouges par le sang des veines des enfants, le tapis rouge est déployé ici. Cela ne mérite aucune poignée de main, mais une référence à #freepalestine», a-t-il écrit.



- Coup médiatico-politique totalement réussi... par le président A. Bouteflika qui a... inauguré le (nouveau) centre international des conférences situé au club des pins, un établissement dont il avait posé la première pierre en 2005.

Bien sûr, le luxe et l'opulence étalés ont pu gêner bien des citoyens que la «crise» financière angoisse, mais la simplicité de la cérémonie (il était difficile de faire plus, il est vrai, vu l'état de santé du président) et les bâtiments imposants ont réussi à «flatter» l'ego de beaucoup d'autres... tous ceux qui regardent les images et suivent les commentaires de certaines chaînes de télévision satellitaires (en plus des stations publiques, cela va de soi). Reste à connaître le pourquoi du comment : une simple inauguration protocolaire ? une nouvelle rentrée politique ? ou, tout simplement, un message politique avec l'intention de rassurer le peuple sur la présence d'un Etat bel et bien debout et solidement assis, malgré les «crises» ? a quand quelques visites sur le terrain pour «réveiller» les énergies endormies et faire taire les querelles ?



- «La presse en Algérie est puissante et libre», selon le sous-secrétaire adjoint américain pour la démocratie et les droits de l'homme et le travail, reçu par le ministre de la Communication. Et, «elle a plus de liberté que celle des pays voisins»... lesquels, car il y en a plusieurs ? il n'est pas allé plus loin. Heureusement, notre ministre a tempéré l'ardeur toute diplomatique yankee en affirmant que «bien entendu, tout n'est pas parfait, c'est une presse en devenir».

● La grande bagarre en vue des législatives (et, pourquoi pas des présidentielles) commence. Les plans de communication se peaufinent ça et là. En attendant que les chaînes de télévision satellites voient leur situation régularisée, on commence par le plus facile, le moins cher... les réseaux sociaux en l'occurrence : ouverture de pages facebook (en plusieurs langues), sites web d'information régionaux... la toile en folie, quoi ! pour «défendre la patrie et promouvoir un message d'espoir mobilisateur». Place aux premiers de la classe : le RND, avec l'organisation d'une journée de formation sur la com internet. Facile à dire et à tracer, pas facile à faire (comme on a trop tendance à le croire) de manière continue... et avec le style qu'il faut.

● Sacrés Tunisiens : toujours en avance d'une idée en matière de com. Le nouveau (jeune) chef du gouvernement ne se contente pas de déclarer son patrimoine... avec ses ministres (une quarantaine) qui vont suivre, il a aussi, décidé de diminuer les rémunérations de l'ensemble des ministres «par solidarité avec la Tunisie». Une baisse qui concerne «les primes et priviléges»... et la quantité de carburant allouée mensuellement (un max de 1000 DA/mois, soit 400 euros environ)

● Texte très fort de Kamel Daoud appelant à «sauver Benghebrit», à «sauver vos enfants!». Toujours droit dans ses godasses, direct dans ses commentaires et maître de mots qui font mouche. Phrases clés : «Se taire aujourd'hui est un infanticide», «être un ancêtre, cela se mérite», «notre foi est meilleure. Nous respectons le désir, le rire, le bonheur, la liberté et la fierté», «nous sommes sains, Algériens, fiers et forts, pas islamistes, pas vendus aux arabes imaginaires, pas traîtres et pas haineux des joies que nous ont souhaité nos martyrs», «le cas de Benghebrit nous concerne tous. Il est nous. Il est l'avenir de nos enfants : si nous laissons faire, on sera maudits», «la réconciliation n'est pas la soumission», «l'islam n'a pas besoin des islamistes et l'école n'a pas besoin des talibans»...



- Affaire de la photo montrant (sur facebook) une arme (une menace de mort directe), un grade et des insignes de la Gendarmerie nationale... le tout déposé au-dessus d'un papier «signé Gendarmerie nationale» en «solidarité» avec l'enseignant qui s'est filmé avec ses élèves dans une école primaire. Le propriétaire du compte a été repêché (f.a., 25 ans, de Batna) par... la Gendarmerie nationale grâce au centre de prévention et de la lutte contre la criminalité informatique et cybercriminalité. Au-delà de l'affaire de l'enseignant, cette manière de faire du facebookeur est démonstrative d'un comportement nouveau spécifique (et généralisé) des jeunes face aux nouvelles technologies qui leur ouvrent des horizons informatifs de contestation, de l'ignorance (quand il n'y a pas respect total) des textes réglementaires... et surtout de la recherche à tout prix (même au prix de la prison), grâce à la provocation volontaire, de la sorte d'une atmosphère certaine d'ennui et de routine. «Au point où nous en sommes, rien à perdre, tout à gagner!». Drame avec le grand nombre de dépassements sociétaux, individuels ou de groupes : la loi est vite débordée dans son application et c'est la force du droit qui recule. Hakim Laalam a bien énoncé le résultat final : «le recul de la gouvernance, c'est la mort de la collectivité».

● Décidément, notre histoire d'amour constamment contrariée avec le Maroc n'est pas près de se terminer... comme si les désaccords sur la fermeture de frontières et le conflit au Sahara occidental occupé ne suffisaient pas ! Voilà donc l'annonce d'une «bataille du rai» (comme s'il n'y avait

*Au fil...
des jours*



Par Belkacem
Ahcene-
Djaballah



Lundi
03
Octobre
2016

pas d'autres musiques plus anciennes... et plus universelles que simplement internationales). Le rai est-il algérien ? est-il marocain ? au Maroc, on organise un festival international du rai (juillet... à Oujda) alors qu'en Algérie on annule celui de Sidi Bel-Abbès. «On dit que le Maroc a l'intention de déposer auprès de l'UNESCO une demande d'inscription du rai à la liste du patrimoine mondial immatériel (d'où la cour pressante faite à nos chanteurs afin qu'ils aient la nationalité marocaine ?). Messaoud Bellemou nous dit (le Soir d'Algérie, 11 septembre) que le «rai» est d'origine algérienne et que le rai marocain n'est qu'un genre traditionnel modernisé en empruntant au rai algérien». Et, pourquoi pas, faire une liste commune maghrébine ?

● Présidentielle américaine : poussée de fièvre autour de la santé de Hillary Clinton (qui, victime d'une pneumonie, annule ses déplacements de campagne prévus lundi et mardi) et de Trump.

Depuis plusieurs semaines, les soutiens de Donald Trump remettent en question l'état de santé d'Hillary Clinton, qui serait inapte à occuper le bureau ovale. En réalité, aucun des deux candidats n'est vraiment transparent sur le sujet.

● En perte de vitesse dans les sondages depuis plusieurs semaines, le candidat républicain à la Maison-Blanche et ses soutiens ont fait de l'état de santé de sa rivale un argument de campagne. «Elle n'a pas l'endurance mentale et physique» pour s'installer dans le bureau ovale, assure le milliardaire.

Les sites «complotistes» et les sources bien entendu anonymes avancent, avec des images parfois «détournées», des diagnostics allant de l'autisme à la syphilis en passant par la maladie de Parkinson. Tout cela n'est que pure hallucination», «paranoïa», réplique Hillary Clinton. Officiellement, la candidate va très bien conclusion : «elle est en excellente forme physique et capable d'exercer la fonction de président des Etats-Unis».

Toujours prompt à s'auto-congratuler, Donald Trump est moins discret quand il s'agit de parler de sa santé, hormis de ses habitudes alimentaires, lui le passionné de fast-food. Le milliardaire a aussi dévoilé un certificat de son médecin, moins détaillé que celui de sa rivale. Mais la polémique désormais lancée, elle risque bien de se retourner contre les deux rivaux seniors : l'une âgée de 68 ans, l'autre de 70 ans. «Aucun des candidats n'a publié la quantité d'informations médicales que les électeurs méritent, dénonce USA today, le principal quotidien américain, dans un editorial. Il n'y a pas matière à rire. Ce que les candidats à la présidentielle ont révélé de leur santé par le passé a parfois été faux, et presque toujours sporadique.» Le New York Times fait le même constat et rappelle qu'en 2008, le républicain John McCain avait permis à des journalistes d'étudier plus de 1.100 pages de dossiers médicaux. Hillary Clinton et Donald Trump sont aujourd'hui loin d'une telle transparence. N'empêche, la (mauvaise) santé des futurs présidents n'a jamais empêché des élections. Cela peut même se transformer en atout. Le gros problème, c'est après... et, pour paraphraser Edwy Plenel, «plus qu'une pneumonie, c'est la maladie du secret qui affaiblit».

● Le président sud-africain Zuma a remboursé 480.000 euros à l'Etat, une somme qu'il avait utilisée pour des travaux d'aménagement de sa résidence privée de Nkandla, son village natal. Jacob Zuma a remboursé 480.000 euros à la banque d'Afrique du Sud lundi 12 septembre. Le président sud-africain s'est acquitté de cette somme auprès du Trésor public dans le cadre de l'affaire de détournements de fonds publics surnommée «nkandlagate», pour laquelle la cour constitutionnelle de Johannesburg lui avait demandé le remboursement d'une partie de l'argent public dépensé. L'affaire remonte à 2009, date à laquelle le président sud-africain avait réalisé des travaux dans sa résidence privée située dans son village natal de Nkandla, dans l'est du pays. Motif officiel du chantier, améliorer la sécurité du bâtiment. En réalité, comme l'a révélé la média-trice de la république en 2014,

seule une partie des travaux avaient effectivement pour but d'améliorer la sécurité. En effet, Jacob Zuma a fait construire une piscine, un amphithéâtre, un poulailler ou encore un salon d'accueil pour ses visiteurs.

Montant total de la facture : 20 millions d'euros. 480.000 euros, c'est la somme correspondant aux frais de construction du salon d'accueil, de l'enclos à bétail, du poulailler et de la piscine. C'est désormais chose faite, reste à savoir si ce geste sera suffisant pour éteindre le feu de critiques qu'essuie le chef d'Etat depuis des années.



- Le vol aérien Genève-Alger du samedi 10 septembre a été annulé à cause d'un conflit entre deux familles suite à l'attribution des sièges, rapporte l'édition suisse du journal 20 Minutes. «Un groupe de passagers était agressif. L'équipage a jugé qu'il

n'était pas raisonnable de continuer avec eux», explique la porte-parole de la compagnie Swiss. Selon la même source, des passagers se sont violemment engueulés, alors que l'avion était prêt à partir à 18h10. L'appareil a donc fait demi-tour et la police est intervenue. Six adultes et trois enfants ont été débarqués. Certains sont sortis menottés, précise le journal. «L'avion n'a pu repartir car il était trop tard pour qu'il puisse revenir le soir même à Genève», explique la porte-parole. Après avoir passé une nuit à l'hôtel aux frais de Swiss, les passagers ont été transférés sur les vols du lendemain, leur imposant cette fois une escale à Paris, Madrid ou Istanbul, ajoute 20 Minutes.

Les six auteurs de trouble ont été entendus et relâchés par la police. L'affaire est entre les mains de la justice suisse. Selon le journal, l'Algérie a demandé à la Suisse de lui transmettre l'identité des personnes interpellées. La compagnie indique se réservé le droit de poursuivre les deux familles concernées qui ont depuis rejoint Alger.

Voilà donc des comportements (que l'on retrouve souvent dans les vols empruntés par des compatriotes qui, parfois, ne respectent pas les numéros des sièges attribués (Air Algérie et autres compagnies... surtout lors des retours au pays, comme si ces derniers poussaient au spétagage de plombs ou au déchage des mauvais instincts)... aidés en cela par des personnels de bord, volontairement ou non, laxistes. Voilà, aussi, qui nuit fortement à l'image de marque du pays... avec, souvent des répercussions commerciales et financières fâcheuses.



- La chambre des Communes britannique rend public un rapport mettant en évidence la lourde responsabilité de Sarkozy, alors président de l'Etat français, et de Cameron, alors Premier ministre britannique, dans la destruction de la Libye, de son Etat et de ses institutions «pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la supposée protection des habitants de Benghazi contre l'avancée des chars de Kadhafi, brandie alors pour hâter et justifier l'intervention militaire.

Intérêts de Wall Street, de la City avec la Bourse de Londres, convoitises pétrolières, extension des zones d'influences en Afrique du Nord. S'emparer du stock de 143 tonnes d'or, ambitions élyséennes (de plus, Sarkozy voulait certainement «liquider» un témoin gênant de son ascension, un financier occulte de sa campagne) vont converger, accélérées par la «main» sioniste à travers BHL, une véritable locomotive (ceci, le rapport ne le dit pas)... résultat final (comme en Irak... et comme en Syrie) : l'élimination ou le projet d'élimination certes de «dictateurs» mais, en même temps, des pays dévastés par les bombardements, des populations entièrement déplacées... et surtout l'émergence d'oppositions extrémistes encore plus meurtrières.

Barack Obama a avoué qu'il avait «commis la pire erreur de sa présidence», certainement sous le charme persuasif de sa secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, Cameron s'est retiré sur la pointe des pieds, Bernard Henry Lévy se fait (comme Kouchner en son temps) moins arrogant... mais Sarkozy (ainsi qu'Alain Juppé, alors MAE) a encore le culot de prétendre re-diriger la France. Avec lui, apocalypse tomorrow !

Suite en page 7



*Au fil...
des jours*



Par Belkacem
Ahcene-
Djaballah

Communication politique : nouvelles du front !

Suite de la page 6



● L'information, est passée inaperçue, bien qu'elle soit importante pour celui qui étudie les changements sociétaux du pays et de la société. L'exécutif communal d'Oran annonce la construction (prochaine) d'un cimetière... chinois... au niveau

du cimetière chrétien, les deux emplacements séparés par un mur. On savait la communauté chinoise de plus en plus fournie, s'intégrant assez rapidement (travail, langues(s), vie familiale... et religion parfois, puisque la Chine a, aussi, une forte population musulmane), mais on ne savait pas que cette intégration - pour beaucoup d'entre eux - allait être aussi totale. On ne savait pas que l'exécutif communal d'Oran était d'une tolérance... exemplaire.



● Nouvelle polémique à l'Education nationale avec la «découverte» d'une bourde politico-technique dans un manuel de géographie de 1^{re}AM bien après sa distribution. page 65 exactement, une carte géographique de la Palestine portant le nom d'Israël. Les réseaux sociaux s'emparent de la chose, suivis immédiatement par les islamo-conservateurs, très heureux de relancer leur «campagne» contre les réformes entreprises dans l'enseignement. L'ouvrage ayant été tiré à l'ENAG, entreprise publique, le PDG s'inscrit en faux contre les «assertions» de complot et de «main invisible». Pour lui, il s'agit tout simplement d'une erreur des concepteurs et infographes de son entreprise qui ont repris machinalement une illustration du Net, sans se rendre compte de l'intrusion du «virus de l'entité sioniste»... ajoutez-y les «conditions de travail» durant le mois de ramadan. Ayant travaillé assez longtemps dans le domaine de l'édition ainsi que dans l'impression... dans la précipitation (comme cela est de coutume chez nous depuis toujours), j'ai cumulé par mal de «bourdes» politico-techniques, ceci pour dire que «ne font pas d'erreurs que ceux qui ne travaillent pas». Il est vrai que l'on se limitait à des «engueulades» et l'idéologie appartenait au seul pouvoir en place. D'autant que notre processus de production (dans presque tous les domaines et depuis toujours) pèche par un manque flagrant au niveau du contrôle de qualité (en amont, et surtout en aval) et du respect des normes, la précipitation confondue avec la vitesse... et les contraintes religieuses du ramadan n'arrangent pas les choses. L'ouvrage sera donc retiré et la page déchirée et remplacée, mais le mal est fait, profitant aux anti-réformes et autres anti-Benghebrit... et aux sionistes qui remettent l'Algérie à la «une» de leurs médias et de leurs discours... criant... à l'anti-sémitisme... et à bien plus, l'Algérie devenue, de par ses positions et de ses moyens, «l'ennemie discrète d'Israël». Les extrémismes se rejoignent toujours quelque part !



● Le débat sur l'application de la peine de mort continue, mais cette fois-ci au niveau des hommes de loi. Ainsi, Me Farouk Ksentini le (encore) président du CNCPPDH plaide pour son rétablissement, tout particulièrement ou seulement contre les auteurs des enlèvements et assassinats d'enfants. Abroger la peine de mort ? difficile selon lui... «pour plusieurs raisons (dont une forte demande des citoyens qu'il a «écoutes»), et aussi pour des «raisons religieuses», dit-il. Invité de la radio (chaîne I, jeudi), il évoque même un référendum sur le sujet... afin de «justifier» le dégel de la convention internationale signée.

Rappelons que pour d'autres experts, dont Me Miloud Brahimi, il faut éviter de réagir par le fait de l'émotion plutôt que celui de la raison, comme cela s'est déroulé lors de la disparition et du décès tragique de la petite Nihal.

Une «émotion» des opinions publiques qui, bien souvent, manipulées par les politiciens, les extrémismes et une partie de la presse, fait oublier les résultats et les conclusions des enquêtes et fait verser dans le lynchage. Les exemples ne manquent pas !



● Quelle place pour l'islam en France ? depuis les attentats de janvier 2015, la crispation à l'encontre des musulmans de France est clairement visible. Un député-maire Les Républicains, Claude Goasguen (membre du groupe d'amitié France-Moroc de l'Assemblée nationale française, très proche de Sarkozy... et pro-Algérie française dans sa jeunesse), connu pour ses «déclarations scandaleuses» (dit A. Zekri, sg du CFCM) déclare : «nous avons un problème avec les Maghrébins. Il faut avoir le courage d'aborder le problème, non pas dans la discrimination, mais franchement». Des propos que déplore Rachid Benzine, enseignant et islamologue, qui estime que ces sorties participent «à une racialisation de la société». Derrière cette phrase, il y a quelque chose qui relève d'un retour du refoulé qui est lié à la guerre d'Algérie, à l'empire colonial», ajoute-t-il.

Selon Rachid Benzine, la guerre d'Algérie n'est toujours pas digérée. «Nous vivons avec cette mémoire douloureuse, avec cette histoire douloureuse, et nous n'avons pas encore pris en considération cette histoire pour la lire ensemble, et la tourner définitivement, pour écrire une nouvelle page de cette histoire-là, et que ces enfants de ces ex-colonisés puissent participer aussi à l'écriture de cette histoire parce qu'ils sont avant tout Français», préconise Rachid Benzine.

● C'est une enquête (en France) qui commence à faire polémique à l'approche de l'élection présidentielle enflammant les débats sur la place de l'islam en France. L'IFOP vient de réaliser un sondage qui sert de base à une étude de l'institut Montaigne sur les musulmans de France... alors qu'une loi du 6 janvier 1978, la «loi informatique et libertés», interdit de recueillir et d'enregistrer des informations faisant apparaître, directement ou indirectement, les origines «raciales» ou «ethniques», ainsi que l'appartenance religieuse des personnes. Enfreindre cette loi est probable d'une peine de cinq ans de prison et de 300.000 euros d'amende. Des dérogations sont toutefois accordées à certains instituts de recherche, mais selon des critères très stricts, en raison du risque d'instrumentalisation politique de tels travaux.

D'ailleurs, l'ancien Premier ministre François Fillon s'est vite saisi des «résultats» de l'étude, jugeant qu' «il y a une sorte de dynamique en faveur de la radicalisation». Le candidat à la primaire à droite a milité en faveur de «statistiques pour pouvoir avoir les moyens de traiter un sujet qui est celui de l'islam radical».

● Manuel Valls se rattrape, dans un entretien à Jeune Afrique, en caressant l'Algérie dans le sens des poils : «Nous avons des relations politiques de très grande qualité et il ne faut surtout pas se laisser impressionner par tel ou tel commentaire», a fait remarquer le Premier ministre qui a affirmé qu'il n'y avait «aucune raison de s'embarrasser» au sujet de son fameux tweet qui a failli mettre le feu aux poudres et provoquer une crise diplomatique entre Alger et Paris. «Chacun connaît mon respect à l'égard du président Bouteflika», a déclaré Manuel Valls pour qui cet incident «n'a rien changé à la relation que nous entretenons depuis quatre ans avec les autorités algériennes et avec le Premier ministre Sellal».



● Après Manuel Valls (à gauche), c'est au tour de Gérard Larcher (à droite), le président du Sénat français, qui, en accueillant Abdelkader Ben salah en visite officielle de deux jours à Paris (il sera reçu par F. Hollande), affirme qu' «avec l'Algérie nous pouvons trouver des réponses pour surmonter le terrorisme», rappelant que «la France a trop mal perçu» la «décennie noire», période durant laquelle l'Algérie était confrontée au terrorisme. Gérard Larcher souligne, par ailleurs, que les relations bilatérales entre les deux pays ne sont pas «tributaires» d'une majorité politique ou de partis, soutenant que «ce n'est pas l'affaire de la droite, de la gauche ou du centre». Pour lui, la France et l'Algérie ont ouvert ensemble «une nouvelle ère», dans leurs relations et que face aux défis économiques, elles «doivent

cheminer ensemble». Et, bien sûr, il apprécie la «sagesse et le sens de l'Etat, nourri par une longue expérience , une intelligence des situations hors pair...» du président A. Bouteflika qui l'avait reçu en septembre 2015. des déclarations sincères ou non ? mais il faut y croire pour le plus grand bonheur des diplomates. Il faut, cependant, attendre les résultats de l'élection présidentielle d'avril-mai 2017 (en France)... pour (bien) vérifier la sincérité des propos, car il est évident que, pour la gauche comme pour la droite, les Français «non de souche», originaires d'Afrique notamment, de l'Algérie y compris, vont peser lourdement dans la balance électorale. On a d'ailleurs remarqué que même Marine Le Pen (qui passera, semble-t-il, au 1^{er} tour et ratera le 2^{me})... a mis quelques gouttelettes de «modération» dans son bol d'attaques... ce qui a fait déjà réagir ses ultras.

● Sur les 159 pays étudiés par le think tank canadien Fraser Institute pour déterminer le niveau de «liberté économique en 2016» l'Algérie se classe... à la 151^{re} place, loin derrière le Maroc, 118^{re} et la Tunisie 108^{re}... et très loin derrière Hong Kong, qui arrive en tête. En Afrique : 39^{me} sur 45. heureusement, en queue de peloton, il y a bien 8 autres pays, la Libye et le Venezuela fermant la marche, heureusement aussi, que les données exploitées datent... de 2014. Un classement donc «dépassé» et certainement orienté, n'est-ce pas ?

● Notre journalisme ne connaît pas seulement des problèmes de formation, d'encadrement et d'orientation... mais surtout des problèmes de mentalité... avec des comportements régionalistes regrettables car, ils peuvent générer (facilement, tant il est vrai que nos concitoyens sont susceptibles) des réactions (physiques ou verbales... ou écrites comme la mienne) violentes. J'ai lu dernièrement un «papier», dans un quotidien francophone, sur une grande ville de l'est du pays qui «renoue avec la quiétude d'antan»... et qui accuse, directement, tous les «faiseurs de mal», les «acteurs de l'informe», désormais expulsés de la ville grâce à la «main de maître du nouveau wali» des personnes «originaires des wilayas voisines»... et, vive le nouveau «bouclier sécuritaire»... on croirait lire un article de la presse française de droite condamnant les immigrants et dans la foulée tous ceux qui ne sont pas «oueds de souche» ! ne manquant que des «murs».

● Chantage contre le roi du Maroc : les deux journalistes français poursuivis pour tentative de chantage sur le roi du Maroc marquent un point très important devant la cour de cassation (Paris), qui a jugé illégale la réalisation de deux enregistrements clés réalisés par l'avocat du palais, Hicham Naciri. La plus haute juridiction française, saisie par Catherine Gracié et Éric Laurent, a estimé que deux enregistrements clandestins des journalistes, réalisés par un émissaire de Rabat, avaient en réalité été menés avec la «participation indirecte» des enquêteurs français «sans le consentement des intéressés». Voilà qui, selon la cour, «porte atteinte aux principes du procès équitable et de la loyauté». La juridiction a, par conséquent, renvoyé l'affaire devant la chambre de l'instruction. L'avocat de Catherine Gracié salue une «grande victoire» et estime que suite à cette décision il serait «compliqué pour les juges d'instruction de continuer». La cour de cassation sanctionne la manipulation et le piège mis en œuvre par les plaignants, c'est-à-dire Rabat, s'est réjoui l'avocat d'Éric Laurent. Catherine Gracié et Éric Laurent, mis en examen pour chantage et tentative d'extorsion à l'encontre du roi du Maroc, ont demandé, le 15 décembre 2015, l'annulation des enregistrements réalisés par l'avocat du palais, Me Hicham Naciri, sur son téléphone portable, estimant que ces derniers avaient enfreint la procédure légale des écoutes. Ils disent avoir été piégés par l'avocat marocain qui a, selon eux, procédé lui-même aux enregistrements de leur deuxième et troisième rencontres (21 et 27 août), alors qu'une enquête judiciaire était déjà ouverte après leur 1^{er} rendez-vous (11 août). Leur demande d'annulation avait été rejetée par la cour d'appel de Paris, le 26 janvier, et leurs avocats avaient alors demandé un pourvoi en cassation. Les deux journalistes sont soupçonnés d'avoir voulu extorquer de l'argent au Maroc en échange de l'aban-

don d'un livre censé contenir des révélations gênantes pour Rabat. Tous deux contestent avoir été à l'initiative d'un chantage.

● Le ministre du Commerce Bakhti Belaïb est l'invité de l'association des consommateurs devant laquelle il se laisse aller (selon un site d'informations électroniques généralement bien informé) à quelques confidences sur son secteur. Ainsi : l'interdiction d'importation des véhicules de moins de trois ans était le fait de «obbies» qui avaient exercé une pression sur le gouvernement Ouyahia, lequel avait, selon lui, fini par céder/ le rétablissement «sous conditions» de l'importation de véhicules de moins de trois ans, c'est, l'Etat qui réimpose sa puissance devant ces lobbies mafieux qui infestent le secteur du commerce et de l'importation en particulier/ le «cahier des charges sera élaboré en toute transparence et avec la participation de tous les acteurs du secteur» / il existe une situation de trafic à grande échelle au port d'Alger. Fausses déclarations, containers abandonnés, menaces sur les fonctionnaires de son département sont monnaie courante dans le haut lieu de l'import-import qu'est le port d'Alger. Pour exemple, un «gros bras de l'import» (actuellement en fuite à Dubaï) était censé importer des produits alimentaires. Mais, c'est une fausse déclaration, ses containers étaient remplis de pièces détachées. Et, grâce à ses relations au port, il a pu sortir en toute latitude sa marchandise. Belaïb, qui souligne être un ministre «en fin de parcours politique», assure qu' «il n'a peur de personne» et qu'il pèsera de tout son poids pour mettre de l'ordre dans le secteur du commerce avec ce souci de défendre les intérêts de l'Etat algérien en rétablissant la force de la loi. Oh, combien de présidents (le président A. Bouteflika avait parlé au début de sa présidence de «15 chats ayant pris en otage le pays»), combien de ministres et combien de PDG... ont tenu le même langage décidé.

● Comment les mots sont-ils détournés par les gens de mauvaise foi... ou tout simplement ignorants ? l'étude menée conjointement par l'institut Montaigne et l'IFOP, sur les musulmans en France, selon la typologie établie indiquait que 28% des musulmans en France ont des attitudes «autoritaires» et «sécessionnistes». «Des personnes qui font sécession par la religion et non pour la religion», explique Hakim El Karoui, auteur de l'étude. Pour l'essayiste, cette catégorie utilise les «marqueurs extérieurs de la religion» pour se mettre à part, «en marge de la société française». En clair, les musulmans qui ont été regroupés dans cette catégorie sont ceux qui, globalement, se prononcent pour la consommation de viande halal, pour le port du voile intégral, estiment que la religion a sa place au travail ou encore s'opposent à la laïcité. Mais là encore, les choses sont plus nuancées. Car parmi ces 28%, 15% ont une vision «dure» des pratiques religieuses, mais favorisent davantage la religion comme une affaire privée que publique. Mais, pour les politiciens de droite et les islamophobes et les inconvénients Marion Le Pen et Robert Ménard , il y a «28% de radicaux», «des terroristes potentiels»... 28% des musulmans de France ont adopté «un système de valeurs clairement opposé aux valeurs de la république». Il y a donc, pour eux, 1,5 million de musulmans radicaux en France (calcul fait sur les 6 millions de musulmans de France). A noter que le terme de «radical» n'est jamais employé dans l'étude, car «aujourd'hui, la radicalisation est devenue le point de basculement vers le terrorisme», explique Hakim El Karoui. Et, le document ne pose pas de question sur un éventuel rapport à la violence ou sur le terrorisme. Le terme employé est «autoritaires», précise Hakim El Karoui : «ce terme est utilisé par les sciences politiques pour designer des gens qui adhèrent à des normes très dures.»

Par ailleurs, selon l'auteur de l'étude, le système de «sécession» ne s'explique pas uniquement par la religion. «L'étude montre que ce n'est pas qu'un sujet autour de l'islam. Il y a aussi d'autres thématiques, comme la désindustrialisation, la discrimination, la panne de la société française. Ces personnes vont donc vers la rébellion via la religion. Chez d'autres, cela s'exprime par un vote Front national», détaille Hakim El Karoui.

A suivre

TÉBESSA

La leishmaniose, la brucellose et le reste...

Ali Chabana

En dépit de toutes les mesures préventives prises par les services sanitaires compétents afin d'éradiquer un tant soit peu certaines maladies, il semble que ces dernières, de nature contagieuse, persistent. C'est le cas de le dire, concernant la leishmaniose et la brucellose notamment. Selon les statistiques établies périodiquement par le bureau de la prévention de la DSP de la wilaya de Tébessa pour le 1^{er} semestre de l'année en cours 2016, quelque 157 cas de leishmaniose cutanée

sont recensés dont plus de la moitié dans les localités du sud de la wilaya, Bir El Ater, Negrine et Feriane. Notons qu'après une accalmie, suite à l'intensification des opérations de dépistage, la maladie se manifeste après la piqûre de phlébotome ou mouche des sables par l'apparition de boutons noirs et puis de lésions.

La maladie a connu une recrudescence, avec une relative hausse de personnes affectées. Les causes sont toujours les mêmes, manque d'hygiène et ignorance des risques et dangerosité de la pathologie. De même pour ce qui est de

la brucellose, appelée aussi fièvre de Malte, où l'homme se contamine par contact d'animaux infectés (bovins, ovins ou caprins), ou par ingestion d'aliments d'origine animale (lait). Là également le niveau de contagiosité est très important. Avec 226 cas de malades comptabilisés dans la wilaya, encore ce sont les habitants du sud de la wilaya qui sont le plus exposés. La consommation de lait cru ainsi que ses dérivés est une tradition bien présente dans la région. À signaler également le nombre accru de personnes mordus, soit un millier de cas de morsures canines.

EL-TARF

Saisie de 500 litres de carburant

Près de 400 boîtes de tabac à chiquer ainsi que 130 cartouches de cigarettes de différentes marques et près de 500 litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisis à El-Tarf dans deux opérations distinctes, ont indiqué les services des douanes. Lors d'une patrouille nocturne opérée durant la semaine

passée à Guergour, pas moins de 395 boîtes de tabac à chiquer et 130 cartouches de cigarettes ont été découvertes abandonnées sur la voie par un contrebandier qui a pris la fuite, a expliqué la même source. Les douanes ont également saisi, durant la même période dans la commune frontalière de Bouhadjar, 504 litres de

carburants destinés à la contrebande, a-t-on souligné. Durant cette patrouille de routine, 66 baudets utilisés pour l'acheminement de la marchandise, découverte dans une cache, ont été saisis alors que le contrebandier avait réussi à prendre la fuite avant l'arrivée des douaniers, a-t-on signalé de même source.

SKIKDA

36 actes de concessions agricoles délivrés aux investisseurs

Trente-six investisseurs ont bénéficié samedi d'actes de concession de terres agricoles destinés à l'élevage bovin et à la production laitière, à l'occasion de la Journée nationale de la vulgarisation agricole, a-t-on constaté. Les exploitants agricoles ont bénéficié de fonciers à Mekassa dans la commune de Bekkouch Lakhdar (Est de Skikda) s'étendant sur une superficie globale de 230 hectares (soit 5 à 30 hectares par concessionnaire), selon la direction des services agricoles. Le wali, Faouzi Benhassine, qui a procédé à la distribution symbolique de dix actes de concession au complexe sportif de proximité de la commune

d'Aïn Charchar, a rappelé que ces contrats s'inscrivent dans le cadre de l'application de la circulaire ministérielle portant création d'exploitations agricoles. Il soulignera que les surfaces agricoles ont été aménagées pour concrétiser le programme ambitieux d'élevage bovin. Trois périmètres totalisant 336 hectares ont été créés dans les communes de Ben Azzouz, Bekouche Lakhdar et Medjez Edchiche, a-t-on encore noté. 40 agriculteurs ont reçu des lots dans ses périmètres. Le chef de l'exécutif, mettant l'accent sur la nécessité d'accompagner les agriculteurs dans leurs projets, a déclaré que ses services œuvrent à réunir toutes les condi-

tions nécessaires pour la réussite du programme de la vulgarisation agricole. Il a relevé l'importance de l'encouragement de l'investissement agricole à travers la mise à la disposition des investisseurs du foncier nécessaire pour la réalisation des projets en mesure de booster le secteur de l'agriculture dans la wilaya de Skikda.

La cérémonie de célébration de la Journée nationale de la vulgarisation agricole tenue dans la commune d'Aïn Charchar a été marquée par la présence des acteurs du secteur de l'agriculture, de propriétaires d'exploitations agricoles ainsi que d'anciens bénéficiaires d'actes de concession.

OUM EL BOUAGHI

Cinq réservoirs d'eau pour la commune de Belala

Cinq réservoirs d'eau ont été réalisés dans la commune de Belala, dans la daïra de Meskiana, wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué samedi le directeur des ressources en eau, Nadib Bekhouche. La réalisation de ces ouvrages hydrauliques d'une capacité de stockage de 12.000m³ a nécessité une enveloppe financière de

3,6 millions de dinars, a précisé le même responsable, la commune rurale de Belala totalise 45.000 âmes. Les travaux de concrétilisation de ces projets inscrits au titre du programme de développement communal de l'année 2016, ont été lancés au premier trimestre de l'année en cours sur instruction du chef de

l'exécutif en réponse aux préoccupations des habitants des mechtas de la localité, en matière de distribution d'eau potable. Ces réservoirs, remplaçant les forages, visent à améliorer les conditions de vie de des habitants de cette zone rurale dépourvue d'eau souterraine et de surface, selon la même source.

BISKRA

Hommage à Cheikh El Hassani

La zaouïa Sidi Mohamed Ben Moussa El Hassani de la commune d'El Houch (60 km au sud de Biskra) a célébré samedi le 9^{me} anniversaire de la mort de son cheikh fondateur dans une ambiance empreinte de spiritualité. Récitation de sourates du saint Coran et invocations collectives

ont marqué la commémoration de la mort de Cheikh El Hassani (1917-2007) en présence d'une foule nombreuse d'adeptes de la zaouïa qui appartient à la confrérie El Kadiria. Né à El Haouch, Mohamed Ben Moussa y apprit le Coran, la jurisprudence et l'astronomie. Selon la bio-

graphie affichée sur sa sépulture, le cheikh consacra sept ans de sa vie à la méditation en solitaire (Khalwa) et rédigea plusieurs ouvrages en théologie et jurisprudence islamique dont Ettawhid, Fiqh El Mouamalat et Fiqh el Ibadat. Il est mort le vendredi 28 septembre 2007 à l'âge de 90 ans.

TAMANRASSET

Ce qui va changer à Tin-Tarabine

La localité reculée de Tin-Tarabine (200 km de Tamanrasset) a bénéficié de plusieurs projets de développement en attendant la réalisation d'une route la reliant à Tazrouk, sa daïra de rattachement, et au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris vendredi des responsables locaux.

Parmi ces projets en cours de réalisation pour près de 70 millions de DA, l'acheminement de l'électricité depuis la daïra de Tazrouk, la construction d'une salle de soins avec un logement

de fonction et de trois classes à l'école primaire. D'autres opérations pour la prise en charge graduelle des nombreuses attentes de la population seront programmées, a-t-on indiqué. A la visite des autorités de la wilaya jeudi dans la région, les habitants ont soulevé une série de doléances. Ils demandent la réalisation d'une route pour désenclaver le village qui se trouve entièrement isolé par les oueds en crue, l'ouverture d'une école d'enseignement moyen, l'amélioration du

ALGER

Restauration des centres d'accueil de personnes âgées

Un budget de neuf milliards de centimes a été alloué à la réhabilitation et à la restauration des trois centres d'accueil de personnes âgées de Dely Brahim, Bab Ezzouar et Sidi Moussa dans la wilaya d'Alger, a déclaré samedi la directrice de l'action sociale, Mme Maiouche Salihia.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une cérémonie organisée par le ministère de la Solidarité nationale au centre de Dely Brahim à l'occasion de la Journée mondiale des personnes âgées, Mme Maiouche a précisé que six milliards ont été alloués au centre de Sidi Moussa, deux milliards à l'élargissement du centre de Bab Ezzouar et un milliard de centimes au réaménagement du centre de Dely Brahim. Selon Mme Maiouche, les travaux au centre de Sidi Moussa vont débuter prochainement pour être achevés avant fin 2017. Au centre de Bab Ezzouar, de nouveaux pavillons seront réalisés avant fin 2016. Mme Maiouche précise que les travaux de réaménagement du centre de Dely Brahim visent à améliorer les conditions d'hébergement des pensionnaires.

Plus de 500 pensionnaires (hommes, femmes, personnes aux besoins spécifiques) sont hébergés dans les trois centres d'accueil de personnes âgées de la wilaya d'Alger, a souligné la même responsa-

ble. Elle a indiqué, dans ce sens, que «80% des pensionnaires des trois centres sont issus des wilayas de Tizi Ouzou, Bejaïa, Chlef et Blida». Le centre de Sidi Moussa accueille 290 pensionnaires (hommes et femmes), celui de Bab Ezzouar 132 (hommes) et celui de Dely Brahim 76 pensionnaires (femmes), a-t-elle encore ajouté.

Outre la prise en charge des personnes âgées, les encadrants œuvrent à leur réintroduction dans le milieu familial à travers des actions de sensibilisation au sein de la société. Mme Maiouche fait remarquer que l'abandon des parents est étranger aux valeurs de la société algérienne. Elle relève en outre une stagnation du nombre d'abandons de parents dans la wilaya d'Alger.

Des portes ouvertes ont été organisées dimanche dans les trois centres pour faire connaître les missions de ces établissements dans la prise en charge de cette catégorie vulnérable. Des cadeaux symboliques ont été offerts aux 76 pensionnaires du centre de Dely Brahim lors d'une cérémonie organisée en présence du secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, M. Rabah Hamdi, la présidente de l'association Ihssane pour la protection des personnes âgées, Mme Souad Chikhi et des représentants de différents secteurs.

MÉDÉA

290 millions de dinars pour de nouveaux bus scolaires

Une dotation financière d'un montant de 290 millions de DA, puisée sur le fonds de solidarité nationale, sera consacrée, au titre de l'exercice 2016/2017, à l'acquisition de bus scolaires au profit de nombreuses communes de Médéa, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Ce financement permettra l'acquisition d'une vingtaine de bus de capacité moyenne destinés en priorité aux communes qui accusent un déficit dans ce domaine, a-t-on ajouté. Le parc de transport scolaire de la wilaya sera porté, grâce à ces nouvelles acquisitions, à 289 bus, contre 269 véhicules de transport actuellement en service dans plusieurs

communes de la région, a précisé la même source. Cette dernière indique, dans le même sillage, que trois communes, en l'occurrence Bouaïche (sud), Chellalet el-Adhaoura (est) et Médéa (centre), avaient bénéficié récemment d'un bus chacune, acquis également sur le fonds de solidarité nationale.

Le renforcement du parc scolaire permettra, a-t-on signalé, de «réduire significativement» le phénomène de déperdition scolaire qui touche de nombreuses localités enclavées de la région, particulièrement chez les filles, tout en contribuant à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves des communes isolées.

GHARDAÏA

Campagne contre la brucellose

Plus de 164.400 têtes caprines et bovines seront touchées par la campagne de vaccination contre la brucellose lancée dimanche dans la wilaya de Ghardaïa, a appris l'APS du responsable de l'opération à l'inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles (DSA).

Pas moins de 30.000 flacons de vaccin ont été réceptionnés pour cette vaccination préventive, a précisé le même responsable en soulignant que l'ensemble des vétérinaires seront impliqués pour prévenir le cheptel bovin et caprin contre cette maladie très répandue dans la région. Les services vétérinaires ont dépisté 127 cas de brucellose bovine et 34 cas de brucellose caprine dans plus d'une quarantaine de foyers circonscrits à Ghardaïa, Daya Ben Dahoua, Guerrara, Berriane, El-Menea et Métilli durant les sept premiers mois de l'année en cours, indique un bilan arrêté en juillet dernier par la DSA. Ces cas de brucellose animale ont engendré plus de 1317 cas de brucellose humaine contractée au contact d'animaux d'élevage ou par la consommation de lait cru et autres produits dérivés de lait cru, selon les statistiques des services de la santé et de la population arrêtées au 1^{er} juillet dernier.

Durant cette campagne, les services vétérinaires procéderont également au dépistage d'autres zoonoses (tuberculose bovine, clavelée, fièvre aphteuse) et au traitement contre les parasites internes et externes des ovins, caprins et bovins, a-t-on fait savoir.

Toutes les dispositions ont été prises pour contrôler l'ensemble du cheptel et vacciner les bovins et caprins contre la brucellose sur le vaste territoire de la wilaya marqué également par une transhumance du cheptel. La wilaya de Ghardaïa compte un cheptel de 360.000 ovins, 160.000 caprins, 4.400 bovins dont 4.000 vaches laitières et 11.300 camélidés.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

1er moharam 1438

El Fedjr
05h18

Dohr
12h37

Assar
15h57

Maghreb
18h332
Icha
19h50



Pluies diluvienne

El Gammas patauge dans la boue

Les pluies diluvienne qui ont affecté, samedi soir, la ville de Constantine ont eu leurs lots de désagréments pour les habitants, notamment à cause des mares d'eau constituées dans les endroits où les regards sont bouchés, et la boue dans les quartiers qui n'ont pas encore été bitumés.

A. Mallem

C'est le cas du quartier populaire d'El-Gammas où la majorité des rues ne sont pas goudronnées. Les entrées de plusieurs établissements scolaires ainsi qu'une mosquée ont été inondés par les eaux de ruissellement qui descendaient des hauteurs de cette agglomération bâtie sur le flanc d'une colline.

La responsable de la délégation urbaine d'El-Gammas, Mme Bouchoul, que nous avons pu joindre, alors qu'elle se trouvait encore sur le terrain, pour superviser les opérations de déblayage des passages

bouchés et d'aménager des plates-formes servant à l'accès des établissements scolaires notamment, a assuré que «toutes les rues d'El-Gammas sont boueuses parce que l'aménagement et de goudronnage sont encore, à l'arrêt, à cause du travail d'assainissement et de réparation que devraient réaliser la Seaco et la direction des Ressources en eau (Hydraulique) sur le réseau». Et d'ajouter que les services concernés ont mobilisé un rétrochargeur et un camion, gros tonnage, ainsi que le personnel nécessaire pour nettoyer les abords de trois établissements scolaires à El-Gammas et un autre sur la route

menant vers El-Méridj.

Pour les gravats et les détritus qui ont été charriés par les eaux et jonchent les rues de la cité, Mme Bouchoul nous annoncera qu'une grande opération de nettoyage, à l'instar de celle qui avait touché les quartiers de Zouaghi et de Djebel Ouahch, le mois passé, sera menée à El-Gammas, le 10 du mois d'octobre en cours. «Mais d'ici là, a affirmé notre interlocutrice, nous restons mobilisés pour parer à toute éventualité. Pourvu qu'il n'y ait pas de grosses précipitations comme celle d'hier qui viendraient causer des dégâts dans la cité».

Aouinet El Foul Protesta des 41 familles «oubliées» du relogement

A. El Abci

41 familles résidant à la cité de Kaid Abdellah, Aouinet El Foul, ont tenu hier un rassemblement devant le cabinet du wali pour protester contre leur «exclusion» de la liste des bénéficiaires, lors de l'opération de relogement qui a concerné les habitants de leur cité le 1er jour du mois de Ramadhan dernier. Selon leur représentant, M. Tahar, «l'opération de relogement des habitants de Aouinet El Foul (Kaid Abdellah 1 et 2) à la nouvelle ville de Ali Mendjeli, au début du mois de juin écoulé, a concerné 850 familles, y compris les 41 que nous sommes, dont les noms figurent sur une liste de bénéficiaires, mais qui a été bloquée pour des raisons inexplicables». Et notre interlocuteur d'ajouter que «ce sont-là les propos de responsables contactés à ce propos, et qui ont donné des assurances aux concernés, promettant de régler dans une semaine ce petit problème.» «Nous avons tous les OK possibles et imaginables, à commen-

cer par le recensement et les enquêtes qui ont suivi, qui ont fait valoir notre droit au relogement, et seul nous a manqué le paiement des cautionnements à l'OPGI, qui n'a pas accepté de se faire régler à cause de ladite liste bloquée. D'ailleurs, nos 41 appartements sont toujours fermés». Ainsi, poursuivra-t-il, «malheureusement cela fait maintenant 08 mois exactement que nous ne cessons d'aller et de venir à l'OPGI et à la daïra, sans qu'une solution soit trouvée pour autant et que notre dossier soit finalement étudié et notre cas réglé». Notre interlocuteur explique qu'ils ont décidé d'interpeller le wali pour solliciter son intervention et débloquer les choses. «Nous ne bougerons pas d'ici jusqu'à ce que le 1er responsable de la wilaya nous reçoive, sinon la majorité d'entre nous est résolue à faire le déplacement à Alger et voir les ministres de l'Habitat et de l'Intérieur». En début d'après-midi, les protestataires n'avaient toujours pas été reçus par les responsables concernés.

Un institut pour le recyclage des fonctionnaires de l'administration

Le secteur de l'administration locale vient d'être étoffé par une nouvelle infrastructure dédiée au recyclage et à la formation de ses fonctionnaires. Après avoir subi une restauration globale et reçu un nouvel équipement tout neuf, l'ancien Centre universitaire, situé à la cité Kouhil Lakhdar (Djenane Ezzitoune) de Constantine, a été reconvertis et érigé en «Institut national de recyclage et de formation des fonctionnaires de l'administration locale». Cet édifice imposant qui se dresse dans le quartier des Platanes sera exploité d'ici la fin de l'année en cours. Et il sera le 3^{ème} établissement du genre après ceux d'Alger et Ouargla. D'une capacité globale de 200 stagiaires, l'institut comprend des annexes pédagogiques et de service, dont trois bâtiments pour l'hébergement des stagiaires, deux cantines, une bibliothèque,

des amphithéâtres et, bien entendu, des salles de cours. C'est ce que nous avons appris, hier, auprès de M. Abdelhakim Boufroua, chef de service de l'administration locale de la wilaya. Ce dernier ajoutera que les deux centres qui viennent d'être réalisés au niveau national sont maintenant prêts à entrer en fonction avant la fin de l'année en cours. «Ces structures de formation et de recyclage des fonctionnaires sont équipés de tous les moyens matériels et pédagogiques, mais aussi du personnel de soutien».

Ajoutant qu'en ce qui concerne l'Institut de Constantine, «nous n'attendons plus que la désignation de son directeur pour démarrer». En ce qui concerne l'opération de recyclage, ce fonctionnaire a indiqué que celle-ci touchera aussi bien les cadres de l'administration de la wilaya que le plus simple agent.

A. M.

Selon Sirius

Un «bolide» traverse le ciel de Constantine

Un bolide a traversé samedi soir, aux environs de 21h, le ciel de Constantine, a-t-on appris, hier, auprès du président de l'Association 'Sirius' d'Astronomie, Djamel Mimouni.

Selon les premiers éléments dont dispose l'association, «un bolide aurait fait un passage entre Constantine et Ain M'lila (dans la wilaya d'Oum El Bouaghi)», a indiqué à l'APS M. Mimouni, détaillant que l'objet observé dans le ciel de Constantine est «vraisemblablement un bolide et non pas une météorite», soulignant que scientifiquement «le passage d'un bolide ne laisse pas de traces sur terre, tandis qu'une météorite laisse des trouvailles». Une équipe de Sirius a été dépêchée sur les lieux et se trouve, actuellement, dans la localité de Chila, entre Sigus et Ain M'lila,

où l'objet observé serait tombé, «à la recherche d'éventuels fragments et à la collecte de maximum d'informations sur cet événement astronomique +rare+», a souligné M. Mimouni.

Il a ajouté qu'«hormis une seule vidéo partagée sur le site officiel de l'Association Sirius, toutes les photos et les vidéos postées sur les réseaux sociaux restent à vérifier». Contacté par l'APS, Mourad Hamadouche, vice-président de l'Association 'Sirius' et qui se trouve à Chila, a indiqué que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour «mettre toute la lumière» sur cet événement, qui a suscité la curiosité. Un bolide est un météoroïde de masse importante, produisant un phénomène lumineux intense lors de sa rentrée atmosphérique.

Marketing et manque de savoir-faire Les tares du tourisme local

A. Mallem

Il faut apprendre à faire connaître votre pays et ses richesses touristiques aux autres», a lâché une opératrice tunisienne dans le domaine touristique lors de son intervention au forum de la Radio régionale de Constantine. Interrogé sur le sujet, un opérateur émirati qui a participé au salon a abondé également dans le même sens en disant que «les merveilles touristiques que recèle la ville des ponts ne sont pas du tout connues à l'extérieur du pays». Ces déclarations ajoutées à celles, autrement plus critiques, recueillies auprès des citoyens qui ont visité le Salon international du tourisme qui s'est tenu la semaine passée à Constantine, ont soulevé les réserves de M. Lebad, directeur du tourisme de la wilaya, qui se demandera «quels sont les critères sur lesquels on s'appuie pour affirmer que le secteur du tourisme à Constantine stagne?». «Le seul critère pour mesurer le mouvement touristique reste le taux de remplissage des hôtels. Or, aujourd'hui, ce taux dépasse les 50 %. Constantine accueille entre 1500 et 20 000 touristes par mois. L'organisation mondiale du tourisme juge que le visiteur qui a séjourné pendant 24h dans une ville est considéré comme un touriste. Le tourisme qui prospère aujourd'hui à Constantine est celui des conférences, congrès, etc. Le tourisme d'affaires existe aussi dans la ville. Et par conséquent, il arrive souvent que les hôtels de la ville soient souvent remplis à 90 % de leurs capacités». Invité à donner des statistiques, le directeur du tourisme a affirmé ne pas en posséder parce que «les hôteliers ne fournissent jamais de chiffres fiables à l'administration des impôts». «L'investissement va bon train, les infrastructures hôtelières augmentent et à l'horizon 2025 il y aura quelque chose comme 10 000 lits à Constantine. Il pourrait y en avoir plus», soutiendra-t-il.

Police

Une saison estivale pas de tout repos

A. E. A.

Les plages des villes côtières de l'Est ont connu une forte affluence des estivants, dont le nombre a atteint près de 12 millions et demi de personnes, lors de l'été dernier, dont 5 000 étrangers, contre une notable réduction des débits, à l'instar des agressions, enregistrant une baisse de 27 cas par rapport à la même période en 2015, avec un point noir cependant relatif à l'enregistrement de 22 cas de personnes noyées, dont deux l'ont été sur des rivages non surveillés. C'est ce qui a été révélé hier par l'inspecteur régional de la police de l'Est, Mostefa Benaini, lors de la conférence de presse organisée au siège de son administration et qui a concer-

né le bilan du dispositif de sécurité mis en place lors de l'été 2016. Pour qui ce concerne les appels reçus via le numéro vert de la police 15-48, durant la même période estivale et afférents à 15 wilayas, il a été enregistré plus de 31 000 appels, tandis que pas moins de 18 000 autres appels ont été communiqués par le numéro de secours classique, à savoir le 17. Et le conférencier d'indiquer, dans ce cadre, que cela traduit et confirme la bonne relation de confiance qui s'est désormais établie entre le citoyen et le policier, dont c'était l'objectif tracé par la stratégie de la DGSN. Ajoutant que les services de police ont sécurisé 117 manifestations, à l'instar de matchs de foot, de basket, etc. et 155 expositions et autres acti-

vités diverses, qui se sont passées dans des conditions acceptables, notera-t-il. Pour leur part, le responsable régional de la police de Souk Ahras, concerné par la surveillance de huit points de passage frontaliers, et le responsable des services de police des frontières (PAF) de Constantine, chargée de six aéroports de l'est du pays, ont fait état d'une augmentation des mouvements d'entrée et de sortie aux frontières. Mouvements aux frontières terrestres et aussi au niveau des aéroports, dont le nombre dépasse les 870 000 personnes, représentant un flux considérable qu'il n'a pas été facile à gérer, diront-ils. Pour sa part, le commissaire Balighe Aloui, chef de service à l'inspection régionale Est, a présenté des statistiques relatives aux rapatriements: 19 étrangers en séjour illégal, 14 autres reconduits aux frontières pour différents motifs liés entre autres à la fraude.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

1er moharam 1438

El Fedjr
05h04

Dohr
12h23

Assar
15h43

Maghreb
18h18

Icha
19h36



L'effondrement d'un immeuble mitoyen fait craindre le pire **Des mal-logés bloquent la rue des Jardins, depuis une semaine**

Les habitants des immeubles 32, 33 et 35 rue Ibrahim Tazi (ex Rue des Jardins), entament, depuis plus d'une semaine, une action de protestation, revendiquant le droit à un logement.

D. B.

Ces mal-logés qui habitent dans des immeubles en ruine bloquent la route à la circulation, depuis la semaine dernière avec des amas de pierres et des bacs à ordures. Selon les protestataires, depuis près d'un mois, les familles vivent dans l'angoisse car leurs habitations ne tiennent qu'à un cheveu. «L'immeuble qui se situe au milieu de nos immeubles s'est effondré il y a plus d'un mois, et nos habitations menacent de s'effondrer à la moindre secousse» assure un des habitants. Ce dernier affirme qu'ils sont livrés à leurs sort et qu'il n'a reçu aucune promesse de relogement. Les mal-logés ont tenu à adresser un appel pressant au wali d'Oran, pour l'envoi d'une commission, pour constater de visu, dans quelles conditions ils vivent. «La majeure partie des familles, habitant des immeubles en ruine ont été relogées, alors que nous qui vivons sous une menace permanente, depuis plusieurs années, nous n'avons toujours pas été intégrés à ces opérations. Nous interpellons le wali d'Oran, avant qu'un drame ne survienne», indique un père de famille en colère. La rue



Ph.: B. H. Karim

des Jardins, signalons-le a été fermée, le mois dernier par les services de la commune, suite à l'effondrement d'une grande partie d'un immeuble désaffecté, au 31. Cet immeuble de 4 étages a été vidé de ses occupants, lors des premières opérations de relogement qui ont ciblé le vieux bâti au quartier populaire de Sidi El Houari, il y a 2 années. Toutefois la démolition de cet immeuble posait un grand problème aux responsables locaux, du fait qu'il se situe au milieu de deux autres immeubles occupés par plusieurs familles. L'effondrement de ce qui reste de cet immeuble risque d'entrainer, dans sa chute, les deux autres immeubles. Un véritable casse-tête pour les services de la commune

La rue des jardins, fait partie des artères à grande concentration d'habitants, menaçant ruine, datant de l'époque coloniale. Il y a plus de 5 années, cette rue avait été fermée à la circulation suite à un important affaissement. Après 3 années de fermeture à la circulation automobile suite à cet affaissement, la rue des Jardins, un axe important reliant les anciens quartiers de Sidi El Houari, El Derb, Ras El Ain et les Planteurs, a été rouvert après d'importants travaux et l'installation d'un mur de sou-

tènement. La réouverture de cet important axe a nécessité, pour sa réhabilitation, une somme de 32 millions de dinars. Les travaux de confortement de cette voie, située entre les quartiers El Derb et Sidi El Houari, supervisés par la DUC, avaient nécessité 4 mois. Ils ont été réalisés dans les délais prévus par une entreprise nationale. Sa réouverture avait permis de désengorger la rue Philippe située à proximité où les navettes des transporteurs en commun, surtout les privés et les clandestins, vers la corniche oranaise sont légions, au quotidien, dans une anarchie totale.

Signalons, enfin, que cet énième effondrement pose l'épineux problème des habitations désaffectées suite aux dernières opérations de relogement. Le problème qui se pose est que de nombreux édifices, laissés vacants depuis le lancement des opérations de relogement, en 2006, n'ont pas été démolis à ce jour, soit près de 10 ans, après leur évacuation. Les immeubles menaçant ruine constituent un véritable danger pour les riverains, surtout que le taux de démolition ne dépasse pas les 15%, selon les déclarations de la commission de l'Environnement de l'Assemblé populaire de wilaya (APW).

Port d'Oran

591 têtes de caméra de surveillance et 595 portables saisies

Les douaniers chargés de la visite des voyageurs opérant au port d'Oran et relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes, Oran Port, sont parvenus, avant-hier, à mettre la main sur des marchandises sensibles et autres à caractère commercial que des voyageurs tentaient d'introduire frauduleusement, au pays. En effet, c'est au cours du traitement des voyageurs, en provenance d'Alicante, à bord du car-ferry « El Djazair 2 » que les douaniers ont saisi, dans un premier temps, un lot

de 360 portables de marque Galaxy et 100 flacons de shampoing qu'un voyageur tentait d'introduire frauduleusement. Cette marchandise à caractère commercial n'a pas été déclarée aux douaniers, apprend-on à la direction régionale des Douanes d'Oran.

Toujours dans le cadre du traitement des passagers, il a été découvert un lot

de 591 têtes de caméra de surveillance,

une marchandise sensible et soumise à une autorisation préalable, pour son importation. Les douaniers ont, également,

saisi une autre quantité de 235 portables de marque Samsung Galaxy, soit au total 595 portables.

La valeur de cette marchandise est de 535 millions de centimes. Ainsi et conformément aux articles 21, 303 et 325 du code des douanes, les douaniers ont saisi la marchandise, objet de la fraude. Les infractions relevées sont la fausse déclaration, marchandises sensibles à caractère commercial. Une amende a été dressée dans le cadre de ces affaires.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Mektoub



yesmahanna mina el-oualdine. On pardonne aux enfants.

Le birou, fel broud, somme la dite société installée au Sud de recruter son personnel d'exécution localement, mais c'est trop tard.

Prévoyants qu'ils sont, les birous de la décision pondent une loi. Toute société ou opérateur ne peut procéder à une embauche sans passer par le bureau de recrutement de la circonscription. C'est ce birou qui propose des travailleurs aux entrepreneurs, qui ont le droit de refuser s'ils ne répondent pas aux profils qu'ils veulent. Après la troisième proposition et le troisième refus, ils peuvent recruter le personnel qu'ils avaient déniché.

En quelques mots, on installe tous les mécanismes pour encourager l'investissement. On se demande après pourquoi le capital privé national et étranger boude le bled. Déjà si birou registre de commerce, c'est la croix et la bannière; si en plus les ressources humaines sont gérées par birou main-d'œuvre...

De puis quelques ans, on n'arrête pas d'innover. Initiative sur initiative viennent ponctuer notre quotidien. Des actions décidées fel birou ou fel broud pour gérer la rue. C'est la politique du dos rond d'âne qui se généralise. On intervient en aval pour régler un problème profond. Une voiture écrase un enfant. C'est la population qui bloque la route et les autorités, mel birou ou fel broud, qui répondent par un dos-d'âne. Tout rentre dans l'ordre.

Une entreprise nationale installée au Sud qui recrute et importe ses chauffeurs et femmes de ménage du Nord. Les locaux sont mécontents et crient à l'injustice. Ils ont raison, mais personne ne veut les entendre. Ils sortent dans la rue, saccagent quelques birous. Ils sont embarqués par la police, mis au broud : c'est normal. Ils vont être jugés. Leurs parents sortent dans la rue. Ils saccagent d'autres birous et demandent la libération de leurs enfants. Allah

Oued Tlelat

700 logements sociaux attribués avant la fin de l'année

K. Assia

ment des listes des bénéficiaires. Ces logements viennent s'ajouter à plus de 17.000 autres, à travers la wilaya, dont une partie a été réceptionnée et une autre le sera, avant la fin 2016.

La daira de Oued Tlelat, signons-le, a déjà accueilli plus de 1.000 familles venues de différents quartiers d'Oran notamment El Hamri, Mediouni, Douar Cheklaoua, etc.... dans le cadre des grandes opérations de relogement des familles du vieux bâti, entamées depuis le début de l'année 2015. Par ailleurs et selon le directeur de l'OPGI, les opérations de relogement et d'éradication de l'habitat précaire se poursuivront, tout au long de cette année. M. Saber a souligné que le programme de relogement, lancé le 4 novembre 2015, a permis à des milliers de familles, occupant des habitations précaires, de bénéficier de logements décents. Le directeur de l'OPGI a ajouté que l'année 2017 sera marquée par la réception de 21.000 logements sociaux. Depuis 2014, près de 20.000 logements ont été attribués à Oran. Les opérations de relogement des familles sinistrées, résidant dans des immeubles en ruine, a permis, en 2015, de reloger 10.300 familles. Les listes des bénéficiaires ont été élaborées, en coordination avec les comités des quartiers. Aussi, cette année pas moins de 6.400 familles ont été concernées par ce programme. Ces familles ont été répertoriées suite au dernier recensement, lancé le mois de novembre dernier, à travers les secteurs urbains de la commune d'Oran. Il s'agit des familles habitant des immeubles menaçant ruine, dans la ville d'Oran.

Clinique spécialisée en chirurgie orthopédique de Misserghine

Lancement, avant fin 2016, de la chirurgie de la colonne vertébrale

La clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et rééducation fonctionnelle des victimes d'accident du travail de Misserghine, se lancera, avant fin 2016, dans la chirurgie de la colonne vertébrale, a-t-on appris du directeur de cet établissement de santé publique.

Cette pratique chirurgicale délicate prendra en charge, au départ, certains cas de différentes couches de la société, a indiqué Djellat Abdellah, soulignant que la priorité sera accordée ensuite aux victimes des accidents du travail, aux travailleurs assurés et ayant droit et aux nécessiteux. Ce projet intervient en application des orientations du directeur général de la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) dont relève la clinique, pour prendre en charge des malades de la colonne vertébrale et réduire, par conséquent, les transferts à l'étranger. Grâce à la compétence du staff médical en place et des équipements sophistiqués mis à sa disposition, cette clinique a réussi à faire un bond qualitatif en matière de chirurgie orthopédique depuis son lancement, en 2009, commençant au départ par les membres inférieurs.

Dans ce sens, elle a adopté, en 2010, la chirurgie arthroscopique portant sur la pose de la prothèse totale de la hanche et du genou et qui a réalisé des résultats jugés po-

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

Soudani Houaria, 37 ans, Bastide

Abdallah Hind, 44 ans, Larbi Ben M'hidi

Youssef Mohamed, 79 ans, Oran

Benatia Majda, 47 ans, 4 rue Yahiaoui Abdekader

Horaires des prières pour Oran et ses environs

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h34	12h52	16h12	18h47	20h04



En hausse pendant la fête de l'Achoura Quand la mendicité fait recette

J. Boukraa

Le nombre de mendiants augmente, de jour en jour, à Oran et surtout à l'approche des fêtes religieuses. Ces derniers jours et à l'approche de l'Achoura, on les retrouve partout : aux feux de signalisation, à l'entrée des mosquées, des écoles, des restaurants et des arrêts de bus. Certains vont même jusqu'à faire du porte-à-porte... Ces mains qui se tendent pour demander l'aumône. A chacun sa méthode. Ce genre de pratiques, bien qu'interdit par la loi, prend de l'ampleur et les mendiants professionnels s'organisent, de plus en plus, dans des réseaux. Des réseaux qui emploient surtout les femmes et les enfants. Des femmes très jeunes, avec des enfants, souvent avec des bébés de quelques mois, voire d'à peine une semaine, ainsi que des adolescents, envahissent, chaque matin, les artères de la ville d'Oran, à l'instar des grandes villes d'autres wilayas. En dépit des efforts des services de l'Action sociale pour assainir la situation, les mendiants refusent de se rendre à 'Diar Erraha', des pensions de personnes âgées et démunies, tout simplement parce qu'ils (et elles) trouvent leurs comptes dans les rues, plutôt que d'aller se reposer dans ces pensions. Bien que les services concernés fassent état d'une nette régression de leur nombre, on les trouve un peu partout.

En effet depuis 2010, le SAMU social d'Oran a pris en charge près de 1.800 mendiants, dont 510 en 2011, 442 en 2012, 240 en 2013, 309 en 2014, une centaine en 2015 et un nombre identique cette année. Ces chiffres indiquent que leur nombre est en régression et ce grâce aux campagnes de sensibilisation et les aides de quelques organismes et associations et les mesures prises par la direction de l'Action sociale. Aussi cette direction a renforcé le dispositif de lutte contre le fléau de la mendicité. Les mendiants professionnels sont appréhendés avec la contribution des servi-



ces de sécurité et des autorités judiciaires, territorialement, compétentes avant d'être transférés devant les tribunaux pour répondre de leurs actes. En effet les artères principales ou les places publiques demeurent l'exemple le plus frappant pour cette tranche de mendiants et mendiantes, et nombreuses sont toutes ces femmes qui bordent les trottoirs, implorant la pitié de tous les passants... Le «laisser-aller» de certains services aidant, les barons de la mendicité se sont partagés les territoires et effectué des recrutements parmi les populations vulnérables. On croit savoir que ce nouveau commerce génère une fortune et est similaire à l'esclavage des temps modernes. La majorité sont venus d'autres villes, voire de wilayas lointaines. Adossés aux murs ou couchés à même le sol, ces quérandeurs mettent à terre tout le paquetage : bébés, couches, biberons, boîtes de lait, ordonnances, boîtes de médicaments... avant d'entamer leur litanie. Ultime échappatoire, pour certains citoyens excédés par la misère de la vie quotidienne, le chômage et la précarité, moyen de doubler ses gains pour d'autres, peu importe la définition, la mendicité demeure, pour ces passants, le reflet de la misère sociale qui s'est emparée de certaines couches sociales.

Chacun à sa manière aborde les passants et arrive, parfois, même à les agresser, jusqu'à ce que la personne cède. Pour les hommes, c'est souvent à proximité des mosquées qu'ils quittent la charité, en invoquant différents motifs à même de sensibiliser tous les fidèles, les uns pour compléter leurs voyages pour des destinations lointaines, les autres pour y subir une opération chirurgicale, l'achat de médicaments ou des analyses avec présentation de documents pour confirmer le bien-fondé de leurs demandes qu'elles soient fictives ou réelles. Les exemples ne manquent pas. Ainsi et dans le cadre d'une opération de recensement menée par la direction de l'Action sociale, en collaboration avec la SAMU social d'Oran, des dizaines de mendiants ont été répertoriées et des fiches sur leur situation sociale ont été élaborées.

Le but de cette action est de faire bénéficier cette catégorie de la société des différents dispositifs d'insertion professionnelle d'aide, alors qu'en cas de récidives des mesures seront prises à leur rencontre. Ce genre de pratiques bien qu'interdit par la loi prend de l'ampleur et les mendiants professionnels s'organisent, de plus en plus, dans des réseaux...

Vaccination du cheptel contre la rage, la clavelée et la fièvre aphteuse

130.000 doses mises à la disposition des éleveurs

K. Assia

Comme chaque année à cette période, l'Inspection vétérinaire de la wilaya d'Oran a consacré 130.000 doses de vaccins pour mener à terme l'opération de vaccination du cheptel ovin et bovin contre la clavelée, la rage et la fièvre aphteuse. La première opération de vaccination va mobiliser les vétérinaires privés et cibler les ovins contre la clavelée. Une deuxième campagne de vaccination antirabique sera lancée, par la suite, pour cibler le cheptel bovin. Pour mener à bien cette campagne de vaccination, des vétérinaires pri-

vés ont été mandatés. Le vaccin est remis, gratuitement, aux éleveurs. La priorité est accordée pour lutter contre les maladies les plus fréquentes qui frappent le cheptel notamment le kyste hydatique et la fièvre aphteuse. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les maladies animales et la préservation du cheptel et de la santé du consommateur. Elle comprend un programme de vaccination contre la clavelée pour les ovins et caprins, maladie infectieuse qui affecte cette catégorie de cheptel bien qu'elle ne soit pas transmissible à l'homme ainsi que, la brucellose, la fiè-

vre aphteuse et la rage qui font des ravages parmi le bétail. Cette opération a été précédée par une autre campagne de vaccination, clôturée le mois d'avril et qui a touché plus de 20.000 vaches contre la fièvre aphteuse, et 44.000 moutons contre la clavelée.

Cette campagne de vaccination, destinée à immuniser le cheptel bovin, contre les maladies a aussi pour but de sensibiliser les éleveurs sur la nécessité d'une telle action et les informer sur l'hygiène. Par ailleurs, il faut savoir que la clavelée et la fièvre aphteuse demeurent des maladies contagieuses et parfois mortelles.

CRASC Oran

Hommage à la sociologue algérienne Fanny Colonna

Un hommage sera rendu, mardi, à Oran, à la sociologue algérienne Fanny Colonna, en reconnaissance à sa contribution à l'émergence de l'anthropologie culturelle du Maghreb et de l'Orient musulman.

Cette journée-hommage est organisée par le Centre de recherche en Anthropologie sociale et culturelle (CRASC), en collaboration avec l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) et le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

Née en 1934 à Theniet El Abed, dans la wilaya de Batna, et décédée en novembre 2014, cette sociologue a été, sa vie durant, animée par un

désir ardent et constant de contacts et d'échanges avec la communauté scientifique d'Algérie et d'ailleurs. Les organisateurs de cet hommage estiment que cette sociologue figure parmi celles et ceux qui ont constamment œuvré pour faire advenir une science humaine et sociale sans «tabous» ni «complexes». «Elle avait débroussaillé, dénivélé, labouré et semé, à l'instar de nombreux chercheur(e)s algériens, le champ des sciences humaines et sociales.

Une large part de ses travaux, et notamment ses toutes dernières publications, évoquent la transmission générationnelle des pratiques et des échanges Sud/Sud, dans les sciences humaines et so-

ciales», soulignent-ils dans une présentation de l'hommage.

Fanny Colonna avait participé à la formation d'étudiants algériens dans le cadre des ateliers de formation, organisés par l'Ecole doctorale d'anthropologie, pilotée par le CRASC. Colonna a rompu avec une pensée coloniale à partir de la critique du déracinement et de l'exclusion des sociétés colonisées. Elle s'est consacrée à une réflexion sur les conditions d'une histoire sociale du Maghreb colonial, et en particulier de l'Algérie. Cette journée-hommage, placée sous le thème : «Fanny Colonna : une sociologue de l'Indépendance», abordera la plupart des sujets qui concernent cette personnalité.

Rudemment concurrencées par les grandes surfaces Les épiceries du coin... Est-ce la fin d'une époque ?

Les épiceries de quartier sont rudement concurrencées, ces dernières années, à Oran, par les superettes et les grandes surfaces. Il est vrai que les temps ont changé, tout comme les gens et leurs habitudes de consommation. Supérettes, mini-prix et supermarchés poussent comme des champignons à Oran. L'ouverture d'un de ces commerces modernes est vécue comme un véritable événement drainant les grandes foules. Depuis quelque temps, bon nombre d'Oranais ont changé leurs habitudes : c'est dans les supérettes, mini-prix et autres supermarchés qu'ils font leurs courses, histoire d'acquérir ce dont ils ont besoin en un seul lieu et avec un très large éventail de produits de première nécessité proposés. Ces espaces commerciaux proposent non seulement des denrées locales, mais également des produits d'importation, véritables tentations pour les yeux et saignées pour les bourses. Des étalages bien garnis de toutes les marques disponibles sur le marché, le client a l'embarras du choix. Toutefois, les petites bourses auront du mal à s'en approvisionner, préférant ainsi l'épicier du coin ou le propriétaire du magasin d'alimentation générale de la cité, seuls qui continuent encore à ouvrir «un carnet» et à vendre à crédit.

A CHACUN SELON SES MOYENS

Pour Mohamed, fonctionnaire de 45 ans, rencontré dans un centre commercial, l'ère de l'épicier est «bien révolue», laissant la place à une multitude de supérettes et centres commerciaux, dans toute la wilaya. Selon lui, le changement du mode de vie des Algériens, l'accès aux chaînes satellites et la réduction du temps consacré aux achats, au profit du travail, conduisent les consommateurs à se rapprocher davantage de la grande distribution. «Je préfère faire mes courses dans un centre commercial pour me procurer tout ce dont ma famille a besoin, dans un cadre très organisé et agréable, une fois par semaine. Les allers-retours chez l'épicier c'est fini pour moi», a-t-il souligné.

Pour Nachida, mère de famille, rencontrée dans un autre centre commercial, ouvert à Oran, depuis peu, les supérettes et les grandes surfaces de proximité ont été très vite «adoptées» par les consommateurs. «Ces surfaces sont un concept nouveau. Finis les interminables allers-retours chez le boucher, le boulanger, l'épicier ou le droguiste du coin. Lorsque vous faites vos emplettes dans une supérette, vous faites un gain de temps et vous avez le choix des produits. En fait, c'est du dix en un», s'est-elle exclamée. Toutefois, l'accès à ces lieux nécessite forcément un moyen de transport, ce qui n'est pas à la portée de tous. Même les moyens de transport en commun ne sont pas très pratiques pour des «sorties» de ce genre dans la mesure où l'on sort avec un tas de paquets et de sacs à la main. De son côté, Mahrez estime qu'un véhicule est primordial pour se rendre à un supermarché. «Un centre

commercial nous permet de faire nos emplettes et nos achats pour plusieurs jours dans un même lieu. On en ressort, les bras chargés de paquets et de sacs et il est impossible de prendre un bus ou un taxi, d'où l'utilisation de la voiture est plus que nécessaire», explique-t-il. Les personnes non véhiculées préfèrent se rendre chez l'épicier du coin, même plusieurs fois par jour, d'autant plus que les prix sont presque les mêmes.

ETRE ÉPICIER, PLUS QU'UN MÉTIER

Pour Ammi Abdelouahab, un sexagénaire habitant à Hai Sabah à Oran, c'est une autre histoire. L'épicier du quartier n'est pas seulement un marchand ordinaire de produits alimentaires, mais surtout une connaissance, un voisin et un ami de longue date, pour ne pas dire un intime et parfois un confident. «À Oran, des supérettes et des centres commerciaux ont ouvert leurs portes ces dernières années. En dépit de l'abondance de leurs offres, tous les produits que je consomme proviennent de chez Mokhtar, l'épicier de ma cité», a-t-il indiqué. Pour ce retraité, l'épicier du quartier, voisin et ami de longue date, ne peut être remplacé, «car tout ce dont j'ai besoin à la maison est là, le pain, le lait, les pâtes, les fruits secs, la semoule, le sucre, l'huile et même les détergents et les légumes», affirme-t-il. Amaria, mère au foyer, abonde dans le même sens. Pour elle, nul ne peut remplacer son épicier. Sa maigre bourse ne lui permet pas de remplir des caddies entiers. Elle a confié ne pas pouvoir se passer de son épicier, car elle en aura toujours besoin spécialement à cause de sa petite bourse qui ne lui permet pas d'aller aux supermarchés. «Avec mon maigre salaire, je ne peux, malheureusement, pas me permettre le luxe des centres commerciaux. Chez mon épicier, je trouve tout ce dont j'ai besoin et il me permet même d'acheter à crédit. C'est une question de confiance. Il sait qu'à chaque fin du mois, je règle mes dettes et je n'ai jamais failli à ce rendez-vous», a-t-elle souligné.

Benameur, épicier, croit fermement à sa mission de service public. Il ouvre aux premières heures de la matinée jusqu'à tard dans la nuit. Il s'accorde une petite pause pour prendre, à la va-vite, son déjeuner et pour aller accomplir ses prières dans la petite mosquée de la cité. «Hamdoullah, la confiance et le respect règnent entre mes clients et moi. Je suis tout le temps à leur disposition. Je partage leurs moments de joie ou de douleur. Je les connais un par un et par leur prénom en plus», se félicite-t-il. Pour lui, être épicier, ce n'est pas seulement exercer un métier, mais c'est aussi des relations sociales, un savoir-vivre, une éducation et une culture à entretenir et à développer tout le temps. Aux yeux de Benameur, l'épicier «survivra» aux aléas imposés par le modernisme et le développement de la société. «Le glas ne sonnera pas de sitôt pour nous», s'exclame-t-il, avant de se tourner vers une fillette, venue acheter un kilo de semoule.

OUED EL DJEMAA

Un projet de logements qui traîne depuis six ans**Mahi Ahmed**

L'énevrement et le ras-le-bol ont gagné les souscripteurs postulant aux 130 logements LPA à Oued El Djemâa, 13 kilomètres à l'est de Relizane, à la suite du retard flagrant pour la livraison du projet par le promoteur chargé de la réalisation de ces logements. La direction régionale est pointée du doigt par les souscripteurs à cause des contraintes bureaucratiques qui ont entravé la finalisation du projet qui a été entamé en 2010. Cette montée au créneau intervient après que tous

les engagements aient été satisfait par les bénéficiaires qui ont du mal à comprendre ces lenteurs administratives qui font jaser. L'on indique que le projet en question est dans sa phase finale et sa réception ne tient qu'à quelques poussières. Les postulants ayant opté pour ce type de logement disent vivre dans des conditions difficiles avec leurs familles respectives et souhaitent en finir avec les difficultés quotidiennes.

Les charges du loyer sont devenues insupportables pour la plupart d'entre eux. Des années sont passées et l'attente n'a que trop duré, affirme-t-on.

REMCHI**Mobilisation contre les crues et les inondations****Khaled Boumediene**

Des chargeurs sur les berges de l'oued «Dahmane» et «Chaâbat Yamma» pour remonter les déchets à l'aide de godets et de tractopelles, des camions à benne pour transporter les détritus à évacuer, et une vingtaine d'ouvriers communaux pour ramasser et remonter manuellement les objets épargnés : samedi dernier, à Sidi-Bounoir (commune de Remchi), les APC de Remchi, Ain Youssef et Chetouane et les entreprises Sogherwit, Bensada Noredine, Bouhenna mènent une opération conjointe de curage pour améliorer les conditions de drainage et d'écoulement des eaux pluviales au niveau de ces bassins versants (traversant une partie de cette agglomération), devenus de véritables poubelles. Sur des dizaines de mètres, les volontaires ont dégagé d'énormes quantités de gravats, de déchets ménagers, et d'objets hétéroclites qui empêchaient l'écoulement des eaux pluviales, juste à côté des habitations et une école primaire. «Aujourd'hui, les conditions sont idéales pour faire ce travail de nettoyage avant l'arrivée des mauvaises conditions climatiques de l'hiver. Cette action commune initiée par notre direction sur instruction de M. le wali de Tlemcen, englobe les services de trois APC de la daïra de Remchi, la Sogherwit et deux entreprises privées. Un partenariat qui permet de se partager les tâches, et les frais du même coup : chaque APC et entreprise ont mobilisé deux engins et deux camions en plus d'une vingtaine d'agents communaux qui ont été résquisitionnés. C'est surtout pour anticiper les fortes crues et inondations aux conséquences dangereuses qui peuvent avoir lieu sur ces bassins versants à la fin de l'automne ou au dé-



but de l'hiver prochains, connus pour leurs pluies abondantes et concentrées. Nos ingénieurs ont d'abord pris connaissance des fonctionnements hydrologiques des deux bassins versants, les pentes et l'oued de Sidi-Bounoir. Ils ont eu une idée précise sur l'identification des caractères physiques de ces terrains. Et un diagnostic a été établi sur la genèse et l'impact des crues. Il ne faut pas oublier que les inondations constituent, depuis ces dernières années, une menace sévère dans de nombreuses localités urbaines et rurales. Elles ont touché un grand nombre d'agglomérations. L'impact de ces phénomènes hydrologiques est aggravé non seulement par une extension urbaine non contrôlée, mais aussi par une dégradation accélérée du couvert végétal et des sols. Sidi Bounoir est une localité qui est confrontée aux risques d'inondation. Oued «Dahmane» et «Chaâbat Yamma» présentent pour

elle un danger potentiel. Les risques hydrologiques sont d'autant plus sérieux que l'agglomération se trouve au contact de Oued «Tafna». Elle connaît actuellement des crues violentes presque tous les ans, le plus souvent en décembre. Donc les riverains ont un rôle important et doivent être vigilants à ces crues et inondations. Ils ne doivent pas agraver la situation en jetant des gravats dans les bassins versants, car les dépôts accumulés sur les fils d'eau ou les berges limitent les écoulements et favorisent les débordements. Il y a aussi les phénomènes d'érosion, de déforestation et du surpâturage. Cette louable initiative des autorités de la wilaya et de la daïra de Remchi, a été très appréciée par les habitants de Sidi-Bounoir. A noter que les localités de Gouassis (Remchi), Hennaya, Ain Ghoraba, Benskrane, et Sebdou connaissent elles aussi ces problèmes de crues et d'inondations.

EL-BAYADH**Le financement des petites entreprises en question****Hadj Mostefaoui**

Patrons d'entreprises et investisseurs privés, toutes activités confondues, y compris ceux à la tête de petites et moyennes entreprises, ont été conviés à participer à une journée de sensibilisation et d'information, sous la coupole de la salle de réunion de l'APW, présidée par M. Hosni Benabbès, directeur général du FINALEP. Comme son nom l'indique, cet organisme a pour mission essentielle de soutenir financièrement et accompagner pas à pas les investisseurs privés et jeunes entrepreneurs opérant dans la sphère de la production des biens et services quel que soit le secteur d'activité économique. Dans un brillant exposé, le directeur général du FINALEP a longuement mis en exergue le rôle et la mission dévolue à la caisse d'investissement de la wilaya, appelée à soutenir financièrement le nouveau promoteur à hauteur de 49%, soulignant au passage et à titre d'exemple que si l'évaluation d'un quelconque projet est de 1 milliard de DA, la banque lui assurerait un apport finan-

cier de 30% tandis que le reste, soit 70% sera partagé en deux parts distinctes, la première de 51% pour l'investisseur et le reste, 49% par le FINALEP. Une aubaine pour ces nouveaux investisseurs, le plus souvent très friable lorsqu'il s'agit pour certains d'entre eux de mettre la main à la pâte pour concrétiser leurs projets. Autres thèmes également débattus par les participants, le concept capital, la gestion des fonds d'investissement de la caisse de wilaya en tant que source de financement, ont fait l'objet d'un sérieux débat par les participants, quelque peu timides et craintifs car n'ayant aucune notion des règles et des pratiques bancaires financières nouvelles.

Intervenant de son côté avec brio pour dissiper les craintes des nouveaux investisseurs privés, M. Mustapha Khechiba, directeur de l'investissement et des mines de la wilaya a rappelé à l'assistance que le cadre juridique de ces nouvelles modalités entrées en vigueur entrant dans le cadre du financement des petites et moyennes entreprises par la caisse de wilaya, sont claires et desti-

TIARET

Salon du cheval, de Sidi Khaled à Jacques Berque**El-Houari Dilmi**

Pour sa neuvième édition de puis sa création à la fin des années 80, le Salon national du cheval «n'a pas coûté beaucoup d'argent à l'Etat, puisque presque entièrement financé par des sponsors», s'est réjoui le wali de la wilaya, M. Abdesslam Bentouati. Entièrement dédié au noble équidé et son histoire multimillénaire, cette neuvième édition aura tenu toutes ses promesses. Véritable kermesse grande nature, la manifestation, culturelle et scientifique, s'est étalée quatre jours durant, attirant du monde des quatre coins du pays. La bonne nouvelle est d'abord venue de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement, du Tourisme et de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, qui a déclaré à l'ouverture du salon que cette manifestation dédiée à la préservation du patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie, «sera institutionnalisée et érigée en salon professionnel, probablement dès l'année prochaine», a-t-elle promis. Samedi, dernier jour du salon, la waâda dédiée au saint patron de la ville, Sidi Khaled, a drainé la grande foule, avec comme invitée surprise, le ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, en visite éclair dans la wilaya. Arrivé samedi matin, Tahar Hadjar s'est rendu au pôle universitaire de Karman où il a inspecté les sites de construction de 4 000 places pédagogiques et une résidence de 2 000 lits, avant de se rendre au centre équestre où il a assisté à un somptueux spectacle de fantaisie et une partie du concours international de saut d'obstacles. Jeudi, le ministre de la Culture a également assisté à plusieurs

MASCARA**10.000 logements attribués avant la fin de l'année****Abid Djebbar**

Lors de sa dernière visite de travail et de prospection au niveau des chantiers de la réalisation de 6.348 logements de divers types implantés au niveau de la ville de Mascara, le wali Salah El Affani a annoncé que pas moins de 10.000 logements tous types confondus seraient distribués au niveau de plusieurs communes à travers la wilaya avant la fin de l'année 2016, apprend-on de source administrative. Le wali a fait re-

SIG**780 unités de boissons alcoolisées saisies****Abid Djebbar**

Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées, la police judiciaire de Sig est parvenue en fin de semaine à la saisie d'une quantité de 780 unités de boissons alcoolisées, ainsi qu'à l'arrestation de deux individus âgés respectivement de 30 et 31 ans, au niveau du barrage dressé à l'entrée ouest de la ville de Sig.

L'attention des policiers a été attirée par un véhicule suspect; le conducteur a refusé de se soumettre, prenant ainsi la fuite en abandonnant le compa-

gnon et le véhicule. Les policiers ont alors réussi à arrêter le compagnon âgé de 31 ans avant de procéder à la fouille du véhicule, ce qui a donné lieu à la découverte de 720 unités de type Beaufort et 60 unités de vin. Les boissons en question ont été saisies et le suspect arrêté pour usage d'enquête. La police a réussi aussitôt à arrêter le second suspect qui était en fuite. Une procédure judiciaire a été établie avant de les présenter à la justice qui a placé le suspect principal âgé de 30 ans en détention, alors que le second a bénéficié d'une citation directe.

AIR ALGERIE

----- LUNDI -----

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	08h45
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	15h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	15h30
Oran - Constantine	18h30
Oran - Adrar	09h00
Oran - Béchar	16h20

----- MARDI -----

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h00
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	09h00
Oran - Laghouat	13h00
Oran - Constantine	14h40
Oran - Adrar	21h30

----- ALGER -----

Vol	Départ
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h50
Alger - Oran	15h05
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Annaba - Oran	11h50
Laghouat- Oran	11h00
Constantine - Oran	17h10
Adrar - Oran	23h55

----- INTERNATIONAL -----

----- LUNDI -----

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Casablanca	14h05
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20
Oran - Medine	22h45

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Oran

Marseille - Oran

Toulouse - Oran

Casablanca - Oran

Paris-CDG - Oran

Alicante - Oran

Madrid j+1- Oran

----- MARDI -----

----- ARRIVÉE -----

Oran - Paris-Orly

Oran - Marseille

Oran - Toulouse

Oran - Istanbul(+1)

Oran - Lyon

Oran - Paris-CDG

Oran - Alicante

Paris-Orly - Oran

Marseille - Oran

Toulouse - Oran

Istanbul (+1) - Oran

Lyon - Oran

20h00

Paris-CDG - Oran

Alicante - Oran

18h20

----- BECHAR -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Bechar

Marseille - Bechar

Toulouse - Bechar

Istanbul (+1) - Bechar

Lyon - Bechar

20h30

----- CHLEF -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Chlef

Marseille - Chlef

Toulouse - Chlef

Istanbul (+1) - Chlef

Lyon - Chlef

16h15

----- MAGHNIA -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Maghnia

Marseille - Maghnia

Toulouse - Maghnia

Istanbul (+1) - Maghnia

Lyon - Maghnia

16h00

----- ORAN -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Oran

Marseille - Oran

Toulouse - Oran

Istanbul (+1) - Oran

Lyon - Oran

15h00

----- ALGER -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Alger

Marseille - Alger

Toulouse - Alger

Istanbul (+1) - Alger

Lyon - Alger

15h40

----- MAGHNIA -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Maghnia

Marseille - Maghnia

Toulouse - Maghnia

Istanbul (+1) - Maghnia

Lyon - Maghnia

15h25

----- ORAN -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Oran

Marseille - Oran

Toulouse - Oran

Istanbul (+1) - Oran

Lyon - Oran

15h40

----- ALGER -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Alger

Marseille - Alger

Toulouse - Alger

Istanbul (+1) - Alger

Lyon - Alger

15h40

----- BECHAR -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Bechar

Marseille - Bechar

Toulouse - Bechar

Istanbul (+1) - Bechar

Lyon - Bechar

15h40

----- CHLEF -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Chlef

Marseille - Chlef

Toulouse - Chlef

Istanbul (+1) - Chlef

Lyon - Chlef

15h40

----- MAGHNIA -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Maghnia

Marseille - Maghnia

Toulouse - Maghnia

Istanbul (+1) - Maghnia

Lyon - Maghnia

15h40

----- ORAN -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Oran

Marseille - Oran

Toulouse - Oran

Istanbul (+1) - Oran

Lyon - Oran

15h40

----- ALGER -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Alger

Marseille - Alger

Toulouse - Alger

Istanbul (+1) - Alger

Lyon - Alger

15h40

----- BECHAR -----

----- ARRIVÉE -----

Paris-Orly - Bechar

Marseille - Bechar

Toulouse - Bechar

Istanbul (+1) - Bechar

<p

Publicité mobile

Comment captiver un consommateur en quelques secondes

Réussir à stopper, ne serait-ce qu'un instant, le glissement incessant des doigts des consommateurs sur leurs écrans tactiles: c'est le nouveau Graal des annonceurs publicitaires à l'heure des smartphones et des réseaux sociaux.



Par John Biers

Même le déodorant Old Spice, qui à plus de 80 ans est une figure bien établie dans les salles de bains américaines, apprend encore de nouvelles recettes. La marque, qui appartient au groupe de produits de grande consommation Procter & Gamble, propose aux 2,6 millions d'abonnés de sa page Facebook un flot continu de jeux vidéo, de concours et de publicités ne dépassant parfois pas deux secondes. Certains annonceurs recourent même à la neuroscience pour étudier quels signaux audio et vidéo ont le plus de chance d'attirer et retenir l'intérêt de l'impatient utilisateur de smartphone. D'après diverses études, un consommateur regarderait en effet son téléphone en moyenne 150 fois par jour. Mais jamais bien longtemps. «On a le droit à une audition de trois secondes», résume Frank Amorese, responsable médias chez Heineken USA. «Si on compte sur la 14e ou la 15e seconde pour qu'une pub fasse son effet, ça ne va pas marcher.»

UNE RÉVOLUTION TOUS LES SIX MOIS

Les publicités doivent être taillées sur mesure pour les larges écrans de télévision ou ceux beaucoup plus petits des smartphones. Les annonceurs publicitaires sont lancés dans une course d'autant plus étourdissante pour établir

une connexion avec les consommateurs que les plateformes sociales et mobiles ne cessent d'émerger et d'évoluer, à un rythme toujours plus rapide. «Le paysage change tous les six mois», relève Frank Amorese. «Nous devons vraiment identifier comment les consommateurs interagissent avec chaque plateforme, puis quelle expérience créative nous voulons leur apporter», a commenté cette semaine Marc Prichard, un responsable marketing de P&G, lors de la conférence new-yorkaise Advertising Week. «Mais cela doit toujours avoir l'air d'une seule marque, parce que les gens voient 5.000 publicités tous les jours, et c'est 10 fois plus qu'il y a dix ans», a-t-il ajouté. Les dépenses pour des publicités en ligne et sur mobile devraient atteindre 72,1 milliards de dollars cette année, selon la société de recherche eMarketer. Cela représente presque 37% du marché publicitaire total, et une croissance de 21% sur un an. A eux seuls, les réseaux sociaux devraient engranger 15,4 milliards. Heineken par exemple a doublé ses dépenses numériques sur les cinq dernières années, pour les porter à 30% de son budget publicitaire.

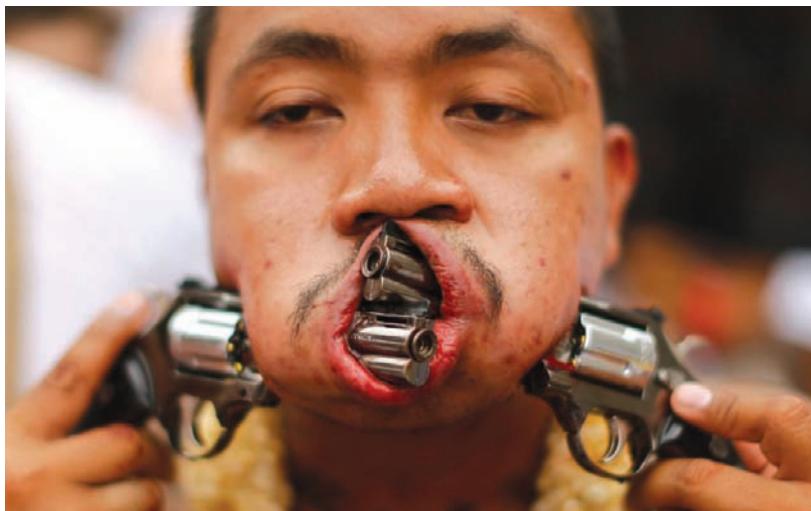
L'ESSENTIEL EST DE PARTAGER

Mobile et réseaux sociaux obligent aussi les annonceurs à trouver de nouveaux outils pour évaluer l'impact de leurs campagnes. «L'écran d'or pour mesurer l'intérêt des gens, c'est si cela se

partage» sur les réseaux, souligne Anna Fiebler, responsable marketing chez Pop-Sugar, un site internet féminin. Pour y arriver, toutes les publicités ne mettent pas forcément une marque au premier plan. Frito-Lay, qui dépense environ 40% de son budget publicitaire sur des supports numériques, propose ainsi sur sa page Facebook, en plus des traditionnels spots censés amuser le public, des conseils professionnels, sur le mentorat ou le networking. Une autre tendance de fond, c'est la vidéo, dont la consommation en streaming ou pour des événements en direct est en train d'explorer: elle pourrait représenter 80% des contenus sur smartphone d'ici 2020, prédit Will Platt-Higgins, vice-président chez le poids lourd de la publicité mobile Facebook. «On a le mariage parfait avec fondamentalement un superordinateur dans la poche, plus du wifi super puissant, plus un éditeur de vidéo et une caméra haute-définition», énumère-t-il. «Tout cela crée les conditions parfaites pour que nous nous mettions tous à mettre des vidéos en ligne comme des fous.» La croissance de la vidéo présente aussi de nouvelles opportunités pour Twitter, qui parle énormément sur la retransmission en direct d'événements sportifs. La vidéo «est désormais le format publicitaire numéro un pour nous, et il existait à peine il y a un an», relève Matt Derella, vice-président directeur des opérations chez Twitter. «C'est monté extrêmement vite, et c'est entraîné par le comportement des consommateurs.»

(AFP)

Thaïlande Piercing extrême



Des épées, des manches de hache, des brochettes et même un modèle de voilier ancien: les fidèles se transperçaient les joues à l'aide d'objets étranges dimanche au festival végétalien de Phuket, en Thaïlande, rite religieux taoïste fondé sur des mutilations expiatoires.

A travers l'Asie du Sud-Est, de nombreuses communautés chinoises adoptent cette semaine un régime végétarien à l'occasion de la fête taoïste «des neuf dieux empereurs», mais peu vont aussi loin que dans l'île de Phuket, dans le sud de la Thaïlande. Pendant toute la semaine, les fidèles témoignent de leur ferveur au travers de la douleur et de la

mutilation. Ils courrent sur des charbons ardents et se percent le corps à l'aide d'une grande variété d'objets lors de scènes parfois difficiles à regarder. Vêtus de robes, les festivaliers entrent dans une sorte de transe au son lancing de tambours, ce qui, expliquent-ils, leur permet de ne pas avoir mal. Un homme s'est ainsi fait transpercer la joue avec une pique en argent avant que la proie d'un modèle de voilier ancien n'y soit insérée. Puis, il a pris sa place dans un défilé à travers la ville.

«C'est une expérience inoubliable», dit à l'AFP Barry Rafferty, un touriste canadien de 55 ans. «Je suis surpris par le manque de sang». Julie Bedford, une

autre touriste canadienne de 33 ans, est étonnée de l'ampleur du festival. «Je pensais qu'il y en aurait une poignée mais où que l'on regarde, il y a des gens qui se font percer le visage». Ces rituels orchestrés par la communauté chinoise locale se répètent depuis 1825 dans cette île qui est un aimant à touristes. Selon la légende, tout a commencé avec une troupe d'opéra chinois miraculeusement guérie du paludisme en adoptant un régime végétarien strict. Pendant les rituels complexes de purification, les adeptes se privent de viande, d'alcool, de rapports sexuels et se mortifient dans leurs chairs. La plupart des adeptes sont des hommes,

mais quelques femmes franchissent aussi le pas. Un chauffeur de taxi, qui se présente sous son seul surnom de Chang (éléphant), explique qu'il n'a aucunement l'intention de se percer le corps mais qu'il respecte les règles d'abstinence. «Cela m'a déjà porté chance. La semaine dernière, je n'ai pas eu de travail mais hier, j'ai eu beaucoup de clients après avoir prié le seigneur Bouddha». Selon l'Autorité du tourisme de Thaïlande, le festival attire des centaines de milliers de visiteurs supplémentaires à Phuket. La plupart sont des touristes asiatiques, des Malaisiens d'origine chinoise, mais aussi des Chinois ou des habitants de Singapour et Taïwan.

Le prince saoudien Al-Walid revend un palace pour 152 M d'euros



Le groupe Kingdom Holding Co (KHC) du milliardaire saoudien Al-Walid Ben Talal a annoncé dimanche avoir revendu un hôtel de luxe au Canada, le Four Seasons Toronto, pour 225 millions de dollars canadiens (152,4 millions d'euros). Dans un communiqué mis en ligne sur le site du marché boursier saoudien Tadawul, KHC précise avoir finalisé la vente de Four Seasons Hotel pour 225 millions de dollars canadiens à un groupe de sociétés familiales appartenant à Shahid Khan, un homme d'affaires pakistano-américain. Le groupe du milliardaire saoudien ajoute avoir réalisé un bénéfice de 17 millions de dollars canadiens (11,5 millions d'euros) de la vente de l'hôtel, racheté il y a 4 ans pour 200 millions de dollars.

Il possède une chaîne d'hôtels de luxe à travers le monde, dont le palace parisien Georges V. Il détient aussi des parts dans Citigroup (banque), News Corp (médias), Apple (informatique), et Euro Disney (parc d'attractions). Le milliardaire saoudien est en outre devenu le deuxième actionnaire de Twitter.

Calais Manifestation de soutien aux migrants, heurts avec la police



Des heurts violents ont opposé samedi pendant trois heures à Calais (nord de la France) la police à des manifestants venus soutenir les migrants occupant le bidonville (la «jungle») promis à l'évacuation, faisant quatre blessés, selon les autorités et l'AFP. Ces échauffourées interviennent alors que la préfecture du Pas-de-Calais avait interdit jeudi cette manifestation de soutien aux migrants, organisée par la «Coalition Internationale des Sans-Papiers et Migrants (CISM)». Les migrants sur la bande des 100 m (qui avait été entièrement démantelée début 2016, NDLR), à l'intérieur même du camp», a expliqué à l'AFP Étienne Desplanques, directeur de cabinet de la préfète du Pas-de-Calais. S'en sont suivies des violentes échauffourées entre les deux camps: les migrants et les militants, dont beaucoup de Britanniques, ont lancé des pierres et projectiles divers. Les forces de l'ordre ont répliqué en tirant des grenades de gaz lacrymogènes et en multipliant les recours à un canon à eau.

«C'étaient des volées de cailloux, ça n'a pas arrêté», a témoigné un photographe de l'AFP présent sur les lieux. La situation était redevenue calme en début de soirée. Un peu plus tard, quatre autocars partis de Paris et transportant environ 200 personnes pour participer à cette manifestation interdite ont été bloqués à 40 km de la ville et ont dû rebrousser chemin. Il s'agissait «de militants d'ultra-gauche parisiens et de migrants en provenance de Paris», a indiqué à l'AFP la préfecture. Le gouvernement français a annoncé sa volonté de démanteler totalement d'ici la fin de l'année la «jungle» de Calais où vivent entre 7.000 et 10.000 migrants espérant rallier le Royaume-Uni.

Hong Kong

Façonner ses sourcils en même temps que son avenir

Vous voulez améliorer vos performances au travail ? Trouver l'amour ? A Hong Kong, Li Chau-jing a la solution: elle vous épilera les sourcils, ce qui vous permettra de réaliser votre rêve.

Me Li pratique l'art chinois plusieurs fois millénaire de lire sur les visages. Mais elle pousse le concept un peu plus loin: en modifiant légèrement le regard de ses clients, elle pense qu'elle améliore leurs chances dans la vie. Les étals proposant cette discipline ancestrale sont toujours présents dans les marchés et près des temples de Hong Kong, mieux connue pour sa forêt de gratte-ciel ultramodernes.

Ses praticiens pensent pouvoir prédire l'avenir des gens en interprétant leurs caractéristiques faciales: un front volontaire témoigne de la capacité de la personne à planifier longtemps à l'avance; des pommettes saillantes sont un signe de pouvoir. Un visage peut être lu comme un livre, assurent-ils, c'est la vitrine de la santé, de la richesse et de l'histoire familiale d'une personne.

Mais Mme Li pense qu'elle peut modifier les destins grâce à sa pince à épiler.

"C'est un changement immédiat et on peut apporter ce changement à tous", dit-elle à l'AFP, dont la clientèle va de sept à 77 ans. "Je peux aider quelqu'un dans un laps de temps très court, en lui apportant énergie et bonheur".

DISCIPLINE «SCIENTIFIQUE»

Dans sa longue robe blanche à pois violets, elle refuse de dire son âge mais explique travailler depuis 43 ans et avoir été

initiée par un mentor. Cette ancienne maquilleuse officie depuis six ans à Sham Shui Po, quartier populaire de la partie continentale de l'ancienne colonie britannique repassée sous tutelle chinoise en 1997. Les murs de sa boutique sont recouverts de photographies des yeux et des sourcils de ses clients. Les femmes ont tendance à lui demander de résoudre leurs problèmes conjugaux et sentimentaux, dit-elle. Les hommes veulent améliorer leurs chances au bureau.

D'après Sham Shui Po, les sourcils droits sont de meilleur augure que les sourcils incurvés. "Les gens dont les sourcils sont très droits n'auront pas à subir des épreuves trop nombreuses", dit-elle.

Edward Lam, 35 ans, technicien de télévision, assure avoir plus d'énergie depuis que ses sourcils ont été redessinés. "Je pense que l'impression que j'ai donnée pendant des entretiens de travail "était meilleure", raconte-t-il à l'AFP. "Mon but principal c'est d'obtenir des postes, d'améliorer mon réseau et ma carrière".

Chow Hon-ming, un "liseur de visage" traditionnel, assure qu'il s'agit d'une discipline scientifique présentant des accointances avec certains aspects de la médecine chinoise traditionnelle. Cette pratique, qui existe en Chine depuis 2.000 ans, s'est vraiment développée à la fin du Xe siècle, aux derniers jours de la dynastie Tang, époque synonyme de peur de l'avenir, explique M. Chow à l'AFP.



«LE NEZ DE JACKIE CHAN»

"Il y a des tournants dans la vie de quelqu'un et si on n'arrive pas à faire des choix à ces moments déterminants, on peut avoir envie d'aller voir un maître" de la discipline, poursuit-il. Pour lire sur un visage, il faut commencer par l'oreille gauche, qui évoque les sept premières années de la vie. L'oreille droite parle des sept années suivantes tandis que le nez, le menton et les yeux servent à prédire l'avenir.

Certaines caractéristiques faciales ont une signification: un menton en galochette ou une

mâchoire carrée veulent dire que la personne aura du pouvoir quand elle avancera en âge; des narines ouvertes et larges sont le signe qu'une personne a les poches percées...

"Le nez représente la richesse, vous n'avez qu'à voir le nez de (l'acteur) Jackie Chan, il est très grand", dit M. Chow, qui prédit aussi la victoire à la présidentielle américaine de Hillary Clinton car son menton est "plus fort" que celui de son rival Donald Trump. Pour lui, modifier un visage à la marge, comme en épilant les sourcils, ne mange pas de pain et peut insuffler de l'énergie à court terme. Mais tout changement draconien, en cas d'opération de chirurgie esthétique notamment, peut faire plus de mal que de bien, prévient-il.

De nombreux clients préfèrent la pratique traditionnelle de la discipline, celle qui se passe de pince à épiler. Près du temple très fréquenté de Wong Tai Sin, des dizaines d'élans bondés proposent à des milliers de touristes et de fidèles de se faire lire le visage. Fu Xiaohong, touriste chinoise de 26 ans, est venue pour régler un souci personnel. "J'ai un désir dans mon cœur", avoue-t-elle seulement. En sortant, elle se dit plus confiante, bien que circonspecte. "Je n'y crois pas totalement. Je suis juste venue essayer".

France: le garde du corps d'une princesse saoudienne mis en examen et écroué

Le garde du corps d'une princesse saoudienne, soupçonné d'avoir frappé un artisan français qui travaillait dans l'appartement parisien de sa patronne, a été mis en examen samedi et placé en détention provisoire, a-t-on appris de source proche de l'enquête.

Une information judiciaire a été ouverte pour violences avec arme, menaces de mort, vol et séquestration sur personne ayant provoqué une incapacité totale de travail (ITT) de moins de huit jours.

Paris

Un gang de voleurs de poussettes démantelé



Quatre personnes ont été interpellées et déférées devant la justice dans le cadre d'une affaire de vols de poussettes dans des crèches parisiennes.

Les faits, commis entre août 2015 et août 2016, concernent 160 poussettes déclarées volées, mais il pourrait y en avoir "beaucoup plus", a indiqué la commissaire de police Eva Devictor, chef du service d'investigation du commissariat des Ve et VIe arrondissement de Paris. "Le mode opératoire était toujours le même", a-t-elle expliqué.

Plusieurs individus, parfois accompagnés d'enfants pour ne pas attirer l'attention, "pénétraient dans le local à poussettes de crèches parisiennes, avant de les dérober".

Ces individus, "des gens du voyage" selon Eva Devictor, avaient mis en place "un véritable réseau" de vol, et de recel de poussettes, via des sites internet de vente entre particuliers.

Après plusieurs mois d'enquête, quatre personnes, trois femmes et un homme, dont des mineurs, ont été interpellées le 17 septembre dans les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne. Ils étaient tous connus des services de police. Lors de l'interpellation, des poussettes, plusieurs armes et 14.000 euros en liquide ont notamment été saisis.

Plusieurs victimes des vols ont déjà identifié leur poussette. L'affaire peut faire sourire et sembler "dérisoire", a reconnu Eva Devictor, mais représente un préjudice estimé à 100.000 euros. "On n'a pas l'habitude de travailler sur les poussettes, mais vu leur valeur, ce n'est pas une surprise", a-t-elle ajouté, notant une hausse récente de ces vols. Le prix des poussettes dérobées est estimé entre 300 et 1.000 euros pièce. Selon la commissaire, les auteurs présumés risquent jusqu'à quinze ans de prison pour vol en bande organisée.

Iran: quelque 400 fonctionnaires trop payés devront être jugés



Près de 400 fonctionnaires iraniens ayant indûment perçu des salaires trop élevés devront être jugés, selon les conclusions d'un audit présenté dimanche devant le Parlement à Téhéran. Ce rapport, commandé par le Parlement à la suite du scandale des "salaires exorbitants" révélé en mai en partie par les meilleurs les plus conservateurs opposés au gouvernement du président modéré Hassan Rohani, souligne que 397 fonctionnaires percevaient au moins 6.000 dollars par mois (5.340 euros), alors que le salaire moyen dans la fonction publique est de 400 dollars/par mois (355 euros). Des dirigeants de grandes entreprises publiques pouvaient gagner jusqu'à 20.000 dollars/mois (17.800 euros), voire beaucoup plus dans certains cas.

Ali Larijani, président conservateur modéré du Parlement, a affirmé que ces salaires portaient atteinte à l'image du secteur public et que des poursuites judiciaires avaient été lancées contre les 397 fonctionnaires surpayés.

"J'espère que (le rapport d'audit) sera la base d'une réforme fondamentale dans le pays, de sorte que des individus ne puissent plus" profiter de tels avantages, a-t-il dit. M. Larijani a précisé qu'outre les poursuites, les contrevenants devraient rembourser les sommes trop perçues, en précisant qu'à ce jour, 1,8 million de dollars avaient été remboursés. A la suite du scandale, le gouvernement avait annoncé décidé fin juillet de plafonner à 6.100 dollars (5.540 euros) les salaires mensuels des dirigeants du secteur public. Le guide suprême Ali Khamenei était lui-même monté au créneau pour dénoncer ces énormes salaires et plusieurs dirigeants du secteur public avaient dû démissionner. La publication des fiches de paie de responsables du secteur public avait terni l'image du gouvernement de Hassan Rohani, à un an de la présidentielle à laquelle il doit se représenter pour un second mandat de quatre ans.

France Décédée, elle reçoit ses impôts... à l'adresse de sa tombe

La mairie de Sarzeau dans le Morbihan a reçu un courrier du centre des finances publiques adressé à une dame, domiciliée "tombe 24, rangée E, rue du cimetière"...

Ce n'est pas une blague et de toutes les façons, cette histoire n'a semble-t-il fait rire personne, à la mairie de Sarzeau, en Bretagne. D'après le quotidien Ouest France, qui révèle cette indécence, les services municipaux ont reçu voici quelques jours une lettre des impôts adressée à une contribuable, décédée. Et l'adresse indiquée sur le courrier a de quoi laisser pantois: "tombe 24, rangée E, rue du cimetière".

À la trésorerie principale de Sarzeau, où l'on est chargé du recouvrement de l'impôt foncier, "la surprise... n'est pas de mise", écrit le quotidien régional, qui a eu des "explications". "Il s'agit d'un avis d'imposition à la taxe foncière. C'est sans doute la farce d'une personne qui a fait ce changement d'adresse. On peut penser à un des héritiers qui ne voulait pas payer", se désole le trésorier-payeur général de Sarzeau, qui déplore également avoir déjà reçu, par le passé, ce genre de courrier transmis par le Centre des finances publiques de Vannes. C'est que... "On peut faire le changement d'adresse en ligne sur Internet".

Le cou de la victime et la hache du bourreau

Réflexions sur «une thérapie létale»

Par Benali Mouloud *

Suite et fin

Cette thèse fataliste nous fait penser à la théorie morphologique du criminel-né de Lombroso ou à celle génétique répandue au 19^{ème} siècle et faussement scientifique, selon laquelle le criminel dispose dans son patrimoine génétique d'un chromosome Y supplémentaire qui le prédestine au crime. Cette anomalie génétique on l'a bien trouvée chez certains criminels en milieu carcéral, mais elle n'a aucune relation avec le crime. Cependant, la différence entre Lombroso et Koestler c'est que l'un propose, pour protéger la société, d'éliminer le criminel-né alors que l'autre prône l'abolition de la peine de mort pour le sauver.

Arthur Koestler, en abolitionniste convaincu, met ainsi en valeur le déterminisme social pour d'une part atténuer la responsabilité pénale du criminel en raison de «l'impulsion contrainte» due à son héritage génétique et à l'influence de son milieu et, d'autre part, faire l'apologie de ses thèses sur la suppression de la peine de mort. Pour lui, elle ne produit aucun effet d'exemplarité sur la société en raison de l'inexistence même du lien causal direct entre ce châtiment suprême et la diminution du taux de la criminalité.

S'il est indéniable que l'homme dispose d'un legs génétique et subit l'influence du milieu social dans lequel il évolue, cela ne l'empêche pas d'influer sur ce même milieu qui l'a façonné. Ainsi, le social et l'individuel interagissent dans un rapport dialectique grâce auquel ils sont en perpétuel mouvement et se transforment. En effet, le libre arbitre est cette interface sans laquelle l'homme n'est qu'un primate conditionné par sa nature et modelé par son milieu et vouloir justifier l'abolition de la peine capitale par le déterminisme social est une idée qui a ses limites car elle est relative et ne peut tendre vers l'absolu. Aussi, le libre arbitre est-il la pierre angulaire sur laquelle repose l'édifice de la responsabilité pénale.

Pour Koestler enfin, tant que la question du libre arbitre et du déterminisme n'est pas encore tranchée par la philosophie en raison de sa complexité, l'abolition de la peine de mort est amplement justifiée.

CAMUS CONTRE LA PEINE DE MORT

Dans ses «Réflexions sur la guillotine» Camus se fixe comme objectif de démythifier la peine de mort en développant un argumentaire qui dévoile la réalité crue d'une pratique en décalage manifeste avec les valeurs des temps modernes. Il réfute les arguments des tenants du maintien selon lesquels l'exemplarité de la peine de mort produit des effets dissuasifs indéniables destinés à protéger la société contre les criminels. Mais cette société que ce châtiment est censé protéger ne croit plus à cette exemplarité et la preuve en est que les exécutions sont secrètes et ne se déroulent plus dans les places publiques ; que les statistiques n'ont jamais constaté une augmentation de la criminalité dans les pays abolitionnistes ; qu'on fait abstraction de la psychologie du meurtrier dominé par son impulsion ou l'instinct de mort plutôt que freiné par la loi : «Il craindra la mort après le jugement et non avant le crime».

Considérer la peine de mort dans l'optique camusienne, c'est se placer dans une logique qui incontestablement la prend comme un acte qui n'a rien à envier à celui commis par le criminel lui-même tant dans sa prépara-

tion que par la brutalité de son exécution. C'est un crime administratif qui se caractérise par sa froideur procédurale et sa fin macabre, commis contre un homme qui, seul, endure pendant les jours de sa détention, les pires sévices moraux et physiques. Partant du fait qu'on ne naît pas criminel mais qu'on le devient, Albert Camus pointe du doigt la société qui, selon lui, est responsable pour une grande part des égarements de la personne humaine qui, sous le poids de la pensante sociale, commet l'irréparable. On devrait donc chercher la solution hors de la guillotine et de la potence. Son plaidoyer n'est pas une défense du criminel, mais se veut plutôt comme un appel au respect par la société et les institutions qui la représentent de la vie humaine en garantissant à l'accusé un procès équitable conforme aux lois en vigueur et en préservant sa vie notamment par la suppression de la peine capitale qui, soit dit en passant, n'est plus en adéquation avec les exigences de la modernité. «Loin de dire que la peine de mort est d'abord nécessaire et qu'il convient ensuite de n'en pas parler, il faut parler au contraire de ce qu'elle est réellement et dire alors si, telle qu'elle est, elle doit être considérée comme nécessaire». Albert Camus : «Réflexions sur la guillotine».

C'est dans le sillage des textes de Victor Hugo qu'Albert Camus a écrit ses «Réflexions sur la guillotine».

En effet, «Le dernier jour d'un condamné» publié en 1829 a suscité de violentes réactions politiques, morales et même littéraires dues à la crudité de son ton et la clarté de ses positions. A ce titre, j'évoquerai le passage, ô combien pathétique, dans lequel on conduit le condamné vers le lieu du supplice : «Ils se sont assis tous deux sur la banquette de devant. C'était mon tour. J'ai monté d'une allure assez ferme. Il va bien ! a dit une femme à côté des gendarmes. Cet atroce éloge m'a donné du courage. Le prétre est venu se placer auprès de moi. On m'avait assis sur la banquette de derrière, le dos tourné au cheval. J'ai frémri de cette dernière attention». L'œuvre de Victor Hugo se présente ainsi comme un témoignage brut sur l'angoisse du condamné, ses souffrances morales et physiques autant qu'un pamphlet contre l'attitude indifférente et perverse de la société pour qui la mort d'un homme n'est qu'un spectacle divertissant. Il a écrit par ailleurs : «Cette tête de l'homme du peuple, cultivez-la, défrichez-la, arrosez-la, fécondez-la, moralisez-la, utilisez-la ; vous n'aurez pas besoin de la couper». Ce pamphlet n'a rien perdu de sa jeunesse.

Au-delà de son aspect «réparateur», la peine capitale devrait produire, comme nous l'avions déjà annoncé, un effet dissuasif afin de prévenir la société contre de nouveaux crimes. Tel est son but avoué. Le constat est cependant négatif et même les exécutions publiques qui avaient eu lieu en Angleterre et en France avaient produit l'effet inverse. C'est que la peine de mort n'a aucun lien de causalité avec le crime dont l'augmentation ou la diminution résulte plutôt des bonnes ou mauvaises conditions économiques et sociales. En d'autres termes donner la mort au criminel ne résorbe pas le crime et ne ressuscite pas la victime, car ce n'est que par esprit vengeur que la société opère afin de calmer les ardeurs. La peine de mort brise donc la solidarité qui nous lie tous à la mort.

À mon avis, les tenants de l'abolition doivent, pour étayer davantage leur argumentaire, penser au supplice de la victime et à l'état d'âme dans lequel se trouve sa famille, surtout lorsque nous sommes en face de raps

et d'assassinats d'enfants innocents et sans défense devant leurs sanguinaires bourreaux assoiffés de sang et de sexe. Que faire d'un criminel capable des pires atrocités que même les films d'horreur sont dans l'incapacité de réaliser ? Le maintenir en vie et le nourrir à perpétuité ? Pour en faire quoi en finalité ? Un citoyen respectable prêt à la réinsertion ? Il est irréparable car il a rompu unilatéralement le pacte social qu'il a souscrit avec la société dont les lois sont nécessaires à sa survie physique.

LA PEINE DE MORT AU REGARD DES TROIS RELIGIONS MONOTHÉISTES

Les trois grandes religions monothéistes consacrent dans leurs dogmes la sacralité de la loi du talion. Cependant, le rapport à la peine mort qu'elles prescrivent, s'il est manifeste, les distingue un tant soit peu.

En effet pour l'islam la notion du Kassas (loi du talion) prévue dans le Coran, la sunna et la charia, y est nettement exprimée et ne souffre aucune ambiguïté. Mais cela ne veut nullement signifier que la loi islamique est plus dure que les préceptes du judaïsme et les lois canoniques du christianisme. Le talion en islam est laissé au choix de la famille de la victime qui peut l'exiger ou recourir au pardon ou, le cas échéant, à la compensation financière. Ces deux derniers choix sont encouragés d'ailleurs par Le Prophète. Aussi, est-il besoin de rappeler qu'il existe trois cas où la peine de mort est exigée :

1/-Le meurtre : dans ce cas la culpabilité du meurtrier ne doit souffrir d'aucun doute quant à une possible innocence de son auteur.
2/-L'adultèbre au cas où l'auteur est marié. Là aussi la culpabilité du mis en cause est soumise à de nombreuses conditions restrictives qui ne peuvent être réunies finalement que par l'aveu du coupable lui-même.
3/-Le banditisme de grand chemin contre lequel l'islam exige la peine de mort pour des raisons touchant à la sécurité des biens et des personnes.

Ainsi, l'islam limite les cas possibles de la peine mort tout en posant des conditions devant garantir des preuves irréfragables. C'est en tout cas une position moins dogmatique qu'on le prétend.

Quelle est la nature du rapport des autres religions monothéistes à la peine de mort ?

Dans la Torah, Dieu dit immédiatement après le Déluge à Noé : «Celui qui fait couler le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé, car l'homme fut créé à l'image de Dieu». (Genèse 9 ; 6). C'est parce que l'homme a été créé à l'image de Dieu que toute personne qui attenterait à son image serait passible du châtiment suprême, ce qui ne laisse aucun doute sur la consécration de la loi du talion par la religion hébraïque.

Mais l'Etat d'Israël l'applique-t-il en fait à l'encontre de ses concitoyens ? La réponse est négative, car il n'y a pas en Israël d'exécutions capitales consécutives à des jugements de condamnations à mort bien que la peine de mort existe bel et bien dans l'arsenal de peines de l'Etat hébreux. Cependant, l'exception à cette règle concerne les non-juifs c'est-à-dire les Palestiniens pour lesquels on applique dans toute sa rigueur la sanction suprême ou l'exécution sommaire au vu et au su de la communauté internationale.

La religion chrétienne est le prolongement historique de la religion de Moïse. En effet, la Bible se compose de l'Ancien Testament (la Torah) et du Nouveau Testament qui s'articule

autour des Evangiles des Apôtres. En admettant l'Ancien Testament comme héritage du Nouveau, le Christianisme prescrit ouvertement la peine de mort. Cependant, pour beaucoup de chrétiens celle-ci ne saurait être une prescription chrétienne car la Bible, en vertu du commandement, «Tu ne tueras point !» exclut le châtiment suprême de ses enseignements. Mais cette interprétation revêt un caractère erroné et, de l'avis même d'exégètes, il s'agit en fait de la prohibition de l'assassinat et du meurtre mais pas de la peine capitale contre les criminels qui au demeurant a été appliquée par l'Occident chrétien de diverses manières aussi cruelles les unes que les autres. Le christianisme ne fait donc pas l'exception.

LA PROBLÉMATIQUE EN ALGÉRIE

En Algérie, le débat sur de la peine de mort n'a jamais été d'actualité qu'en ces dernières années. En effet, les raps et assassinats d'enfants ont mis en émoi tout le pays. Alors que faire devant ce phénomène qui prend de l'ampleur et frappe d'une manière ponctuelle là où l'on s'attend le moins, aveugle, sans cœur et dénué de sens moral ? Il faut réagir promptement pour faire face à ces tragédies surgies de nulle part. Tuer et dépecer un enfant relève-t-il d'une maladie ? L'auteur de tels actes mérite-t-il d'être défendu, médiatisé au détriment des familles des victimes dont on devrait se rapprocher davantage pour comprendre leur désarroi, sentir leurs souffrances et leurs malheurs ? «Ne sent la braise que celui qui la piétine», dit un proverbe bien de chez nous.

Nous avons vu précédemment la genèse du débat en Europe occidentale entre tenants du maintien et abolitionnistes. Près de deux siècles durant, il a été alimenté par une intelligentsia parsemée de sommités intellectuelles entre philosophes, médecins, juristes, hommes d'Etat et hommes de lettres qui, à coup d'arguments probants, se sont affrontés tout au long de cette période, pour imposer leur position dans un débat contradictoire, libre et serein ayant abouti finalement au triomphe des abolitionnistes. Peu importe que l'on soit pour ou contre, l'essentiel est d'avoir suscité la controverse et cru en ses convictions.

Pourquoi dans ce cas n'a-t-on pas ouvert ce débat en Algérie à l'instar des nations d'outre Méditerranée ? La réponse est la suivante : d'abord, qui contredit qui ? Ensuite, il n'y a pas de tradition de dialogue libre d'une manière générale et dans ce domaine en particulier, ou le pouvoir impose verbalement par des lois et actes réglementaires le chemin à suivre. Il fallait initier le débat au préalable par l'organisation de colloques et symposiums sur la peine de mort et être ainsi à l'écoute des spécialistes qui peuvent apporter des solutions sur la base desquelles on pourra légiférer et faire évoluer sereinement les choses. Enfin, le discours religieux est incontournable pour une raison toute simple, c'est que la religion musulmane est profondément ancrée dans la société algérienne d'où la grande difficulté de désacraliser la question au profit d'un débat séculier qu'on ne saurait accepter.

Toutes ces observations nous montrent que le dialogue démocratique en Algérie est loin d'être acquis et que toute réflexion sur ce sujet ou un autre, ne paraît pour le pouvoir, qu'une élucubration qui ne suscite pas grand intérêt.

L'Algérie a signé un moratoire sur la peine capitale en 1993 dans un contexte de guerre civile pour des considérations politiques évidentes, liées au respect de la vie humaine et aux droits

de l'homme et depuis lors, aucune exécution de jugements de condamnation à mort n'a eu lieu. Si la signature d'un moratoire est destinée à suspendre l'application de la peine capitale et des châtiments corporels d'une manière générale, c'est dans le but de faire avancer positivement les choses par un travail pédagogique préalable et nécessaire devant lancer le débat sur la peine de mort dans les pays qui ne l'ont pas encore abolie, particulièrement les pays arabo-musulmans. Mais force est d'admettre que signer un moratoire est en soi un acte tendancieux dans la mesure où son approbation implique tacitement une orientation vers la suppression pure et simple de la peine capitale pour le pays souscripteur, ce qui fausse d'emblée le débat contradictoire tant attendu. Alors, à défaut de débat, autant clarifier la situation par une prise de décision courageuse et réfléchie pour sortir du statut quo et permettre aux détenus d'être fixés sur leur sort et les familles des victimes de faire le deuil de leurs morts. Pourquoi maintenir en détention pendant plusieurs années et sans trancher, des condamnés à mort, dont les meurtres abominables perpétrés contre des personnes sans défense n'ont rien à envier aux grands crimes de l'Histoire de Gilles de Gay à Marc Dutroux ? Qu'on se souvienne des enfants Haroun et Braham de Constantine et tout récemment de la petite Nihal de Tizi Ouzou. Devant la recrudescence des crimes pendant ces dernières années dont la cruauté dépasse l'imaginaire, il est grand temps de prendre une décision dans un sens comme dans l'autre afin de lever le voile sur une question aussi sensible que la peine de mort.

Si au nom des droits de l'homme et du respect de la vie on prêche l'abolition, je pense qu'au nom même de ces droits et de ce respect on devrait imposer aussi le maintien contre les crimes par lesquels des enfants innocents ont péri et ont été atrocement mutilés.

Gardons-nous cependant des dérives de l'Occident. En effet, l'abolition de la peine capitale a, par un effet domino, détruit toutes les balises conservatrices qui éclairaient le chemin de la société occidentale sur le plan moral. De la désacralisation du mariage à la loi Veil sur l'avortement et de la légalisation de l'homosexualité aux mariages gay (assorti du droit d'adopter des enfants) jusqu'à la pratique de l'euthanasie, la société occidentale, par sa permissivité et sa positivité, se désagrège moralement et intellectuellement au nom d'une liberté mal assumée.

Pour conclure enfin, je me poserai la question de savoir si l'abandon ou le maintien de la peine capitale a encore un sens de nos jours face aux génocides à ciel ouvert commis devant les caméras des télévisions du monde entier. Ainsi, le déclenchement fréquent de guerres entre «nations civilisées» est une réalité pour le moins sombre et cruelle que la peine de mort ne peut effacer ni corriger. Que peut signifier donc une tête de plus tranchée dans une cour de prison devant les massacres à grande échelle perpétrés par les faucons prédateurs de la planète pour satisfaire leurs besoins inassouvis, au détriment de pays souverains et de leurs populations ? Ne devraient-ils pas, eux aussi, répondre devant les instances judiciaires internationales de leurs «Busheries» et subir le même sort que les criminels de guerre nazis aux procès de Nuremberg ?

Effectivement, mais ceci est une autre question.

L'équipe nationale en stage depuis hier Un professeur d'Aspetar au chevet des blessés



Kamel Mohamed

L'équipe nationale de football est entrée hier en stage bloqué au centre technique de Sidi Moussa en prévision du match Algérie-Cameroun programmé le 9 octobre à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker de Blida pour le compte de la première journée des qualifications au Mondial-2018 de Russie.

Les joueurs locaux sont les premiers à rejoindre ce regroupement avant que l'effectif ne soit au grand complet demain soir, avec la présence des 24 joueurs convoqués. Du fait de l'importance du match contre le Cameroun, la FAF a mobilisé tous les moyens nécessaires afin de mettre les joueurs dans les meilleures conditions possibles. En ce sens, la FAF a sollicité le centre médical d'Aspetar, qui est la première clinique orthopédique et de médecine du sport dans la région du monde arabe, pour dépanner à Alger un professeur spécialisé dans les soins in-

tensifs des joueurs blessés. Ce professeur devrait arriver hier à Alger. Il sera chargé de remettre sur pied les joueurs ayant contracté des blessures lors des matches de championnat disputés le week-end dernier. Il s'agit pour la FAF de mettre à la disposition du sélectionneur national, Milovan Rajevac, l'ensemble des joueurs pour l'emporter sur le Cameroun. En attendant cette rencontre capitale, dans la mesure où elle coïncidera avec le début des matches de qualification au Mondial, Rajevac devrait entamer la préparation effective dès demain avec la présence de tous les joueurs.

Il avait indiqué qu'une semaine lui suffira pour mettre en place le dispositif tactique à même de dompter les «Lions indomptables» à Blida, sachant que l'Algérie n'a jamais gagné contre le Cameroun et n'a jamais perdu à Blida.

Le sélectionneur national a prévu d'évaluer les trois premiers jours de préparation en programmant un

match d'application, mercredi au centre technique de Sidi Moussa, contre l'USM Blida, club évoluant en Ligue 2. Il essaiera certainement toutes les variantes tactiques qu'il compte mettre en exécution pour battre le Cameroun. Rajevac aura ainsi à évaluer individuellement ses joueurs, d'autant plus que plusieurs d'entre eux ne sont pas titulaires dans leurs clubs respectifs, à l'exemple de Brahimi, Feghouli, Zeffane et, à un degré moindre, Guedioura, lequel ne joue pas l'intégralité des matches avec son équipe. Toutefois, les Mahrez, Slimani, Soudani, Medjani et Boudebouz sont titulaires, alors que Belkaroui est rétabli, de même que Henni dont la blessure est sans gravité.

Pour rappel, le sélectionneur national ne parle que de victoire contre le Cameroun et semble d'ores et déjà mettre la pression sur les joueurs, appelés à se surpasser et mettre fin à l'invincibilité des Camerounais contre les Algériens.

USM Harrach Les critiques s'abattent sur Boualem Charef

M. Benboua

L'USMH a-t-elle montré ses limites en ce début de saison ? Nous sommes en tout cas tentés de répondre par l'affirmative, si l'on tient en considération le bilan comptable de la formation de l'ex-Lavigerie en ce début d'exercice. Seule équipe à n'avoir pas encore remporté le moindre match, le team harrachi n'arrive pas à suivre la cadence. Vendredi au stade Ahmed Zabana d'Oran, les partenaires du jeune Harrag se sont inclinés par la plus petite des marges devant le MCO. Et pourtant, ils avaient nettement l'opportunité de revenir au bercail avec au moins le point du nul, s'ils avaient mieux exploité les occasions de but qu'ils se sont procurés, notamment en première période. Après la pause, les Harrachis ont eu la maîtrise du jeu et ont dominé les débats sans pour autant se montrer dangereux devant. Une fébrilité offensive et un manque de réalisme flagrant, qui fait que l'USMH n'a inscrit que deux buts depuis le début de saison. Or, ce bilan mitigé est contradictoire avec le jeu proposé par les hommes de

Boualem Charef qui réalisent souvent de belles prestations, mais sans pour autant se montrer dangereux. Nous avons essayé de poser la question à l'entraîneur vendredi en fin de match mais, fidèle à ses habitudes, le staff technique de l'USMH n'a pas fait la moindre déclaration et encore moins la traditionnelle conférence de presse qui, pourtant est désormais



exigée pour les clubs. Il faut dire que la situation actuelle que traverse la formation algéroise est difficile à expliquer. Cela s'annonce encore plus compliqué à l'avenir d'autant que les nombreux supporters de l'équipe sont sortis de leur silence et demandent des explications aux dirigeants car, à ce rythme, l'USMH se dirige droit vers la Ligue 2. Pour l'heure, le premier visé par les critiques n'est autre que l'entraîneur Boualem Charef dont les choix tactiques sont loin de faire l'unanimité. Même son de cloche au sein de la direction, à l'image de la dernière sortie médiatique de Djaâfar Bouslimani, actionnaire et membre du conseil d'administration

de la SSPA/USMH, qui n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour critiquer Charef, estimant que «cette politique de lui accorder carte blanche est à revoir» et que «le parcours de l'USMH cette saison est celui d'un club relégable». Quoi qu'il en soit, avec seulement trois points en six matches et à ce rythme, l'USMH est en danger. Pire encore, sans un véritable déclencheur l'équipe pourrait complètement sombrer. Le moins que l'on puisse dire est que la sonnette d'alarme est désormais tirée et une prise de conscience générale est plus que nécessaire pour permettre à l'USMH de repartir du bon pied, surtout avec cette prochaine courte trêve qui tombe à pic.

CS Constantine Divergences au sein du directoire

A. Mallem

La piste de l'entraîneur français Roger Lemerre étant définitivement écartée a fait éclater au grand jour les contradictions et les antagonismes au sein du directoire qui gère le club. Cela s'est passé samedi à la fin du match CSC-USMBA. Tandis que les joueurs étaient dans les vestiaires la victoire de 3 à 1 obtenue face à leur adversaire du jour, ces dirigeants se sont livrés à des scènes de lavage de linge sale en règle et en public. Bensari Charaf qui s'est présenté comme le directeur administratif et financier de cet organisme placé à la tête du CSC par l'actionnaire majoritaire du club, l'entreprise pétrolière ENTP, et Mohamed Boulahbib, membre de ce même directoire aux fonctions mal définies mais qu'on disait chargé de l'investissement, étaient les animateurs principaux de ce spectacle. Et au moment où le premier faisait des déclarations à la radio et s'apprêtait à animer une conférence de presse, à quelques mètres de lui, Mohamed Boulahbib, alias Soussou, mettait les journalistes en garde en leur criant : « Ne l'écoutez pas, car je vous garantis que dès demain, ce personnage sera viré du club par l'ENTP. Il n'a pas le droit de faire des déclarations au nom du club car c'est moi le président du directoire, non lui ! ». Une «bagarre» verbale s'engagea alors entre les deux dirigeants rivaux. Dans ces joutes oratoires, Boulahbib tenait le rôle de l'accusateur, soutenant à coup de déclarations fracassantes que Bensari avait tenu, envers et contre tous, à ramener Lemerre. « Je suis le seul président du directoire et tous les supporters du CSC sont avec moi », a soutenu Soussou. En effet, une vingtaine de supporters, bravant la pluie, s'étaient présentés devant la grille donnant accès aux vestiaires et demandaient à entrer pour exprimer de

O Médéa Une seconde période pleine d'espoir

Fouad B.

Les Olympiens, pour avoir trop respecté le leader, ont payé cela cash à l'issue d'une première période catastrophique. Les poulains de Slimani, qui espéraient récolter au moins un point de ce déplacement et confirmer ainsi le nul arraché avec mérite à Bechar face à la JS Saoura, sont revenus bredouilles à Médéa non sans avoir fourni une très belle seconde mi-temps ce samedi à Bologhine. Leur réveil lors de la seconde partie de ce duel inédit face au leader incontesté du championnat s'est avéré tardif. Les camarades de Banouh et Lamraoui s'en voudront longtemps d'avoir raté leur entame du match jusqu'à prendre un carton qui aurait pu être plus lourd si les Usmites n'avaient pas fait montre d'un excès de confiance flagrant au retour de la

pause citron. Le discours et les remontrances du coach Slimani ont porté leurs fruits et fait réagir certains joueurs totalement à coté de leur sujet lors du premier half. L'OM a montré un tout autre visage au retour des vestiaires en faisant douter la troupe à Cavalli. La différence de taille sur le papier entre les deux formations se confirma sur le terrain en première période avant de voir les protégés de Slimani se transcender dans la seconde en réduisant le score à deux reprises par Banouh et Gherbi. Et avec un peu plus de métier et de chance, l'OM aurait pu créer la sensation et tenir le leader en échec sur son terrain. Les poulains de Slimani ont perdu un match mais ont prouvé qu'ils ont les moyens de rivaliser avec les grandes cylindrées de l'élite. Il suffira pour eux de persévérer dans l'effort et croire surtout en leurs capacités.

IRB Maghnipa

L'Ittihad refait surface

Chergui Abdelghani

Tenus par l'obligation du résultat, et bien que leur mission fût délicate face à une équipe de l'OMA qui voulait confirmer sa position au classement, les Frontaliers ont pu sortir vainqueurs de cette confrontation. Les camarades de Bouzar, qui ont dominé les débats de bout en bout, ont péché par manque de concentration devant les bois adverses et surtout par l'absence d'un véritable chasseur de but. En dépit de leur volonté de glaner les trois points, suite aux deux semi-échecs consommés à domicile face respectivement au RCBOR et ASBM, les Maghnaouis ont eu du mal à prendre à défaut la défense des visiteurs qui a tenu bon jusqu'à dix minutes de la fin du temps réglementaire avant que Benamar n'ouvre la marque sur un penalty justement accordé par l'arbitre aux locaux suite à une faute de main d'un défenseur de l'OMA à l'intérieur de la surface de réparation. Les protégés du duo Zemani - Benyahia auraient pu doubler la mise à l'ultime minute de la partie si l'arbitre n'avait pas omis de siffler un autre penalty indiscutable en faveur des locaux suite au fauchage de Benniloud à l'intérieur des 18 m alors qu'il filait droit vers la cage de Merzougui. Dans ce

ANNONCES CLASSÉES



■ Cherche ou Echange d'1 F3 contre 1 Crèmeerie & Pâtisserie 29 m² refaite à neuf dotée de lavabo, potager mini soupente, réservoir, F.M. + matériel de crèmeerie en très bon état, située Cité Ibn Badis à proximité OPGI Tlemcen - Tél : 0555.73.42.11

■ Loue : F3 meublé Cavaignac 1^{er} (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3^{eme} (U) - F6 Ben M'hidi 2^{eme} (7 U) - Villa El Kerma (4 U) - Villa Canastel (6 U) - AG. ABDALLAH - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Appart (100 m²) - F4 1^{er} étage. Bon état. Sis 40 Bis, Larbi Ben M'hidi - ORAN - Convient pour Cabinet médical, dentaire ou avocat - Tél : 0771.26.05.23 - Visite après 17 H (sur RDV)

■ Vends Appartement en F3 Cité des 1180 Logts Bt 35/A - Maraval - 3^{eme} étage - Acte + Livret foncier - Tél : 0776.18.64.37

■ A louer : F5 Zitoune + F3 - F4 meublés ou sans Akid + F4 Mirauchaux + F2-St-Pierre + F1 USTO + Villa Canastel meublée + F2 meublé F/ de Mer + F3 Bir El Djer + F4 Ain Turck - IMMO. LIBERTE - 0774.33.17.00 - 0770.31.70.77

■ Vends F4 Bd Millenium + F2 centre-ville + F2, F3, F4 Akid + F1 les HLM Gambetta + F4 Mirauchaux + F4 sur Bd Ain El Turck + F2 Yasmine - IMMO. LIBERTE - 0774.33.17.00 - 0770.31.70.77

■ Vends F2 - Acté - 2^{eme} étage - Sup. 46,65 m² : Avenue d'Oujda - ORAN - Prix après visite - Tél : 0771.99.90.39

■ Vends un Appart F4 - 2^{eme} étage à Akid Lotfi en face les Pompiers - Bien aéré - 2 façades - 80 m² - Tél : 0558.71.81.38 - 0771.03.40.07

■ ECHANGE : Très bel Appart 03 P.C. SDB - 03 façades - 3^{eme} étage - 81 m² - Acté à Yaghmoracen - contre petite Maison ou carcasse - Tél : 0698.53.43.14

■ Vends Appart - Acté - 5 P. Cuisine. SDB. Séchoir. Balcon. Ensoleillé. 2 Faç. Est / Ouest. Pas de vis-à-vis. Parking. Akid Lotfi à 50 m du Palais d'Or. Courriers, Agences et Interméd. s'abstenir - Prix après visite - Tél : 0699.58.96.06

■ A louer Appart F3 de luxe à El Kerma - Tél : 0771.98.42.58

■ A vendre Appart F5 - 4^{eme} et dernier étage - Sup. 100 m² - Avec Chauffage central - Acté + Livret foncier - Le prix après l'offre - Situé à Yaghmoracen à côté Salle des fêtes Chahrazed - Tél : 0778.50.67.46

■ Loue F3 très bien meublé, très propre, Cité Lobet en face Complex sportif les Castors - Parking assuré - Toutes commodités - Tél : 0796.98.07.64

■ A vendre F2 - Rez-de-chaussée - à Cité Petit - ORAN - Tél : 0553.21.69.43

■ Agence BENABADJI Loue : F4 AADL Cosider 4^{eme} étage Ascenseur. Propre 3 U / F7 Amir AEK centre-ville 2^{eme} étage 5 U - F5 Bd Marceau pour Bureau, 1^{er} étage 6 U - 0558.15.61.96

■ A vendre à ORAN - Akid Lotfi : Appart F3 à côté de la Protection Civile. 5^{eme} étage - Sup. 65 m² - Vue sur mer (Méditerranéen) - Tél : 0559.04.28.19

■ Loue grand Appart F3 - 2^{eme} étage - Entièrement meublé et équipé Tél. + ADSL - Lave-linge - Lave-vaisselle - à Dar Es-Salem - Yasmine 2 - Prix 60.000 DA/mois - Tél : 0669.80.17.83

■ Couple sans enfants cherche Location à ORAN ou environs - Tél : 0555.20.05.90

■ Loue F3 - 82 m². Appart meublé grand standing face Sheraton. 5^{eme} étage. Vue sur mer. Garage. Ascenseur. Climatisé. Chauffage central. Internet - Tél : 0555.19.71.21

■ Vends ou Echange bel Appartement de 3 pièces à ORAN contre Maison de Maître - Appellez le 0556.89.50.22 - Intermédiaire s'absténir

■ A vendre : Appart Mobilart 172 m² T4 avec garage + Appart les Falaises 250 m² avec 2 garages + Terrain 469 m² à ORAN 3 façades - Tél : 0554.16.80.42

■ Vends sur plan F2 - F3 - F4 5 haut standing Résidence El Mass, en face l'Université de Belgaid - Appellez au 041.82.48.28 ou 0554.14.98.15 - Possibilité de crédit bancaire

■ Vends sur plan F3 - F4 haut standing Résidence Jade, vue sur mer à Belgaid - Appellez au 041.82.48.28 ou 0554.14.98.15 - Possibilité de crédit bancaire

■ Vends F3 + petite Chambre + Séchoir - 2 Façades - 2 Gds Balcons - 81 m² à Akid Lotfi face Hôtel Médérien - Tél : 0667.70.97.35

■ A louer F5 au 1^{er} étage + Climatisation + Ligne téléphone (Cité Cheminots) BAB ESSEKA (Plateau) - 0798.61.94.63 - 0549.53.79.57

■ Vends Appart F3 RDC + Garage - Acté - Situé à Es-Seddikia en face mosquée Abouakab Esseddkil - Refait à neuf - Négociation après visite - Tél : 0668.73.58.65 - (Convient pour Docteur ou Notaire)

■ Vends Appart Haut Standing 112 m² : F4 C. SB avec terrasse vue sur mer et Méditerranéen - Akid Lotfi - 3^{eme} étage Cité EPLF - P.O : 1.7 - P.D : 2.2 - Tél : 0797.25.46.54

■ Location d'un Appart au 3^{eme} étage. Spacieux. Rond-point Pépinière, nouvelle cité ferme + parking intérieur 24 H, mosquée, épicerie... 30.000 DA/mois - Tél : 0556.58.26.08 - 0560.06.89.97

■ Loue à Bouserville - Ain El-Turck : Appartement F3 - 90 m² - Clim - Internet - à l'année - Avance demandée - Tél : 0797.06.62.42

■ Je cherche un Appart F2 ou un petit Haouch à Gdyel ou Hassi Metlouk, dépasse 200 m² - Contacter au : 0778.28.40.05 - Pas de courtier

■ Vends Appart F2 - Acté - Surface 62 m² - Double façade - Vue sur mer - 5^{eme} étage Cité Akid Lotfi - Tél : 0557.11.60.42

■ TLEMCEN : Vds Logts au 2^{eme} étage, F3 transformé en F4, Cité 1060 Logts Ima, vient d'être aménagé, C/Central + Fenêtre Mischer + Dalle de sol - Tél : 0551.99.06.66

■ Vends F5 haut standing type haussmannien - Sup. 180 m² + servitudes - Toutes commodités - Situé au centre-ville d'ORAN - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0554.52.51.30 ou 0674.74.92.22 pour RDV

■ Vends Appart F3 - 2^{eme} étage à Miramar - 980 Unités - Visite entre 17 H 00 et 19 H 00 - Intermédiaire et agence s'abstenir - Tél : 0665.28.73.31

■ Vends Appartement F2 - 1^{er} étage - 52 m² - Cité la Glacière - Maraval - Tél : 0674.35.11.91

■ A louer à Point du Jour, ORAN : Appart F3 de 90 m² équipé de Chauffe-eau - Chauffage et Interphone dans Immeuble très propre et sécurisé pour Bureau ou Société - Tél : 0770.79.83 - 0771.62.25.15

■ Société de Promotion Immobilière vend Appartements à Canastel - Appellez notre Service Commercial aux : 041.42.84.65 / 0555.02.23.44

■ Vends Appart F4 équipé à Seddikia face CNEP - 2^{eme} étage - avec toutes commodités - Bloc très propre - N° Tél : 0676.97.77.75



■ TLEMCEN - OUJILIDA - Vends Villa R+1 - Sup. 150 m² - 2 Salons + 5 Pièces - Cuisine - SDB - Hammam - Tél : 0560.22.17.00

■ Vends Pavilion R+1 - 3 façades - 450 m² à EL-MALEH - Tél : 0797.32.45.65

■ Loue Niveau de Villa à Bousfer-Village, meublé. Toutes commodités - Garage - Prix 25.000,00 DA - Tél : 0549.56.19.65

■ A vendre Haouche F3 - Sup. 140 m² - 3 Pcs - Cuisine + Toilettes avec une Cour à KARMA - Prix après visite - Tél : 0796.88.65.25

■ CANASTEL à côté de l'école de peinture : Loue Niv. Villa F5 + Gar. + Loue Niv. Villa F4 + Gar. + Vends Villa Immeuble (F3 + F4 + F5 + Gar. + Jard + Studio) - Tél : 0796.55.79.30

■ TLEMCEN-Centre : Vds Maison de Maître de 300 m² - Contact au N° 0542.84.87.63

■ A vendre Gde Villa ou Loyer à ARZEW. Sup. 840 m². Sous-sol - RDC commercial - 1^{re} étage 18 Chambres. 3 RDC. Terrasse - Convent : Salle des fêtes - Clinique - Superette - Hôtel - Tél : 0551.09.69.54

■ Vend Maison de Maître à ORAN (R+1) 180 m² - Tél : 0662.36.39.08

■ A vendre Villa à SENIA - Deux façades - 214 m² - Hammam Public au Rez-de-chaussée - 7 Pièces - 02 Salons - Garage pour 2 petits véhicules - Jardin - Pour plus d'info Tél : 0550.53.55.31

■ A vendre Maison de Maître Rez-de-chaussée à St Eugène. 2 Faç. : 1^{re} Faç. la Radio Idaa 13 m - 2^{eme} Faç. 2 Bd Ghouti 23 m - de 821 m² - Actée + Livret foncier - Bien située - Tél : 0791.33.56.09

■ A.V. : M. Maître. Sup. 110 m² située entre Av. Sidi Chahmi et Cité Lobet - R + 02 - RDC : 03 Locaux - 1^{re} étage : 1 Gde Ch. avec douche + 02 Salons + Cour + WC - 2^{eme} étage : 04 Ch. + Douche + WC (Manque finition) - Buanderie - Tél : 0771.30.69.90 - 0559.02.73.90

■ Vends Maison à vendre à Bel-Air - ORAN - Rue Safrané - Sup. 332 m² - Actée + Livret foncier - Intermédiaire s'abstenir - Mobile : 0558.48.91.22 - Visite après 17 h

■ Vente une Habitation de 602 m². Bien situé avec 2 façades et Actée, plus 02 Locaux de 2 fois 100 m² à Hassi Ameur - ORAN - Tél : 0777.42.46.92

■ A vendre Villa de 150 m² à Fernandville + 1^{er} étage et terrasse / RDC : Open Space avec cuisine + hammam + garage/ 1^{re} étage : 3 chambres + 1 Gde Salle - Contactez le : 0555.00.82.39 - Prix après visite

■ Vends Carcasse à Corals - Entourage fin - R + 2 étages - 200 m² environ - Tél : 0797.06.62.42

■ Loue Maison 4 Pièces + Garage à Les Castors - Pas d'intermédiaire - Tél : 0771.21.43.55

■ Loue une grande Villa avec un grand Jardin + Garage - R+2 + Sous-sol + 2 Terrasses - Bien située à Belgaid pour Société ou Famille - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0794.10.50.49

■ Vds Villa 200 m² finie 80% - R+2 + S+Sol 100 m² - 2^{eme} étage fini et équipé - Cité Djamel - Tél : 0771.60.43.56 - Visite après 17 H - Intermédiaire s'abstenir

■ A vendre à MALLAH (W. 46) : Villa coloniale 132 m² avec cave et bâche d'eau, Gd garage, cuisine - F3 RDC par reconnaissance de dette - 207 : 2009. Essence. Bon état - Tél : 0795.53.03.11

■ Vends Carcasse 200 m² RDC deux façades. Actée. Route goudronnée. Autoroute de l'université Belgaid - Prix 02 Milliards négociable - Tél : 0561.68.77.48

■ A vendre : Maison double façade 654 m² R+2 avec Cafétéria (Face Sidi Snouci - Maraval) - Maison R+2, Sup. 285 m² Maraval Appart F4 par étage + grand jardin avec Acte + Livret foncier - Tél : 0776.16.89.95 - 0774.90.40.78

■ Loue ou Vends Villa 318 m² - toutes commodités - Sidi Djilali - SBA - Tél : 0667.92.40.13

■ Vends Villa 150 m² - R+1 - Finie 70% - Coopérative Hachimia - Belgaid - Tél : 0541.33.50.36

■ A.V. Niveau de Villa Tillet Toumiate. Acté. 110 m², RDC : Garage 2 Voit. Haouch 40 m². Petit Jardin. Buanderie - 1^{re} étage : F4. Douche. Grande Cuisine. Hall - Prix 750 M. Fixe - Tél : 0779.14.86.81

■ Vends Appart F3 - 2^{eme} étage à Miramar - 980 Unités - Visite entre 17 H 00 et 19 H 00 - Intermédiaire et agence s'abstenir - Tél : 0665.28.73.31

■ Vends Appartement F2 - 1^{er} étage - 52 m² - Cité la Glacière - Maraval - Tél : 0674.35.11.91

■ A louer à Point du Jour, ORAN : Appart F3 de 90 m² équipé de Chauffe-eau - Chauffage et Interphone dans Immeuble très propre et sécurisé pour Bureau ou Société - Tél : 0770.79.83 - 0771.62.25.15

■ A vendre Villa à Ain El Turck - ORAN. Très belle vue sur mer. 05 étages. Convient pour activités touristiques ou commerciales ou habitation - Acte notarié + Livret foncier - Curieux s'abstenir merci - Tél : 0540.28.91.82 - Prix après visite

■ Villa à vendre R+3 - Bir El Djer - Canastel côté hôpital - Tél : 0555.987.187 - Visite sur rendez-vous - Curieux s'abstenir

■ A vendre Habitation à HASSI BOUINIF Villa à 10 Km d'ORAN - Sup. 607 m² - Actée + L. Foncier - 4 Pièces - Cuisine - SDB plus 2 Hangars et Puits avec Jardin - Tél : 0796.55.22.15 - 0674.40.03.17

■ Vends Appart F4 équipé à Seddikia face CNEP - 2^{eme} étage - avec toutes commodités - Bloc très propre - N° Tél : 0676.97.77.75

FAMILLE A ORAN Recherche pour recrutement immédiat :

- Un (01) Homme (entre 30 et 40 ans)
pour gardiennage et entretien des espaces verts
- Logé sur place - Candidats étrangers acceptés
- Une (01) Femme de ménage (la quarantaine)
- Sérieux, qualités morales et bonne éducation exigés

Transmettre CV au N° Fax : 041 61 70 07
Ou téléphoner au 041 61 70 06

Offres d'emploi

2500 Logements AADL (chantier chinois qui est juste à côté des 200 Logements à Senia, Oran),
a besoin d'un grand nombre de **maçons** avec bon salaire calculé par forfait. les travaux comme suit :
Pose de brique de mur, enduit de plafond et enduit de mur.
N° Tél : 0556 41 59 51 / 0552 57 83 63

REMERCIEMENTS

Triste ce 27 Septembre où tu nous as quittés à tout jamais mon frère **BENAMAR Laradj**. Nous remercions les familles BENAMAR - BOUCHEFAR - BELHAZADJI - NAZEF - BENKALLOUCH - ABOUDA - BENGHEBRIT - BENABDELWAHAB - ARDJANI - BELABBES - BELOUZAH - SAHAB Miloud - HADJIOUI - ALI OMAR, sans oublier Docteur BENAMARA Mourad pour son dévouement. Ta femme, tes enfants et tes sœurs et neveux qui ne t'oublieront jamais.

INSTITUT DATA ®



36 ans au service de l'Informatique Nationale !!!

Diplômantes : BTS, Brevet Technicien, Bureaucratien, Secrétariat,...

Qualifiantes : Environnements : Mac & PC, Office, Réseaux, Autocad ou Archicad (2D, 3D), 3D Studio, Delphi, Webdesign, e-commerce, Jawa, Oracle, maintenance,...

Gestion, Langues (français, anglais, espagnol, Chinois..., etc.)

Logiciels : Nouveau !! DATA-GYNECO' et DATA-Gestion APC

Tarification stages entreprises en nos ou vos locaux (avec repas Midi, pauses-café) et prix étudiants, particuliers : Imbattables !

21, Rue Sgt Bouamrane (ex-Lamartine)
prox. Consulats - Oran.
Tél : 0774 056 968 / 0658 129 932 /
institutdatadz@gmail.com

Société à Oran Recrute

➤ Secrétaire

➤ Licenciées en sciences commerciales ou économiques

➤ Technicien en Informatique

➤ Agents de sécurité

Résider à ORAN Ville

Expérience exigée

Envoyer CV + photo par

Fax : 041.23.25.21

FÉLICITATIONS

Les familles BOUZIANE et OUKAL félicitent leur fille

BOUZIANE YOUSRA NAHAWEND

pour l'obtention de son Baccalauréat et lui souhaitent

d'autres réussites à l'avenir.

Tes parents, ta sœur DALAL et ton frère RAYAN



KNAUF PLATRES SARL AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Ouvert n° 001/2016

La société KNAUF PLATRES SARL lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert pour :

- Location de Camions à benne carrière de plus de 25 T de charge pour les activités de transport matière première (gypse) de la carrière vers le concasseur.

- Location de Deux (ou plus) Pelles hydrauliques sur chenilles de 50 Tonnes équipées d'un godet de 2,5 m3 et/ou un marteau hydraulique de 3,8 Tonnes avec conducteurs pour le chargement et débitage secondaire.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges et types de contrats au niveau du siège de la société sise à :

Chemin de Wilaya n° 64, Benfrehha, Gdyel, Oran

Département logistique

La visite sur site se fera le jour même du retrait du cahier des charges.

La date limite de réception des offres est fixée au 13 Octobre 2016 à 16 H 00, le cachet de réception faisant foi.

Les offres accompagnées des documents exigés dans le cahier des charges doivent parvenir à la direction de la société KNAUF PLATRES SARL sous double pli cacheté anonyme.

L'enveloppe externe doit comporter la mention « Soumission pour Appel d'Offres n° 001/2016 - ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs Offres quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt.

- Tél/Fax : 041-76-34-72
- E-Mail : info@knaufalgerie.com
- Mobile : 0555-06-63-83

La direction de la société

REMERCIEMENTS

Nous tenons à marquer notre profonde gratitude au **Docteur BADSI Dounia**, Chef de service Neurologie, à son équipe, ainsi qu'à l'ensemble du personnel paramédical du CHU du 1er Novembre d'Oran.

Nous avons été profondément touchés par votre sens du devoir, vos gestes techniques et votre professionnalisme à l'égard des malades et en particulier à celui de notre chère Mère.

Ce sont les professionnels, comme vous, qui nous rendent fiers de nos hôpitaux.

Ce sont des équipes comme les vôtres qui permettent aux patients d'être soignés dans les meilleures conditions.

Encore merci à tous pour l'accueil, l'attention et l'écoute dont nous avons bénéficié, auprès d'une équipe aussi humaine qu'extraordinaire.

Famille BENSALAH



Partenaires INSIM

Lance pour sa **Nouvelle Session d'Octobre 2016**, les Formations Agréées par l'Etat

BTS
BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR

BTS agréé par l'Etat
+ BTS Canadien

1 FORMATION → 2 DIPLÔMES

REMISES
EXCEPTIONNELLES

12, Cooperative El Bahia Haï Es Salem (ex St Hubert), Oran
0560 08 30 98 - 0550 94 76 64 - 0550 57 21 27 - 041 24 79 16 - 041 24 79 15

Football – Ligue 1

Le MCO, le NAHD et l'ESS sur les traces de l'USMA



M. Benboua

La palme de cette sixième journée du championnat de Ligue 1 est à mettre à l'actif du CR Belouizdad qui est allé s'imposer en dehors de ses bases, alors que l'USM Alger, vainqueur de l'O.Médéa, s'est emparée seule de la tête du classement. En effet, le Chabab, version Alain Michel, s'est permis le luxe d'aller battre une équipe du DRB Tadjenanet, pourtant redoutable à domicile. Un succès qui tombe à point nommé pour le team de Laâquiba et permettra sans doute d'entrevoir la suite avec moins de pression. En face, le Difaâ a concédé sa seconde défaite d'affilée et l'équipe a certainement payé cash la suspension de son entraîneur Bougherara, qui a suivi la rencontre depuis la tribune officielle. Pour sa part, le champion sortant, l'USMA, qui a déroulé en première période face au promu, l'O.Médéa, s'est donné une belle frayeur après la pause, puisque les hommes de Sid-Ahmed Slimani étaient à deux doigts

d'arracher le point du nul. Mais finalement le club de Soustara, nettement plus expérimenté, a su gérer son avantage jusqu'au coup de sifflet final. A noter que le gardien Zemmamouche, qui a jusqu-là gardé sa cage vierge, a encaissé deux buts lors de cette rencontre après tout de même 495 minutes de jeu. Avec seize points et une première place méritée, l'USMA est sans doute un candidat potentiel à sa propre succession. Elle devance de trois points le MC Oran, qui a peiné avant de venir à bout de l'USM Harrach vendredi. Les gars du Mouloudia d'Oran s'accrochent au podium donc, contrairement à l'USMH qui n'a pas encore remporté le moindre match. De son côté, l'Entente de Sétif a infligé sa seconde défaite au MCA cette saison. Les Sétifiens se sont bien ressaisi et n'ont laissé aucune chance au Doyen qui, en dépit de la composante humaine de son effectif, peine encore à trouver son équilibre. C'est dire que les prochaines heures s'annoncent chaudes du côté du Doyen qui, en dépit des gros moyens

mis à sa disposition et d'une masse salariale importante, la prestation des camarades de Hachoud laisse à désirer. A Constantine, le CSC, toujours sans entraîneur après le nouveau rebondissement dans l'affaire du technicien français Roger Lemerre, s'est largement imposé à domicile face à l'USM Bel-Abbès. Les Constantinois maintiennent la cadence et progressent doucement, tout comme leur meneur de jeu, l'ancien international Mourad Meghni, qui enchaîne les belles prestations. Par ailleurs, au stade du 20-Août de Ruisseau, le NA Hussein Dey a dominé le promu, le CA Batna, alors qu'en début de soirée, la JS Saoura, qui restait sur une lourde défaite à Relizane, s'est ressaisie à domicile face à la JS Kabylie, laquelle souffre toujours d'un manque d'efficacité offensive, comme en témoignent ses deux seuls buts inscrits depuis le début de saison. A noter que pour compléter ce round, le match retard entre le MOB et le RCR est programmé demain à Béjaïa.

USM Alger Cavalli tenu de revoir sa copie malgré la victoire

Fouad B.

C'est un leader à deux visages qui s'est défait de son adversaire du jour, le promu, l'O.Médéa, à l'issue d'un face-à-face inédit à ce niveau. Les Usmistes ont fait le job pour marquer de nouveau leur territoire et garder à distance leur dauphin, le Mouloudia d'Oran, non sans avoir tremblé à la seconde mi-temps. Trois points dans l'escarcelle des Rouge et Noir, certes, mais que d'enseignements à tirer pour le coach Jean-Michel Cavalli, pointé du doigt à la sortie du stade par les fans usmistes et dont le coaching est loin de faire l'unanimité. Un succès arraché au forceps alors que tout avait commencé parfaitement pour les camarades de Meftah. Une première mi-temps bouclée comme à l'entraînement avec à la clé un joli carton. Une véritable démonstration de force des locaux qui ont fait presque cavalier seul, ce qui a fait craindre le pire pour les Olympiens. Prenant d'emblée les choses en main, les Algérois, devant leur public et dans leur jardin, n'ont pas fait dans la dentelle pour confirmer la

différence de taille entre les formations. Les Usmistes, sur un nuage après leur dernière victoire dans le derby de la capitale face au CR Belouizdad et intraitables jusque-là sans avoir encaissé le moindre but après cinq journées, n'ont pas tardé à prendre l'avantage au tableau de marque. On jouait à peine la 6' de jeu lorsque Meziane ne se fit pas prier pour ponctuer un joli mouvement collectif après un service en or de son capitaine Meftah sur son flanc droit. Libérés, les locaux réussiront à agraver la marque trois minutes après sur une jolie tête de Chafai suivie à un corner tiré au cordeau de Benmoussa. K.-O. debout, les Olympiens subiront par la suite une nette domination des Usmistes qui porteront l'estocade juste avant la pause grâce à un penalty indiscutable pour une faute dans la surface sur Sayoud. Alors que tout le monde pensait que l'affaire était pliée, c'est tout un autre scénario qui se produisit. Le retour sur le terrain des visiteurs se résuma au fil des minutes en un véritable cauchemar pour Zemmamouche et ses camarades qui se trouvent au mur après sa défaite à Sétif.

En somme, personne n'aurait crié au scandale si l'OM avait réussi le match nul au vu de la production de Benkhemissa et ses camarades lors de la seconde mi-temps. A Cavalli de remettre de l'ordre dans ses rangs, car la prochaine sortie de son équipe sera face au voisin du Mouloudia d'Alger qui se trouve dos au mur après sa défaite à Sétif.

Les ont en effet encaissé à la surprise générale leur premier but de la saison une minute après la pause, soit après 586' d'invincibilité sur un but de Benbounah. Libérés et n'ayant plus rien à perdre, les poulains de Slimani, sans complexe aucun, sortiront de leur coquille jusqu'à trouver la faille une seconde fois à la 57' par Gharbi. Sentant le roussi, les Rouge et Noir ont dû se serrer les coudes pour empêcher les Olympiens de remettre les pendules à l'heure d'autant plus que Sayoud, trop individuel, a raté à lui seul deux occasions de scorer. Soustara, gagné par le doute, a failli se faire rejoindre au score sur un tir rageur de Lemhane qui est passé juste au-dessus de la cage de Zemmamouche dans le temps additionnel.

En somme, personne n'aurait crié au

LIGUE 1		
MCO 1-0 USMH		
NAHD 2-0 CAB		
DRBT 1-2 CRB		
USMA 3-2 O.M		
CSC 3-1 USMBA		
ESS 2-0 MCA		
JSS 1-0 JSK		

CLASSEMENT		
Equipes	Pts	J
1 - USMA	16	6
2 - MCO	13	6
3 - NAHD	11	6
- ESS	11	6
5 - MCA	10	6
6 - CSC	8	6
- DRBT	8	6
8 - CRB	7	5
- JSK	7	6
- CAB	7	6
- JSS	7	6
12 - USMBA	5	6
13 - OM	4	5
14 - USMH	3	6
15 - MOB	2	3
16 - RCR	-3	5

CR Belouizdad La joie de jouer retrouvée

M. Lamine

Les choses semblent bouger au sein du CRB qui vient de surprendre ses supporters à la suite de sa victoire obtenue en déplacement devant le DRBT. L'heure est à l'optimisme et cela est de bon augure pour l'équipe de l'entraîneur Alain Michel qui a prouvé qu'il est l'homme de la situation en transmettant son équipe et en provoquant le fameux déclencheur. «Ce sursaut qu'on vient de réaliser nous fera, j'en suis sûr, du bien. Lors de ce match contre Tadjenanet, j'ai remarqué des choses intéressantes chez mes joueurs qui m'ont rassuré sur plusieurs plans. Maintenant nous pouvons travailler tranquillement, car une autre défaite aurait compliqué la situation», a indiqué le coach belouizdadi qui a fait l'éloge de ses joueurs en affirmant qu'ils ont fait preuve d'un esprit de groupe durant toute la rencontre. «Mes joueurs ont été présents tout au long du match avec un excellent état d'esprit et une farouche volonté de réussir», a ajouté le technicien français qui est décidé à fructifier ce succès, ô combien précieux. Il semble maintenant tenir les choses

Division nationale amateurs Ouest De la confirmation de l'USMMH à la déception de l'ESM

M. Z.

C'est incontestablement l'USMMH Hadjout qui aura réalisé la meilleure affaire de ce round en allant à Mostaganem damer le pion au WAM et confirmer ainsi ses prétentions. Deux buts signés Said sur deux penalties ont suffi au bonheur des Hadjoutis face à leurs homologues du Wided Mostaganem qui ont déçu plus d'un. A la faveur de ce succès, l'USMMH conserve sa première place en compagnie du SAM et su SCMO. Les Samistes de Mammoudia, intraitables à domicile, ont infligé à leurs hôtes de l'ASB Maghnia leur première défaite de la saison. Pour sa part, le SCMO a fait l'essentiel au stade Zabana face une bien pâle formation du RCBOR qui reste scotchée en bas du tableau avec seulement deux points à son actif en quatre mat

Résultats

USR	3	CRBS	0
WAM	0	USMMH	2
CRBBB	1	ESM	0
MBH	0	WAT	2
ESMK	1	SKAF	2
IRBM	1	OMA	0
SAM	2	ASBM	1
SCMO	2	RCBOR	1

Division nationale amateurs Centre

Le MB Rouissat vire en tête, le RC Kouba arrive

M. A.

La quatrième journée dans ce groupe qui a démarré vendredi avec le match avancé, MC Mekhadema-CR Béni Thour qui n'est pas allé à son terme à Ouargla s'est poursuivie ce samedi avec le déroulement des six rencontres au programme et qui a vu le MBR virer seul en tête à la faveur de sa large victoire à domicile face à l'USM Chérifa qui ferme la marche au classement général. La formation de Rouissat devance de deux longueurs trois formations qui ont eu des fortunes diverses. A commencer par le RC Kouba qui reste comme l'un des grands bénéficiaires de ce

Résultats

RCB	1-1	IBL
MBR	3-0	USMC
WRM	1-1	IBKEK
RCK	3-2	JSD
CRBDB	1-0	JSBD
USOA	0-0	USBD

Angleterre

Liverpool sur sa lancée, Chelsea rebondit



Liverpool a continué sur sa lancée en renversant Swansea (2-1), tandis que Chelsea a rebondi à Hull (2-0), mais pas le malade West Ham, tenu en échec par Middlesbrough (1-1) malgré un Dimitri Payet étincelant, samedi lors de la 7e journée de Premier League. Malgré une première période catastrophique, Liverpool a décroché à Swansea sa quatrième victoire de suite. Après avoir débuté du mauvais pied, en concédant dès la 8e minute un but de Fer, les «Reds» se sont repris dans le deuxième acte. «J'étais vraiment en colère», a réagi l'entraîneur de Liverpool Jürgen Klopp après le match. «On aurait dit que nous étions là pour regarder un match de foot, je voulais qu'ils montrent que nous étions là pour gagner un match de foot.» Les «Reds» peuvent également remercier les Gallois pour leurs

nombreux ratés, comme cette égalisation manquée par Mike van der Hoorn dans le temps additionnel. Quoi qu'il en soit, Liverpool (16 pts), propulsé par un Firmino en grande forme (un but, un penalty obtenu), se rapproche du leader Manchester City (18 pts), qui joue dimanche. A Swansea (17e), la place de l'entraîneur Francesco Guidolin est plus que jamais menacée. La glissade s'arrête à Hull. Après deux défaites contre Liverpool (2-1) puis Arsenal (3-0), les «Blues» ont largement dominé le promu (2-0), grâce notamment à un N'Golo Kanté des grands jours.

Willian a lancé les Londoniens d'une superbe frappe (61) avant que Diego Costa ne donne un vrai bol d'air aux «Blues» (67). Outre les trois points, la principale satisfaction d'Antonio Conte sera sans doute la tenue de son arrière-garde. Sans John

Terry, sa nouvelle défense à trois n'a concédé aucun but. Surtout, elle n'a pas connu les erreurs embarrassantes des matches précédents. A West Ham, il y a Payet et les autres. Si le meneur de jeu français a encore été excellent, en égalisant notamment sur un superbe exploit personnel (57), les «Hammers» ne gagnent toujours pas. Le match nul concédé à Londres contre le promu Middlesbrough (1-1) met au moins un terme à une sombre série de quatre défaites consécutives en Premier League. Mais l'entraîneur Slaven Bilic reste sur la sellette alors que West Ham est désormais relégable. Si le Croate ne peut pas dégoter de joueur capable d'éliminer quatre défenseurs comme Payet, il doit au moins trouver une solution à sa défense, la pire du championnat (déjà 17 buts encaissés).

Allemagne

Fin de série pour le Bayern, Dortmund n'en profite pas



Le Bayern Munich a concédé un match nul à domicile samedi contre Cologne (1-1), mais conserve la tête de la Bundesliga. Dortmund battu à Leverkusen 2 à 0, ayant laissé filer l'occasion de se rapprocher au classement. Avec 16 points, les Bavarois devancent maintenant le surprenant Hertha Berlin (13 points), vainqueur contre Hambourg (2-0). Dortmund pointe provisoirement à la troisième place avec 12 points, mais peut être dépassé par Mönchengladbach (10 points) qui se déplaçait hier sur la pelouse du dernier, Schalke 04. Les Bavarois, qui restaient sur une série de cinq victoires en cinq matches de championnat, ont donc perdu leurs premiers points après six journées, trois jours après une défaite en Ligue des Champions contre l'Atletico Madrid (0-1). La machine si bien huilée depuis le début de saison par

Carlo Ancelotti s'est-elle déréglée? «Ces deux derniers matches, nous n'avons pas été très bons», a admis l'entraîneur Italien. Pour recevoir Cologne, troisième à quatre points et toujours invaincu en championnat, Ancelotti avait cru pouvoir mettre au repos sept des titulaires du match de mercredi en Ligue des Champions. Ribéry, Müller, Vidal et le capitaine Lahm, entre autres, étaient sur le banc au début du match. Arjen Robben et Kingsley Coman, récemment revenus de blessure, retrouvaient en revanche une place dans le onze de départ. «Je ne crois pas que j'ai fait trop de rotations», s'est justifié Ancelotti après le match: «J'ai confiance dans tous mes joueurs. Certains étaient fatigués, c'est aussi pour ça que j'ai fait tourner.» Le Bayern a ouvert le score sans surprise, par Kim-mich à la 40e minute. Et les leaders du

championnat paraissaient dominer leur sujet lorsque le Français Anthony Modeste, contre le cours du jeu, a marqué un superbe but en contre à l'heure de jeu (63e). Dans les minutes suivantes, le Bayern a perdu totalement le contrôle. Au point d'obliger Ancelotti à jouer les pompiers en urgence: exit Sánchez et Coman, et entrée d'Alaba et Vidal, deux cadres du secteur défensif garants d'un peu plus de sérénité dans l'arrière-garde. - Dans l'autre choc de la journée, c'est Leverkusen qui a fait la bonne opération en battant Dortmund 2 à 0. Le Bayer -qui a fait match nul à Monaco en Ligue des champions- remonte provisoirement à la 7e place, avec 10 points, et s'évite la crise de confiance qui aurait résulté d'une défaite. Mais les joueurs de Dortmund avaient-ils, eux, bien digéré leur match de Ligue des champions contre le Real (2-2), avec sa débauche d'efforts et d'émotions? Contre toutement à Ancelotti, l'entraîneur Thomas Tuchel n'avait, en tout cas, changé que deux joueurs dans son onze de départ par rapport au match contre Madrid. Dortmund, à l'extérieur, est apparu moins compact et moins incisif que d'habitude. Et n'a tiré aucun profit de sa possession de balle supérieure (65%). Outre le Bayern, il ne reste que deux équipes invaincues après six journées. Hoffenheim, qui compte quatre matchs nuls mais s'est imposé samedi à Ingolstadt (2-1). Et les étonnans et controversés promus du RB Leipzig, qui pointaient samedi soir à quatre points du Bayern, provisoirement à la 5e place. Leipzig vient déjà d'établir un record: le RB est le premier promu dans l'histoire de la Bundesliga à être toujours invaincu après six matches.

Mais le modèle économique du club, entièrement financé et contrôlé par la marque Red Bull, ne passe toujours pas auprès des supporters des clubs dits «de tradition». Et ces «fans» ne manquent jamais une occasion d'afficher dans leurs stades des slogans anti-Red Bull, voire de se livrer à des actes hostiles, comme le blocage du car des joueurs la semaine dernière à Cologne.

France

Monaco impitoyable et Paris impeccable

Monaco, en allant laminer Metz (7-0), a repris la tête du championnat samedi à Nice, qui recevait hier Lorient, tandis que le PSG s'est rassuré en renouant avec un jeu hyper-dominant contre Bordeaux (2-0). Monaco, qui avait arraché le nul mardi contre Leverkusen (1-1), a frappé un grand coup à la faveur de cet incroyable carton à Metz, avec notamment un doublé de Carrillo (les premiers buts de la saison de l'avant-centre) et un but de Germain, son premier depuis mai 2015. Ce score fleuve s'est dessiné assez tôt: la défense du promu a perdu ses moyens dès la 8e minute, avec une sortie ratée du gardien Didillon dont profitait Lemar. Et l'expulsion du capitaine messin Doukouré à l'heure de jeu a tué tout semblant de suspense. Le PSG a répondu présent contre Bordeaux (2-0). Mais au-delà des trois points, rendus nécessaires par la piteuse défaite à Toulouse sur le même score la semaine dernière, le PSG a impressionné par la manière: il n'y avait qu'une équipe sur le terrain, les Girondins n'ont pas existé. «Paris a fait une première mi-temps de très haut niveau, et nous en-dessous de notre niveau, donc, ça aurait pu être beaucoup plus sévère», a résumé Carrasco, le gardien bordelais. Carrasco. Comme en Bulgarie contre le Ludogorets Razgrad en Ligue des champions mercredi (3-1), Unai Emery a renouvelé un onze en 4-3-3 très propre de l'équipe chère à son prédecesseur Laurent Blanc. Et Cavani, comme mercredi, y est encore allé de son doublé, s'envolant en tête du classement des buteurs (8 réalisations) au gré d'une statistique personnelle «zlatanesque» (8 buts en 7 matches disputés).

Real Madrid Modric absent un mois



Le milieu de terrain du Real Madrid Luka Modric, qui a été opéré avec succès du genou gauche dimanche, sera absent des terrains pour une durée d'un mois, selon les médias espagnols. «Modric a aujourd'hui (dimanche) subi avec succès une arthroscopie au genou gauche pour enlever un fragment rotulien», a annoncé le Real Madrid dans un communiqué, sans pour autant dévoiler la durée de son indisponibilité. Selon les médias espagnols, Modric pourrait être tenu éloigné des terrains pour une durée d'un mois. D'ores et déjà forfait pour disputer les matches de qualifications pour le Mondial-2018 avec la Croatie la semaine prochaine, Modric devrait manquer les rencontres face au Betis Séville, l'Athletic Bilbao et Alaves en Liga, et contre le Legia Varsovie en Ligue des champions. Avec Isco, James Rodriguez et Marco Asensio, l'entraîneur Zinedine Zidane dispose de plusieurs options pour pallier l'absence de son milieu de terrain.



08.00 Bonjour d'Algérie (direct)
09.30 Sihr El Mordjane
10.00 Etabiaa oua el issnane
10.25 Abtal djidja
11.00 Canal foot
12.00 Journal télévisé en français
12.20 El aahd e'tamine
13.40 El ilm bayna yedaik II



09.55 Motus
10.30 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
11.54 Météo 2
12.00 Journal
12.46 Météo 2
13.00 Mille et une vies
14.05 Mille et une vies rêvées
14.40 Visites privées
15.40 Amanda
16.40 ActuAlTy
17.45 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal
19.50 Météo 2



09.50 Midi en France
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.50 Rex
15.05 Un livre, un jour
15.10 Des chiffres et des lettres
15.50 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
17.45 Objectif indépendance
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
18.58 Météo
19.00 Tout le sport
19.25 Plus belle la vie



12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.10 Objectif indépendance
14.15 Une île pour les orangs outans
14.45 Portugal, le trésor ibère
15.40 Métropoles du monde
16.30 C à dire ?!
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.20 Entrée libre
19.55 Certains l'aiment chaud
21.50 C dans l'air
23.05 Entrée libre
23.30 Quand la Terre tremble
00.20 Les petites mains de l'avenue Montaigne

10.05 360° GEO
12.20 Arte journal
12.35 Wallander
15.50 Paysages d'ici et d'ailleurs
16.15 X.enius
16.45 D'Amsterdam à Odessa
17.10 Lions
17.55 La fabuleuse histoire de l'évolution
18.40 Catherine Deneuve lit la mode
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.50 Blaise
19.55 Schtonk !
21.40 Les bêtes du Sud sauvage
23.10 El Sicario, room 164
00.30 Hôtel, le film
01.50 Metropolis le journal

12.05 Stalingrad
13.55 Questions pour un champion
14.30 Yves Saint Laurent - Pierre Bergé, l'amour fou
15.55 Les frères champion
16.10 De quoi je me mêle
16.30 64' le monde en français
17.35 Tout compte fait
18.30 Le journal de France 2
19.00 Chérif
20.35 Maghreb-Orient Express
21.25 Le journal de la RTS
22.00 Grand départ
23.20 Destino
00.00 TV5Monde le journal

19.55 Juppé, le ressuscité



Depuis plusieurs mois, Franz-Olivier Giesbert et son équipe accompagnent le candidat à la présidentielle dans ses pérégrinations, analysant au présent, ses forces et ses faiblesses et décortiquant son passé. Car l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac et actuel maire de Bordeaux élabora depuis 2007 une stratégie de conquête, parfois rigide mais qui ne manque pas de panache. Ce document révèle un Juppé méconnu, étonnant et détonnant, qui tacle, s'indigne, provoque, s'émeut et émeut...

21.30 Grand Soir 3
22.05 Qui sommes nous ?
23.40 Domingo
00.05 Midi en France



10.05 360° GEO
12.20 Arte journal
12.35 Wallander
15.50 Paysages d'ici et d'ailleurs
16.15 X.enius
16.45 D'Amsterdam à Odessa
17.10 Lions
17.55 La fabuleuse histoire de l'évolution
18.40 Catherine Deneuve lit la mode
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.50 Blaise
19.55 Schtonk !
21.40 Les bêtes du Sud sauvage
23.10 El Sicario, room 164
00.30 Hôtel, le film
01.50 Metropolis le journal

12.05 Stalingrad
13.55 Questions pour un champion
14.30 Yves Saint Laurent - Pierre Bergé, l'amour fou
15.55 Les frères champion
16.10 De quoi je me mêle
16.30 64' le monde en français
17.35 Tout compte fait
18.30 Le journal de France 2
19.00 Chérif
20.35 Maghreb-Orient Express
21.25 Le journal de la RTS
22.00 Grand départ
23.20 Destino
00.00 TV5Monde le journal



CINE + FAMIZ 19.45

BIG GAME

Avec **Samuel L Jackson, Onni Tommila, Ray Stevenson, Victor Garber**
En Finlande, Oskari, 13 ans, accompagne son père et ses amis chasseurs pour accomplir un rite initiatique essentiel : il doit passer une nuit seul en pleine forêt, muni d'un arc et de quelques réserves, en ne comptant que sur lui-même. Cette épreuve fera de lui un homme au petit matin. Tout bascule quand Air Force One, en vol au-dessus des lieux, est abattu par un missile. William Alan Moore, le Président, survivant, se réfugie dans la forêt, poursuivi par plusieurs hommes. Il croise bientôt le chemin d'Oskari.

CINE + PREMIER 19.45

GONE GIRL



Avec **Rosamund Pike, Ben Affleck, Neil Patrick Harris, Missi Pyle**

Le jour de leur cinquième anniversaire de mariage, Nick découvre que son épouse Amy a disparu. Tout porte à croire qu'elle a été enlevée. La police se saisit de l'affaire. Et les habitants de la ville se mobilisent pour soutenir Nick et ce couple qui semble idéal. Mais les enquêteurs découvrent des traces de sang dans la cuisine et d'autres indices troublants. Et Nick adopte un comportement étrange devant les médias.

CINE + FRISSON 19.45

DREDD



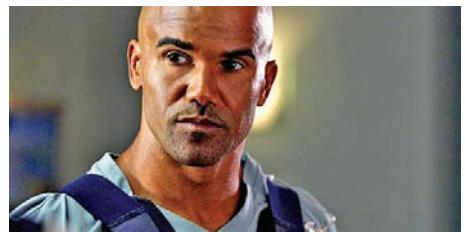
Avec **Karl Urban, Olivia Thirlby, Lena Headey, Warrick Grier**

Dans une Amérique futuriste, irradiée et dévastée, une ville gigantesque s'étend de Boston à Washington, Mega City One. Dans cette mégapole rongée par le crime, des hommes de loi, les «juges», font office de policiers, de jury et de bourreaux. L'un d'entre eux, Dredd, est chargé de former une nouvelle recrue, Cassandra Anderson, une télépathie. Les deux juges se retrouvent confrontés à la dangereuse Ma-Ma, qui dirige un cartel de la drogue.

TÉLÉVISION



19.55 Esprits criminels



Saison 11 - Episode 13

- L'influence d'une mère
Avec **Joe Mantegna, Shemar Moore, Matthew Gray Gubler, AJ Cook**
Le bureau d'Atlanta demande de l'aide à l'équipe de Hotchner pour résoudre le meurtre de deux personnes. Elles ont été poignardées et retrouvées attachées à l'extérieur de restaurants routiers. Les victimes, auxquelles on a coupé l'oreille gauche, ont été déposées sur place post mortem. Les enquêteurs pensent avoir affaire à un chauffeur routier.
23.15 Les experts : Miami
01.05 Au fil des mots

22.15 Nouveau look pour une nouvelle vie



Présenté par Cristina Cordula

Papa poule de 35 ans, Gérald est aussi un motard pur et dur. Blousons en cuir, santiags, jeans troués, grosses boucles de ceinture, il en a toute la panoplie. Afin de reconquérir le cœur de la mère de ses enfants dont il est séparé, Gérald entend changer de look. Julie, 25 ans, quant à elle, fait depuis dix ans du jogging sa tenue de prédilection. C'est après la disparition de sa mère qu'elle a cessé de prendre soin d'elle pour se consacrer à sa famille.



20.00 Braquo



12.45 L'étudiante et monsieur Henri
14.20 L'hebdo cinéma
15.05 Premiers crus
16.35 La semaine du gros
16.50 The Big Bang Theory
17.05 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon
17.55 Le gros journal
18.10 Le grand journal
18.45 Le grand journal, la suite
19.30 Le petit journal
19.55 Les Guignols



11.15 Zouzous
12.35 Hélène et les animaux
14.35 T'où ?
14.45 Avatar, le dernier maître de l'air
15.50 Ninjago
17.00 Angelo la débrouille
17.45 Les as de la jungle à la rescousse
18.20 Une saison au zoo, le mag
19.50 Monte le son, la quotidienne
20.00 Loin de chez nous
21.15 Green Zone
22.55 Firequake
00.25 Monte le son, le live



08.15 Au nom de la vérité
10.30 Secret Story
12.25 Confessions intimes
15.40 Secret Story
19.55 Appels d'urgence

10.50 W9 Hits presque parfait
15.40 Un dîner presque parfait
16.40 Un dîner presque parfait
17.45 Les Marseillais et les Ch'tis VS le reste du monde
19.40 Soda
19.55 The Mortal Instruments : la cité des ténèbres
22.15 Kick Ass

Bélier 21-03 au 20-04

Vous allez avoir un moral de vainqueur et les tâches habituelles ne vous démotiveront pas. Vous pourrez travailler avec acharnement.

Taureau 21-04 au 21-05

C'est une véritable aventure qu'on pourrait bien vous proposer. Vous avez du mal à vous décider à saisir cette opportunité qui vous paraît périlleuse.

Gémeaux 22-05 au 21-06

C'est très bien de faire confiance aux autres et en particulier à ceux que vous aimez, mais dites-vous aussi que vous feriez bien de vous assurer que l'argent est dépensé à bons escient.

Cancer 22-06 au 22-07

Profitez de vos bonnes dispositions pour faire quelques mouvements. Vous avez besoin de vous sentir bien dans votre corps et dans votre esprit. Bougez, ne restez pas statique.

Lion 23-07 au 23-08

La forme sera là ! Et vous allez voir les choses différemment. Votre humour vous permet de tirer votre épingle du jeu d'une façon magistrale. Les choses commencent à aller bien pour vous, c'est un signe certain que vous continuerez sur la voie que vous vous êtes tracée.

Vierge 24-08 au 23-09

Il n'y a rien à dire sur un sujet qui vous contrarie quelque peu. Regardez où vous mettez les pieds avant de prendre nettement position. Une attitude ferme ne nuira pas dans de telles circonstances.

Balance 24-09 au 23-10

On vous fera une proposition en apparence dénuée de difficultés que vous pensez pouvoir accepter. Elle vous paraît conforme à vos désirs et vous en éprouvez une vive satisfaction.

Scorpion 24-10 au 22-11

Quelqu'un vous fait une offre courageuse mais vous savez qu'il ne pourra pas tenir ses engagements. Son comportement tendant à nier l'évidence vous contrarie.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Une étonnante opportunité risque de se présenter à vous. Votre pouvoir de réflexion vous permet de juger si vous devez ou non persévérer dans la voie que vous avez prise. Ne faites pas preuve d'entêtement.

Capricorne 22-12 au 20-01

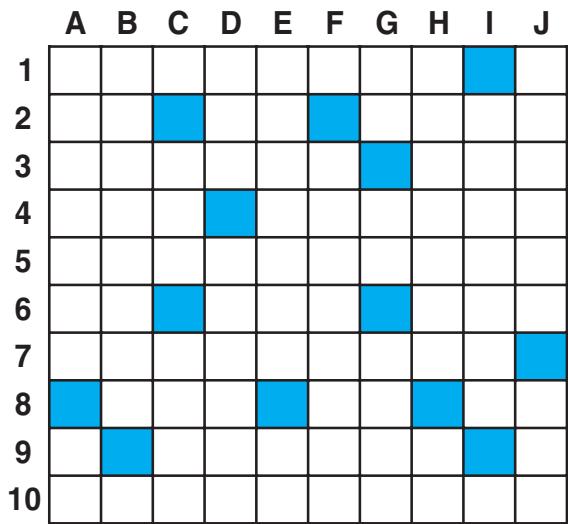
Soyez sûr de vous si vous voulez discuter sérieusement d'un problème amoureux ou sentimental. Mais sachez faire preuve de détachement pendant cette discussion car elle risquerait de s'envenimer.

Verseau 21-01 au 18-02

Avec la forme physique que vous aurez, vous pourrez gagner une certaine indépendance. Si seulement vous vouliez prendre quelques risques supplémentaires tout vous semblerait infiniment mieux.

Poissons 19-02 au 20-03

La chance vous aidera à saisir certaines opportunités bienvenues. De nouveaux rapports amicaux se créent, soyez disponible pour vous adapter à cette éventualité favorable. Essayez de conserver votre position face aux aléas des relations superficielles. Soyez optimiste.



Horizontalement:

- Rendre interdit.
- Points d'appui.
- Demi-tour.
- Principe vital.
- Eprover.
- Mimi anglais.
- Ascendant taureau.
- Détenteur.
- Faire pareil.
- Dans le vent.
- Roulée de part et d'autre.
- Place en réserve.
- Têtes de pierrot.
- Comprise en un sens.
- Avoir.
- Conjonction.
- Circuit.
- Telle une foule en délire.

Verticalement:

- Métal «froid».
- Pion de physique.
- Si c'est d'elle, à ne pas prendre au sérieux !
- Possessif.
- Bête et grognon.
- Tronc d'arbre. Il n'en fait qu'à sa tête, le pauvre !
- Quand le bâtiment va, il est à louer ! Sur la rose.
- Parer.
- Se montant. Attire l'attention. Pars au futur.
- Non admise.
- Lettres au bouquin.
- La grande ou la petite tortue.
- Bafouille.
- Comme au premier jour.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°6646

A	T	T	E	R	R	A	N	T	E		
M	A	I	R	E		S	I	A	L		
P	R	E	T	A	T	A	M	I			
H	O	R	R	E	U	R		B	T		
I	C	O	N	G	E	O	E				
G	R	E	N	U	E	S	U				
O	U	D	E	F	A	I	T				
U	D	I	S	T	I	L	L				
R	E	I	N	E	X	I	L				
I	N	S	A	L	E	T	E				

FLECHES N°6646

H	E	R	C	U	L	E	R
A	U	T	O	I	N	D	E
M	E	O	T	E	U	G	
M	P	L	A	N	T	E	R
A	R	A	S	O	L	E	
M	O	R	D	M	I	T	
S	T	A	I	L	E	S	
S	E	I	N	D	E	S	
O	E	V	I	S	M		
L	U	C	A	F	E		
E	V	O	L	U	E		
S	N	E	T	R	U		

FLECHES N° 6647

- BRANCHEMENT – CARNET – CHOLESTEROL – COURAGE – DINDON – ENGRENAGE – FAVEUR – FENETRE – GALANTERIE – GISEMENT – GIVRE – GUERRE – JACASSEMENT – JOIE – JOUG – JUMELAGE – MENAGERIE – MINUTIE – MISERICORDE – MOMENT – NOTORIETE – OASIS – OTAGE – PIROUETTE – POUAPON – REALISATION – SEMER – SOURCE – SPORT – TOUPIE – TREMBLEMENT – VASISTAS – VŒU – ZIGZAGUER.

FOUILLIS N° 6647

- Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er est idiot.
 - Mon 2e est un plat.
 Mon tout va au diable.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

8	1	3	13	12	11	7	5	7	5			
1	6	12	6	7	2	12	4	9				
3	7	17	3	1	12	5	7	13				
13	7	13	9	12	4	7	5	9				
6	13	8	13	12	14							
7	9	10	4	1	3	12	7	5				
2	1	10	17	3	9	6	12	16				
2	10	19	12	7	6	2						
9	7	11	19	12	2	2	7					
6	17	7	8	5	1	10	7	5				
12	2	7	2	10	3	7		5				
1	10	5	2	7	6	10	13	9				
3	4	9	15	7	19	5	7	15				
13	7	12	8	15	7	13	10	2				
	13	7	13	9	4	7	2	7				

CODES N° 6647



7
E
R
R
E
U
R
S



**Espagne:
90 blessés, dont
cinq graves
dans une
explosion
de gaz**



L'explosion d'une bonbonne de gaz a fait 90 blessés dont cinq graves samedi soir dans un restaurant du sud de l'Espagne, a-t-on appris dimanche auprès des services de secours. L'explosion s'est produite dans une cafétéria du centre de la ville de Velez alors qu'une foule importante célébrait une fête locale, la Feria de San Miguel, et a entraîné des mouvements de panique. La plupart des blessés sont très légers et souffrent de coupures, traumatismes ou contusions provoqués par les projectiles de débris entraînés par l'explosion. D'autres se sont blessés en tombant. Cinq personnes sont dans un état grave. Après l'explosion survenue dans la cuisine de la cafétéria, les services de secours ont reçu de très nombreux appels de personnes craignant un attentat. Selon le quotidien local Sur, une employée a vu le tuyau d'une bonbonne de gaz en feu et a donné l'alerte, mais le temps a manqué pour évacuer à temps les clients se trouvant dans la cafétéria et sur sa terrasse.

La déflagration a fait voler chaises et tables situées dans la rue, jonchée de débris de verre samedi soir, selon des images diffusées par les médias locaux. La ville de Velez, comptant quelque 30.000 habitants, se trouve à une trentaine de kilomètres à l'est de Malaga.

**Espagne:
le chef
du Parti
socialiste
démissionne**



Le chef du Parti socialiste espagnol Pedro Sanchez a annoncé samedi soir sa démission, a-t-on appris de sources concordantes, ouvrant la voie à un déblocage de la crise politique qui dure depuis 9 mois en Espagne. Pedro Sanchez, 44 ans, a annoncé sa démission aux membres du comité fédéral, sorte de parlement du parti, après avoir été mis en minorité lors d'un vote clôturant une journée de débats houleux.

Mercredi, une partie de son équipe avait démissionné pour forcer son départ. Ses opposants souhaitaient notamment qu'il lève son veto à un nouveau gouvernement du conservateur Mariano Rajoy. Ils lui reprochaient aussi les mauvais résultats électoraux du parti. Ses partisans estimaient au contraire qu'il était préférable de faire barrage au Parti populaire de Mariano Rajoy, même si cela prolongeait le blocage du pays. «Les partisans de remettre le gouvernement au Parti populaire s'imposent au sein du PSOE», a immédiatement réagi sur son compte Twitter le chef de Podemos (gauche radicale) Pablo Iglesias. Pedro Sanchez envisageait depuis plusieurs semaines de former un gouvernement avec Podemos.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Des milliers d'opposants manifestent à Bamako

Des milliers de personnes ont manifesté samedi contre le pouvoir à Bamako pour dénoncer la nouvelle loi électorale et la censure sur les médias d'Etat. Les manifestants, à l'appel de 13 partis d'opposition, ont marché puis tenu un rassemblement dans le centre de Bamako. Sur des pancartes et des bannières, on pouvait lire: «ça ne va pas» au Mali.

«La nouvelle loi électorale est mauvaise, l'opposition est censurée sur la radio télévision du Mali (publique). Le Mali est bloqué depuis trois ans», a déclaré à la presse le principal opposant Soumaïla Cissé. Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a été élu en août 2013. Un nouveau code électoral voté le 9 septembre par les députés porte la caution exigée aux candidats pour participer à la présidentielle à 25 millions de FCFA (plus de 38.000 euros), soit deux fois et demi le montant initial.

M. Cissé a également dénoncé une «corruption qui se généralise». Il a estimé le nombre de manifes-



tants à «100.000». Selon la police, la foule était de «quelques milliers» de personnes. La manifestation, tenue en présence d'autres responsables de l'opposition comme l'ancien Premier ministre Modibo Sidibé, a été encadrée par les forces de l'ordre. «Nous manifestons aussi pour réclamer le retour au pays de l'ancien Président Amadou Toumani Touré, exilé depuis 2012 au Sénégal.

Egypte: cinq policiers tués par des hommes armés



Des hommes armés ont tué samedi cinq conscrits de la police dans la péninsule du Sinaï égyptien, a indiqué le ministère de l'Intérieur.

Le nord du Sinaï est le repaire,

en Egypte, des jihadistes du groupe Etat islamique (EI), qui infligent régulièrement des pertes aux forces de sécurité depuis que l'armée a destitué le président islamiste Mohamed Morsi en 2013. Les

conscrits roulaient à Al-Arich, chef-lieu de la province du Nord-Sinaï, quand des hommes armés ont ouvert le feu sur leur véhicule, a souligné le ministère dans un communiqué. Cette attaque intervient trois jours après une autre similaire dans la même ville et revendiquée par la branche égyptienne de l'EI. Trois policiers et leur chauffeur avaient été tués par balle. Selon le gouvernement, des centaines de policiers et soldats ont péri dans les attentats perpétrés par les jihadistes, qui frappent aussi parfois la capitale égyptienne Le Caire et le Delta du Nil.